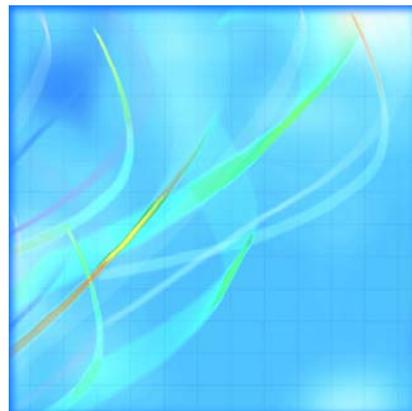


N° 21-015-X au catalogue

Paiements directs versés aux producteurs

statistiques économiques agricoles

Novembre 2014



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 21-015-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de l'agriculture
Section des revenus et des prix agricoles

Paielements directs versés aux producteurs

statistiques économiques agricoles

Novembre 2014

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html>

Novembre 2014

N° 21-015-X au catalogue, vol. 13, n° 2

ISSN 1705-0898

Périodicité : semestrielle

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Remerciements

Cette publication a été préparée par les employés suivants de la Sous-section des recettes monétaires agricoles, Division de l'agriculture, Statistique Canada : Stephen Boyd et Josée Nadeau.

Nous aimerions également remercier les personnes suivantes : Bev Hammond, Véronique Julien, Marco Provenzano, Rachelle St-Amour et Cindy St-Germain, ainsi que les équipes de CANSIM et de l'Édition électronique intelligente pour leur soutien et leur contribution à cette publication.

Enfin, nous tenons à souligner l'appui fourni par Agriculture et Agroalimentaire Canada et ses représentants ainsi que par les représentants statistiques provinciaux pour la révision des données.

Table des matières

Faits saillants	5
Produits connexes	6
Tableaux statistiques	
1 Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles	9
1-1 1981	9
1-2 1982	10
1-3 1983	11
1-4 1984	12
1-5 1985	13
1-6 1986	15
1-7 1987	17
1-8 1988	19
1-9 1989	21
1-10 1990	23
1-11 1991	25
1-12 1992	27
1-13 1993	29
1-14 1994	31
1-15 1995	33
1-16 1996	35
1-17 1997	37
1-18 1998	39
1-19 1999	41
1-20 2000	43
1-21 2001	45
1-22 2002	47
1-23 2003	49
1-24 2004	51
1-25 2005	53
1-26 2006	55
1-27 2007	57
1-28 2008	59
1-29 2009	61

Table des matières – suite

1-30	2010	63
1-31	2011	65
1-32	2012	67
1-33	2013	69

Qualité des données, concepts et méthodologie

Information générale	71
Concepts et méthodes	72
Notes explicatives sur les paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes	75

Faits saillants

Les paiements directs de programme versés aux producteurs ont totalisé 2,7 milliards de dollars en 2013, ce qui représente une baisse de 721 millions de dollars (-21,2 %) par rapport à 2012 et une baisse de 23,1 % par rapport à la moyenne quinquennale précédente (de 2008 à 2012). La diminution de 2013 a fait suite à une légère baisse enregistrée en 2012, le montant ayant atteint son plus bas niveau depuis 1999. (Les données sont en dollars courants.)

De 2012 à 2013, les paiements de programme ont diminué dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard (+49,7 %), en Ontario (+13,3 %) et en Nouvelle-Écosse (+10,8 %). Les baisses variaient de 7,0 % en Colombie-Britannique à 65,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Des baisses ont été enregistrées dans toutes les catégories principales : Agri-stabilité a enregistré la baisse la plus marquée (-209 millions de dollars ou - 28,7 %) par rapport aux niveaux de 2012, suivi des paiements des programmes provinciaux de stabilisation (-33,5 %) et des programmes d'assurance-récolte (-12,2 %).

Produits connexes

Sélection de tableaux CANSIM de Statistique Canada

002-0001	Recettes monétaires agricoles, données annuelles
002-0002	Recettes monétaires agricoles, données trimestrielles
002-0003	Valeur par acre des terrains et bâtiments agricoles, 1 ^{er} juillet
002-0004	Compte de la valeur ajoutée agricole, données annuelles
002-0005	Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement, annuel
002-0007	Valeur du capital des fermes, 1 ^{er} juillet
002-0008	La dette agricole en cours, classée par source de crédit
002-0009	Revenu agricole net, données annuelles
002-0012	Revenu agricole en nature, selon les postes, données annuelles
002-0020	Bilan du secteur agricole, au 31 décembre, et ratios
002-0021	Indice des prix des produits agricoles (IPPA), données mensuelles
002-0022	Indice des prix des produits agricoles (IPPA), données annuelles
002-0043	Prix des produits agricoles, cultures et bétail
003-0025	Valeur par tête de bétail, 1 ^{er} juillet

Sélection d'enquêtes de Statistique Canada

3437	Recettes monétaires agricoles
3473	Revenu agricole net

Sélection de tableaux sommaires de Statistique Canada

- *Revenu agricole net*
- *Revenu agricole net, par province*
- *Recettes monétaires agricoles*
- *Recettes monétaires agricoles (trimestriel)*

Tableaux statistiques

Tableau 1-1

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1981

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	9 690	33 060	13 680	570	57 000
Paiements nets	-9 690	-33 060	-13 680	-570	-57 000
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1 140	2 539	1 381	18 990	9 784	8 504	4 612	4 264	36 946	88 160
Cotisations des producteurs	0	6	6	0	8 637	3 261	2 956	1 188	1 634	15 751	33 439
Paiements nets	0	1 134	2 533	1 381	10 353	6 523	5 548	3 424	2 630	21 195	54 721
Paiements stabilisation des prix											
	294	5 106	1 893	4 359	47 880	38 732	11 394	6 280	13 827	2 451	132 216
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	1 236	238	197	7 000	18 496	18 529	92 010	27 396	5 938	171 041
Cotisations des producteurs	2	1 078	201	406	5 136	15 660	12 036	53 510	29 002	2 095	119 126
Paiements nets	-1	158	37	-209	1 864	2 836	6 493	38 500	-1 606	3 843	51 915
Subvention aux produits laitiers											
	.	4 946	3 835	3 025	135 132	90 240	10 351	6 900	17 263	9 440	281 132
Autres paiements											
Embargo sur les ventes de céréales	13 000	9 270	39 578	18 675	476	80 999
Aide aux éleveurs de bovins de boucherie	37 286	37 286
Appui à l'entretien du troupeau	10 496	13 013	2 760	.	26 269
Limitation des pertes de porcs	9 085	.	9 085
Dédommagement des pertes d'animaux	0	4	5	50	2 381	1 412	1 183	118	355	65	5 573
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	479	1 493	1 614	.	3 586
Aide à l'hivernement des bovins	3 551	3 551
Achat de fourrages pour le bétail	1 586	1 355	85	.	3 026
Dédommagement pour les pertes de cultures	97	.	97
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	60	60
Total, autres paiements	60	4	5	50	5 932	51 698	23 014	55 557	32 671	541	169 532
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	355	12 432	8 510	9 012	214 934	208 950	71 792	165 359	95 421	55 316	842 081
Cotisations des producteurs	2	1 084	207	406	13 773	18 921	24 682	87 758	44 316	18 416	209 565
Paiements nets	353	11 348	8 303	8 606	201 161	190 029	47 110	77 601	51 105	36 900	632 516
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	8 698	37 663	3 742	.	50 103
Cotisations des producteurs	9 013	34 175	8 138	.	51 326
Paiements nets	-315	3 488	-4 396	.	-1 223
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	.	8 698	37 663	3 742	.	50 103
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	9 013	34 175	8 138	.	51 326
Paiements nets	0	.	0	.	.	.	-315	3 488	-4 396	.	-1 223
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	355	12 432	8 510	9 012	214 934	208 950	80 490	203 022	99 163	55 316	892 184
Cotisations des producteurs	2	1 084	207	406	13 773	18 921	33 695	121 933	52 454	18 416	260 891
Paiements nets	353	11 348	8 303	8 606	201 161	190 029	46 795	81 089	46 709	36 900	631 293
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	16 316	46 350	9 525	12 556	0	0	84 747
Intérêts	0	0	1 008	2 314	67 837	0	0	0	12 543	12 399	96 101
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	280	0	280
Carburants	38	92	119	177	2 607	11 246	2 419	19 807	4 631	513	41 649
Engrais	0	0	1 500	0	60	0	0	0	0	0	1 560
Chaux	0	707	0	0	1 801	0	0	0	0	0	2 508
Total	38	799	2 627	2 491	88 621	57 596	11 944	32 363	17 454	12 912	226 845
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	393	13 231	11 137	11 503	303 555	266 546	83 736	197 722	112 875	68 228	1 068 926
Cotisations des producteurs	2	1 084	207	406	13 773	18 921	24 682	87 758	44 316	18 416	209 565
Paiements nets	391	12 147	10 930	11 097	289 782	247 625	59 054	109 964	68 559	49 812	859 361

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1989.

Tableau 1-2
Paievements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1982

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paievements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paievements bruts	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	8 706	31 021	14 987	386	55 100
Paievements nets	-8 706	-31 021	-14 987	-386	-55 100
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paievements bruts	0	443	824	669	44 529	7 611	3 442	31 552	7 334	70 943	167 347
Cotisations des producteurs	0	380	750	314	13 836	2 537	1 233	6 928	6 391	32 908	65 277
Paievements nets	0	63	74	355	30 693	5 074	2 209	24 624	943	38 035	102 070
Paievements stabilisation des prix											
	11	139	1 282	257	5 525	8 685	246	434	1 621	6 805	25 005
Assurance-récolte											
Paievements bruts	1	1 785	112	240	8 996	19 941	20 019	82 043	82 000	6 176	221 313
Cotisations des producteurs	3	1 047	234	452	6 379	19 642	15 746	56 336	31 241	2 403	133 483
Paievements nets	-2	738	-122	-212	2 617	299	4 273	25 707	50 759	3 773	87 830
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 256	3 394	3 491	131 513	87 250	10 092	6 829	17 944	8 667	274 436
Autres paievements											
Aide aux éleveurs de bovins de boucherie	20 328	20 328
Appui à l'entretien du troupeau	0	5 900	.	.	5 900
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	9	314	677	1 470	648	22	331	13	3 484
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	388	330	467	.	1 185
Aide à l'hivernement des bovins	3 017	3 017
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	0	0	99	.	99
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	40	40
Aide aux éleveurs de bovins de boucherie et moutons	141 611	.	141 611
Encouragement à l'élevage du boeuf	7 034	.	.	.	7 034
Dédommagement des pertes de bétail	136	.	.	136
Total, autres paievements	40	0	9	314	3 694	21 798	8 070	6 388	142 508	13	182 834
Paievements totaux, programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	52	7 623	5 621	4 971	194 257	145 285	41 869	127 246	251 407	92 604	870 935
Cotisations des producteurs	3	1 427	984	766	20 215	22 179	25 685	94 285	52 619	35 697	253 860
Paievements nets	49	6 196	4 637	4 205	174 042	123 106	16 184	32 961	198 788	56 907	617 075
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paievements bruts	5 740	33 071	9 831	.	48 642
Cotisations des producteurs	10 261	40 062	7 139	.	57 462
Paievements nets	-4 521	-6 991	2 692	.	-8 820
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paievements bruts	0	.	0	.	.	.	5 740	33 071	9 831	.	48 642
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	10 261	40 062	7 139	.	57 462
Paievements nets	0	.	0	.	.	.	-4 521	-6 991	2 692	.	-8 820
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	52	7 623	5 621	4 971	194 257	145 285	47 609	160 317	261 238	92 604	919 577
Cotisations des producteurs	3	1 427	984	766	20 215	22 179	35 946	134 347	59 758	35 697	311 322
Paievements nets	49	6 196	4 637	4 205	174 042	123 106	11 663	25 970	201 480	56 907	608 255
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	19 840	50 378	9 513	12 871	0	0	92 602
Intérêts	0	0	1 160	0	112 104	15 050	1 785	0	22 775	8 075	160 949
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	680	0	680
Carburants	17	109	112	184	2 998	11 964	2 337	2 710	5 191	521	26 143
Engrais	0	0	1 584	0	2	0	0	0	0	0	1 586
Chaux	0	766	0	0	1 141	0	0	0	0	0	1 907
Total	17	875	2 856	184	136 085	77 392	13 635	15 581	28 646	8 596	283 867
Paievements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	69	8 498	8 477	5 155	330 342	222 677	55 504	142 827	280 053	101 200	1 154 802
Cotisations des producteurs	3	1 427	984	766	20 215	22 179	25 685	94 285	52 619	35 697	253 860
Paievements nets	66	7 071	7 493	4 389	310 127	200 498	29 819	48 542	227 434	65 503	900 942

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1989.

Tableau 1-3
Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1983

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	10 940	36 830	17 067	438	65 275
Paiements nets	-10 940	-36 830	-17 067	-438	-65 275
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1 779	2 203	1 314	64 148	2 045	22 389	27 026	8 117	57 901	186 922
Cotisations des producteurs	0	86	121	8	19 493	682	8 963	8 172	6 084	29 785	73 394
Paiements nets	0	1 693	2 082	1 306	44 655	1 363	13 426	18 854	2 033	28 116	113 528
Paiements stabilisation des prix											
	1	11	58	25	1 136	18 673	1 838	134	3 523	1 258	26 657
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	2 505	438	3 270	33 873	78 896	30 293	105 946	100 121	8 154	363 497
Cotisations des producteurs	2	1 100	220	977	11 970	21 323	17 921	56 633	56 703	2 464	169 313
Paiements nets	-1	1 405	218	2 293	21 903	57 573	12 372	49 313	43 418	5 690	194 184
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 188	3 265	3 596	129 468	87 454	10 936	7 313	18 232	143	265 595
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	13	2	457	1 265	267	17	63	15	2 099
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	174	718	659	.	1 551
Aide à l'hivernement des bovins	2 326	2 326
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	0	0	67	.	67
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	40	40
Encouragement à l'élevage du boeuf	6 484	.	.	.	6 484
Total, autres paiements	40	0	13	2	2 783	1 265	6 925	735	789	15	12 567
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	42	9 483	5 977	8 207	231 408	188 333	72 381	141 154	130 782	67 471	855 238
Cotisations des producteurs	2	1 186	341	985	31 463	22 005	37 824	101 635	79 854	32 687	307 982
Paiements nets	40	8 297	5 636	7 222	199 945	166 328	34 557	39 519	50 928	34 784	547 256
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	5 749	53 197	10 114	.	69 060
Cotisations des producteurs	10 261	47 310	9 913	.	67 484
Paiements nets	-4 512	5 887	201	.	1 576
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	.	5 749	53 197	10 114	.	69 060
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	10 261	47 310	9 913	.	67 484
Paiements nets	0	.	0	.	.	.	-4 512	5 887	201	.	1 576
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	42	9 483	5 977	8 207	231 408	188 333	78 130	194 351	140 896	67 471	924 298
Cotisations des producteurs	2	1 186	341	985	31 463	22 005	48 085	148 945	89 767	32 687	375 466
Paiements nets	40	8 297	5 636	7 222	199 945	166 328	30 045	45 406	51 129	34 784	548 832
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	20 610	54 075	9 237	13 115	0	0	97 037
Intérêts	0	0	1 130	0	70 210	3 200	2 049	3 308	56 121	6 872	142 890
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2 328	0	2 328
Carburants	13	99	90	144	4 126	14 367	2 216	2 514	4 423	426	28 418
Engrais	0	0	1 592	0	0	0	0	0	0	0	1 592
Chaux	0	641	0	0	597	0	0	0	0	0	1 238
Total	13	740	2 812	144	95 543	71 642	13 502	18 937	62 872	7 298	273 503
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	55	10 223	8 789	8 351	326 951	259 975	85 883	160 091	193 654	74 769	1 128 741
Cotisations des producteurs	2	1 186	341	985	31 463	22 005	37 824	101 635	79 854	32 687	307 982
Paiements nets	53	9 037	8 448	7 366	295 488	237 970	48 059	58 456	113 800	42 082	820 759

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en mai 1994.

Tableau 1-4
Paievements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1984

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paievements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paievements bruts	36 127	125 940	59 338	1 510	222 915
Cotisations des producteurs	8 902	26 384	13 192	322	48 800
Paievements nets	27 225	99 556	46 146	1 188	174 115
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paievements bruts	0	2 342	3 630	2 310	127 126	16 313	24 589	21 590	22 236	57 735	277 871
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	34 412	2 080	9 890	9 345	7 264	30 974	93 965
Paievements nets	0	2 342	3 630	2 310	92 714	14 233	14 699	12 245	14 972	26 761	183 906
Paievements stabilisation des prix											
	185	52	2 790	197	27 069	78 828	9 331	695	10 178	8 362	137 687
Assurance-récolte											
Paievements bruts	5	2 320	166	2 336	15 678	18 275	37 646	171 752	196 758	11 041	455 977
Cotisations des producteurs	2	1 180	223	1 192	7 973	21 360	21 336	49 943	62 362	3 163	168 734
Paievements nets	3	1 140	-57	1 144	7 705	-3 085	16 310	121 809	134 396	7 878	287 243
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 363	3 892	3 826	139 111	90 238	11 246	7 595	19 499	19	280 789
Autres paievements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	143	823	283	145	307	28	1 729
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	164	904	1 208	.	2 276
Aide à l'hivernement des bovins	1 798	1 798
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	0	7 399	133	.	7 532
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	40	40
Encouragement à l'élevage du boeuf	45	.	.	.	45
Aide - Éleveurs victime de la sécheresse	2 838	21 152	16 142	0	40 132
Transport du bétail	247	.	.	247
Paievements aux éleveurs d'agneaux	210	.	.	210
Total, autres paievements	40	0	0	0	1 941	823	3 330	30 057	17 790	28	54 009
Paievements totaux, programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	230	10 077	10 478	8 669	310 925	204 477	122 269	357 629	325 799	78 695	1 429 248
Cotisations des producteurs	2	1 180	223	1 192	42 385	23 440	40 128	85 672	82 818	34 459	311 499
Paievements nets	228	8 897	10 255	7 477	268 540	181 037	82 141	271 957	242 981	44 236	1 117 749
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paievements bruts	11 932	36 200	5 844	.	53 976
Cotisations des producteurs	12 490	56 167	9 061	.	77 718
Paievements nets	-558	-19 967	-3 217	.	-23 742
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paievements bruts	0	.	0	.	.	.	11 932	36 200	5 844	.	53 976
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	12 490	56 167	9 061	.	77 718
Paievements nets	0	.	0	.	.	.	-558	-19 967	-3 217	.	-23 742
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	230	10 077	10 478	8 669	310 925	204 477	134 201	393 829	331 643	78 695	1 483 224
Cotisations des producteurs	2	1 180	223	1 192	42 385	23 440	52 618	141 839	91 879	34 459	389 217
Paievements nets	228	8 897	10 255	7 477	268 540	181 037	81 583	251 990	239 764	44 236	1 094 007
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	22 978	71 620	9 110	20 820	0	0	124 528
Intérêts	0	0	1 153	0	65 087	2 894	6 448	10 887	48 933	10 981	146 383
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3 045	0	3 045
Carburants	10	93	86	163	4 281	14 295	2 186	3 417	4 145	443	29 119
Engrais	0	0	1 577	0	0	0	0	0	0	0	1 577
Chaux	0	698	0	0	710	0	0	0	0	0	1 408
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	3 175	0	0	0	0	3 175
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	10	791	2 816	163	93 056	91 984	17 744	35 124	56 123	11 424	309 235
Paievements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	240	10 868	13 294	8 832	403 981	296 461	140 013	392 753	381 922	90 119	1 738 483
Cotisations des producteurs	2	1 180	223	1 192	42 385	23 440	40 128	85 672	82 818	34 459	311 499
Paievements nets	238	9 688	13 071	7 640	361 596	273 021	99 885	307 081	299 104	55 660	1 426 984

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en mai 1997.

Tableau 1-5

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1985

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	87 776	292 357	138 317	3 374	521 824
Cotisations des producteurs	7 746	21 043	9 553	258	38 600
Paiements nets	80 030	271 314	128 764	3 116	483 224
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	2 895	5 051	2 906	158 937	4 136	31 771	33 513	11 084	44 384	294 677
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	44 392	6 033	13 860	8 459	0	23 575	96 319
Paiements nets	0	2 895	5 051	2 906	114 545	-1 897	17 911	25 054	11 084	20 809	198 358
Paiements stabilisation des prix											
	2	86	67	11	2 475	3 774	2 698	320	2 101	4 275	15 809
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	3 682	380	4 651	5 842	12 088	31 329	282 693	249 153	14 310	604 129
Cotisations des producteurs	4	1 246	225	1 280	11 647	20 870	27 628	72 463	66 243	4 178	205 784
Paiements nets	-3	2 436	155	3 371	-5 805	-8 782	3 701	210 230	182 910	10 132	398 345
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 090	3 502	3 720	133 344	90 018	10 935	6 979	18 591	9 894	282 073
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	52	56	22	638	258	42	212	14	1 294
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	95	767	1 526	.	2 388
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	31 253	.	1 094	0	925	.	33 272
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	21	21
Encouragement à l'élevage du boeuf	15	.	.	.	15
Aide - Éleveurs victime de la sécheresse	1 087	36 379	29 537	3 972	70 975
Transport du bétail	385	.	.	385
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	20 543	.	20 543
Dédommagement pour les pertes causées par les inondations	7 481	0	.	7 481
Subvention pour la betterave à sucre	1 742	.	.	.	1 742
Modifications provisoires de l'assurance-récolte	873	.	873
Encouragement à la production de légumes frais	709	.	709
Encouragement à l'élevage du porc	.	675	675
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	100	100
Total, autres paiements	21	775	52	56	31 275	638	4 291	45 054	54 325	3 986	140 473
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	24	12 528	9 052	11 344	331 873	110 654	168 800	660 916	473 571	80 223	1 858 985
Cotisations des producteurs	4	1 246	225	1 280	56 039	26 903	49 234	101 965	75 796	28 011	340 703
Paiements nets	20	11 282	8 827	10 064	275 834	83 751	119 566	558 951	397 775	52 212	1 518 282
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	3 446	25 274	2 086	.	30 806
Cotisations des producteurs	11 343	52 802	6 850	.	70 995
Paiements nets	-7 897	-27 528	-4 764	.	-40 189
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	.	3 446	25 274	2 086	.	30 806
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	11 343	52 802	6 850	.	70 995
Paiements nets	0	.	0	.	.	.	-7 897	-27 528	-4 764	.	-40 189
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	24	12 528	9 052	11 344	331 873	110 654	172 246	686 190	475 657	80 223	1 889 791
Cotisations des producteurs	4	1 246	225	1 280	56 039	26 903	60 577	154 767	82 646	28 011	411 698
Paiements nets	20	11 282	8 827	10 064	275 834	83 751	111 669	531 423	393 011	52 212	1 478 093

Tableau 1-5 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1985

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	23 864	76 352	8 982	3 103	0	0	112 301
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1 174	0	60 911	37 457	6 738	17 117	38 293	5 215	166 905
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3 668	0	3 668
Carburants	13	162	114	293	4 039	14 680	3 218	6 409	9 330	748	39 006
Engrais et chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	2 585	0	2 585
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	13 238	0	13 238
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	5 571	0	0	0	0	5 571
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	13	729	2 853	293	89 535	134 060	18 938	26 629	83 639	5 963	362 652
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	37	13 257	11 905	11 637	421 408	244 714	187 738	687 545	557 210	86 186	2 221 637
Cotisations des producteurs	4	1 246	225	1 280	56 039	26 903	49 234	101 965	75 796	28 011	340 703
Paiements nets	33	12 011	11 680	10 357	365 369	217 811	138 504	585 580	481 414	58 175	1 880 934

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en mai 1997.

Tableau 1-6

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1986

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	150 797	477 144	225 438	5 360	858 739
Cotisations des producteurs	4 621	14 423	7 113	143	26 300
Paiements nets	146 176	462 721	218 325	5 217	832 439
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	762	926	1 657	934	191 576	13 734	19 463	27 256	31 014	44 054	331 376
Cotisations des producteurs	0	445	1 158	622	57 309	4 581	12 909	9 926	0	22 652	109 602
Paiements nets	762	481	499	312	134 267	9 153	6 554	17 330	31 014	21 402	221 774
Paiements stabilisation des prix											
	2	88	30	41	2 320	20 393	2 864	430	24	1 243	27 435
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	26	0	0	0	1 156	0	0	1 879	0	3 061
Cotisations des producteurs	.	76	1	0	0	8 697	1 900	931	7 989	0	19 594
Paiements nets	.	-50	-1	0	0	-7 541	-1 900	-931	-6 110	0	-16 533
Assurance-récolte											
Paiements bruts	5	2 595	978	1 640	20 065	22 596	40 598	289 849	156 365	15 455	550 146
Cotisations des producteurs	4	1 294	244	1 059	11 949	24 849	26 596	93 882	87 330	4 584	251 791
Paiements nets	1	1 301	734	581	8 116	-2 253	14 002	195 967	69 035	10 871	298 355
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 331	3 654	3 672	131 233	85 815	10 628	7 206	18 878	10 227	276 644
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	68	0	46	766	300	71	594	10	1 855
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	1 126	6 429	3 502	.	11 057
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	4	.	0	0	1 298	.	1 302
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	19	19
Encouragement à l'élevage du boeuf	4	.	.	.	4
Aide - Éleveurs victime de la sécheresse	0	1 350	41 325	1 000	43 675
Transport du bétail	447	.	.	447
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	11 600	.	11 600
Dédommagement pour les pertes causées par les inondations	0	4 058	.	4 058
Subvention pour la betterave à sucre	1 132	.	.	.	1 132
Modifications provisoires de l'assurance-récolte	12 093	.	12 093
Encouragement à l'élevage du porc	.	1 375	1 375
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	131	131
Aide pour les récoltes affectées par la sécheresse	69 569	72 168	7 219	148 956
Aide spéciale à l'élevage	70 087	.	70 087
Aide spéciale pour les récoltes affectées par la sécheresse	51 716	.	.	51 716
Encouragement à la culture de la betterave à sucre	3 485	.	4 553	.	8 038
Réaffectation des excédents de pommes de terre	.	4 258	4 258
Pertes apicoles	2 439	.	2 439
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	295	295
Vente de paille comme aliment pour le bétail	95	95
Total, autres paiements	19	6 059	68	0	50	766	6 047	129 582	223 717	8 324	374 632
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	788	15 025	6 387	6 287	345 244	144 460	230 397	931 467	657 315	84 663	2 422 033
Cotisations des producteurs	4	1 815	1 403	1 681	69 258	38 127	46 026	119 162	102 432	27 379	407 287
Paiements nets	784	13 210	4 984	4 606	275 986	106 333	184 371	812 305	554 883	57 284	2 014 746
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	7 349	25 817	3 770	.	36 936
Cotisations des producteurs	10 006	53 396	6 204	.	69 606
Paiements nets	-2 657	-27 579	-2 434	.	-32 670
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	.	7 349	25 817	3 770	.	36 936
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	10 006	53 396	6 204	.	69 606
Paiements nets	0	.	0	.	.	.	-2 657	-27 579	-2 434	.	-32 670
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	788	15 025	6 387	6 287	345 244	144 460	237 746	957 284	661 085	84 663	2 458 969
Cotisations des producteurs	4	1 815	1 403	1 681	69 258	38 127	56 032	172 558	108 636	27 379	476 893
Paiements nets	784	13 210	4 984	4 606	275 986	106 333	181 714	784 726	552 449	57 284	1 982 076

Tableau 1-6 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1986

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	25 754	81 313	8 854	24	0	0	115 945
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1 172	0	61 340	58 889	7 889	18 171	24 145	6 741	178 347
Électricité	0	0	0	0	2 116	0	0	0	0	0	2 116
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	5 412	0	5 412
Carburants	15	342	185	420	4 850	17 564	6 849	15 101	16 166	1 287	62 779
Engrais et chaux	0	570	1 459	0	517	0	0	0	19 200	0	21 746
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	0	2 500
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	74 800	0	74 800
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	6 969	0	0	0	0	6 969
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	15	912	2 816	420	94 577	164 735	23 592	33 296	142 223	8 028	470 614
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	803	15 937	9 203	6 707	439 821	309 195	253 989	964 763	799 538	92 691	2 892 647
Cotisations des producteurs	4	1 815	1 403	1 681	69 258	38 127	46 026	119 162	102 432	27 379	407 287
Paiements nets	799	14 122	7 800	5 026	370 563	271 068	207 963	845 601	697 106	65 312	2 485 360

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1999.

Tableau 1-7
Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1987

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	260 112	759 238	368 036	8 087	1 395 473	
Cotisations des producteurs	4 791	14 909	9 115	385	29 200	
Paiements nets	255 321	744 329	358 921	7 702	1 366 273	
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1 594	466	787	501	68 727	28 615	249	10 207	0	14 113	125 259
Cotisations des producteurs	0	759	1 220	515	70 295	9 539	5 888	9 370	0	10 617	108 203
Paiements nets	1 594	-293	-433	-14	-1 568	19 076	-5 639	837	0	3 496	17 056
Paiements stabilisation des prix											
	0	53	1 360	110	15 524	90 530	5 352	0	7 388	4 233	124 550
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	6	0	0	0	181	0	0	982	0	1 169
Cotisations des producteurs	.	71	233	1	320	14 147	5 988	2 732	16 271	1 039	40 802
Paiements nets	.	-65	-233	-1	-320	-13 966	-5 988	-2 732	-15 289	-1 039	-39 633
Assurance-récolte											
Paiements bruts	42	3 200	627	4 748	51 329	15 215	41 586	110 289	130 277	10 084	367 397
Cotisations des producteurs	3	1 296	272	1 171	15 051	22 837	24 274	69 391	73 452	5 189	212 936
Paiements nets	39	1 904	355	3 577	36 278	-7 622	17 312	40 898	56 825	4 895	154 461
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 153	3 447	3 613	132 069	87 877	11 071	7 261	18 799	10 423	279 713
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	55	69	0	230	1 323	344	12	455	52	2 540
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	836	6 621	3 496	.	10 953
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	0	0	582	.	582
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	18	18
Aide - Éleveurs victime de la sécheresse	0	0	16	0	16
Transport du bétail	11	.	.	11
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	17 776	.	17 776
Encouragement à l'élevage du porc	.	1 212	1 212
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	118	118
Aide pour les récoltes affectées par la sécheresse	73	147	0	220
Aide spéciale pour les récoltes affectées par la sécheresse	26	.	.	26
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	165	165
Programme spécial canadien pour les grains	.	2 409	739	861	32 124	109 397	154 576	408 086	252 410	5 500	966 102
Aide pour l'élevage de bovins de finition	.	.	358	358
Remplacement des génisses d'élevage laitier	10	10
Total, autres paiements	28	3 959	1 166	861	32 354	110 720	155 756	414 829	274 882	5 552	1 000 107
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 664	12 837	7 387	9 833	300 003	333 138	474 126	1 301 824	800 364	52 492	3 293 668
Cotisations des producteurs	3	2 126	1 725	1 687	85 666	46 523	40 941	96 402	98 838	17 230	391 141
Paiements nets	1 661	10 711	5 662	8 146	214 337	286 615	433 185	1 205 422	701 526	35 262	2 902 527
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	3 431	17 424	5 158	.	.	26 013
Cotisations des producteurs	9 036	42 530	5 268	.	.	56 834
Paiements nets	-5 605	-25 106	-110	.	.	-30 821
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	3 431	17 424	5 158	.	.	26 013
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	9 036	42 530	5 268	.	.	56 834
Paiements nets	0	.	0	.	.	-5 605	-25 106	-110	.	.	-30 821
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 664	12 837	7 387	9 833	300 003	333 138	477 557	1 319 248	805 522	52 492	3 319 681
Cotisations des producteurs	3	2 126	1 725	1 687	85 666	46 523	49 977	138 932	104 106	17 230	447 975
Paiements nets	1 661	10 711	5 662	8 146	214 337	286 615	427 580	1 180 316	701 416	35 262	2 871 706

Tableau 1-7 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1987

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	26 486	115 748	18 780	0	0	0	161 014
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1 183	0	52 680	83 635	1 587	17 186	16 260	5 417	177 948
Électricité	0	0	0	0	2 009	0	0	0	0	0	2 009
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2 743	0	2 743
Carburants	24	418	217	335	3 896	17 018	5 572	36 434	7 836	856	72 606
Engrais et chaux	0	847	1 508	0	602	0	0	0	16 420	0	19 377
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	789	0	789
Semences	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	71 530	419	71 949
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	22 802	0	0	0	0	22 802
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	24	1 289	2 908	335	85 673	239 203	25 939	53 620	115 578	6 692	531 261
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 688	14 126	10 295	10 168	385 676	572 341	500 065	1 355 444	915 942	59 184	3 824 929
Cotisations des producteurs	3	2 126	1 725	1 687	85 666	46 523	40 941	96 402	98 838	17 230	391 141
Paiements nets	1 685	12 000	8 570	8 481	300 010	525 818	459 124	1 259 042	817 104	41 954	3 433 788

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1999.

Tableau 1-8
Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1988

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	131 154	378 496	179 583	3 822	693 055
Cotisations des producteurs	14 800	43 900	22 900	600	82 200
Paiements nets	116 354	334 596	156 683	3 222	610 855
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2 075	4 955	6 242	3 563	214 504	36 259	656	48 201	0	43 670	360 125
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	64 757	12 088	3 717	9 935	0	25 738	116 235
Paiements nets	2 075	4 955	6 242	3 563	149 747	24 171	-3 061	38 266	0	17 932	243 890
Paiements stabilisation des prix											
	7	4 540	446	3 770	31 350	94 690	5 276	135	5 008	930	146 152
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	386	467	56	865	55 205	13 759	5 940	56 799	2 976	136 453
Cotisations des producteurs	.	72	296	49	358	20 275	3 645	2 056	16 494	798	44 043
Paiements nets	.	314	171	7	507	34 930	10 114	3 884	40 305	2 178	92 410
Assurance-récolte											
Paiements bruts	22	2 623	177	811	24 212	38 403	90 023	250 905	170 786	8 143	586 105
Cotisations des producteurs	8	1 295	258	1 072	15 672	19 791	22 068	68 027	72 974	5 139	206 304
Paiements nets	14	1 328	-81	-261	8 540	18 612	67 955	182 878	97 812	3 004	379 801
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 422	3 481	3 811	135 656	89 918	10 980	7 391	19 010	10 539	286 208
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	2	71	0	1 290	710	148	18	267	38	2 544
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	105	1 772	937	.	2 814
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	0	0	76	.	76
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	17	17
Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte	1 823	.	1 823
Encouragement à l'élevage du porc	.	1 019	1 019
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	113	113
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	228	228
Programme spécial canadien pour les grains	.	3 057	554	982	34 318	106 094	165 324	450 632	297 869	6 612	1 065 442
Aide pour l'élevage de bovins de finition	.	.	348	348
Remplacement des génisses d'élevage laitier	7	7
Aide pour l'affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	0	0	11 684	42 238	13 534	0	67 456
Aide aux producteurs de pommes Red Delicious	.	.	0	.	0	0	0	.	.	3 231	3 231
Programme de paiement au rendement pour les céréales fourragères	1 754	1 754
Aide aux exploitants de parcs d'engraissement	1 002	1 002
Total, autres paiements	24	4 419	973	982	35 608	106 804	177 261	494 660	314 506	12 637	1 147 874
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 128	22 345	11 786	12 993	442 195	421 279	429 109	1 185 728	745 692	82 717	3 355 972
Cotisations des producteurs	8	1 367	554	1 121	80 787	52 154	44 230	123 918	112 368	32 275	448 782
Paiements nets	2 120	20 978	11 232	11 872	361 408	369 125	384 879	1 061 810	633 324	50 442	2 907 190
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	2 722	12 921	2 595	.	18 238
Cotisations des producteurs	8 289	34 673	6 652	.	49 614
Paiements nets	-5 567	-21 752	-4 057	.	-31 376
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	.	2 722	12 921	2 595	.	18 238
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	8 289	34 673	6 652	.	49 614
Paiements nets	0	.	0	.	.	.	-5 567	-21 752	-4 057	.	-31 376
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 128	22 345	11 786	12 993	442 195	421 279	431 831	1 198 649	748 287	82 717	3 374 210
Cotisations des producteurs	8	1 367	554	1 121	80 787	52 154	52 519	158 591	119 020	32 275	498 396
Paiements nets	2 120	20 978	11 232	11 872	361 408	369 125	379 312	1 040 058	629 267	50 442	2 875 814

Tableau 1-8 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1988

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	27 913	122 399	6 919	0	0	0	157 231
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1 193	0	58 910	64 744	1 651	14 573	12 532	636	154 239
Électricité	0	0	0	0	2 264	0	0	0	0	0	2 264
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3 975	0	3 975
Carburants	32	674	291	578	3 721	17 011	5 468	28 892	7 130	1 010	64 807
Engrais et chaux	0	1 276	1 614	0	457	0	0	0	16 146	0	19 493
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	47 262	1 373	48 635
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	11 150	0	0	0	0	11 150
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	32	1 974	3 098	578	93 265	215 304	14 038	43 465	87 045	3 019	461 818
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 160	24 319	14 884	13 571	535 460	636 583	443 147	1 229 193	832 737	85 736	3 817 790
Cotisations des producteurs	8	1 367	554	1 121	80 787	52 154	44 230	123 918	112 368	32 275	448 782
Paiements nets	2 152	22 952	14 330	12 450	454 673	584 429	398 917	1 105 275	720 369	53 461	3 369 008

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1999.

Tableau 1-9
Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1989

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	31 576	87 980	55 650	1 130	176 336
Cotisations des producteurs	26 000	76 900	50 100	1 000	154 000
Paiements nets	5 576	11 080	5 550	130	22 336
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2 358	3 792	4 793	2 564	262 064	1 826	803	41 893	0	24 799	344 892
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	62 831	-20 032	1 285	7 449	0	8 939	60 472
Paiements nets	2 358	3 792	4 793	2 564	199 233	21 858	-482	34 444	0	15 860	284 420
Paiements stabilisation des prix											
	1	678	39	341	15 435	47 363	1 337	18	220	4 034	69 466
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	4 285	6 943	2 642	39 991	163 336	72 074	37 798	142 794	16 283	486 146
Cotisations des producteurs	.	598	863	497	13 454	11 203	6 721	3 429	16 451	4 139	57 355
Paiements nets	.	3 687	6 080	2 145	26 537	152 133	65 353	34 369	126 343	12 144	428 791
Assurance-récolte											
Paiements bruts	27	954	1 138	1 549	40 116	42 784	154 962	501 849	185 347	12 424	941 150
Cotisations des producteurs	3	1 224	274	956	19 719	26 845	42 785	141 333	100 873	4 787	338 799
Paiements nets	24	-270	864	593	20 397	15 939	112 177	360 516	84 474	7 637	602 351
Subvention aux produits laitiers											
	.	5 243	3 630	3 676	129 690	85 327	10 624	6 998	18 467	10 726	274 381
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	4	45	0	50	1 161	255	590	314	27	2 446
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	102	1 346	1 680	.	3 128
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	0	0	151	.	151
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	16	16
Encouragement à l'élevage du porc	.	903	903
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	179	179
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	58	58
Programme spécial canadien pour les grains	.	1	0	1	65	128	81	322	350	2	950
Remplacement des génisses d'élevage laitier	21	21
Aide pour l'affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	0	3 525	11 478	17 835	30 434	848	64 120
Aide aux producteurs de pommes Red Delicious	.	.	88	.	35	651	110	.	.	190	1 074
Programme de paiement au rendement pour les céréales fourragères	1 774	1 774
Aide aux exploitants de parcs d'engraissement	2 905	2 905
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	0	60 913	143 370	435 733	96 127	0	736 143
Programme de paiements à double prix pour le blé	.	81	37	262	4 038	16 478	11 548	33 620	20 140	772	86 976
Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique	251	0	947	195	1 393
Aide aux producteurs de pommes de terre de semence agréées	.	.	3	3
Total, autres paiements	288	1 226	1 120	458	4 188	82 856	166 944	489 446	149 196	6 518	902 240
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 674	16 178	17 663	11 230	491 484	423 492	438 320	1 165 982	551 674	75 914	3 194 611
Cotisations des producteurs	3	1 822	1 137	1 453	96 004	18 016	76 791	229 111	167 424	18 865	610 626
Paiements nets	2 671	14 356	16 526	9 777	395 480	405 476	361 529	936 871	384 250	57 049	2 583 985
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	11 533	33 684	8 358	.	53 575
Cotisations des producteurs	7 880	41 261	8 367	.	57 508
Paiements nets	3 653	-7 577	-9	.	-3 933
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	.	11 533	33 684	8 358	.	53 575
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	.	7 880	41 261	8 367	.	57 508
Paiements nets	0	.	0	.	.	.	3 653	-7 577	-9	.	-3 933
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 674	16 178	17 663	11 230	491 484	423 492	449 853	1 199 666	560 032	75 914	3 248 186
Cotisations des producteurs	3	1 822	1 137	1 453	96 004	18 016	84 671	270 372	175 791	18 865	668 134
Paiements nets	2 671	14 356	16 526	9 777	395 480	405 476	365 182	929 294	384 241	57 049	2 580 052

Tableau 1-9 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1989

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	29 969	109 272	0	0	0	0	139 241
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	1 142	235	83 840	33 267	2 276	11 127	10 322	0	142 209
Électricité	0	0	0	0	2 335	0	0	0	0	0	2 335
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2 813	0	2 813
Carburants	35	519	222	453	2 809	14 722	3 521	19 203	4 758	721	46 963
Engrais et chaux	0	610	1 580	0	354	0	0	0	18 143	0	20 687
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	24
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	47 614	1 491	49 105
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	817	0	0	0	0	817
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	35	1 153	2 944	688	119 307	158 078	5 797	30 330	83 650	2 212	404 194
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 709	17 331	20 607	11 918	610 791	581 570	444 117	1 196 312	635 324	78 126	3 598 805
Cotisations des producteurs	3	1 822	1 137	1 453	96 004	18 016	76 791	229 111	167 424	18 865	610 626
Paiements nets	2 706	15 509	19 470	10 465	514 787	563 554	367 326	967 201	467 900	59 261	2 988 179

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1999.

Tableau 1-10

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1990

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	0	0	0	0	0
Cotisations des producteurs	24 348	70 731	40 263	680	136 022	
Paiements nets	-24 348	-70 731	-40 263	-680	-136 022	
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1 915	3 382	1 800	772	204 247	7 805	0	2 603	0	15 098	237 622
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	79 454	2 168	0	232	0	7 199	89 053
Paiements nets	1 915	3 382	1 800	772	124 793	5 637	0	2 371	0	7 899	148 569
Paiements stabilisation des prix											
	0	6	0	4	1 000	818	4	0	0	46	1 878
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	701	2 815	1 161	36 384	36 179	16 422	9 171	36 891	8 848	148 572
Cotisations des producteurs	.	530	918	471	11 498	18 376	7 886	8 172	20 664	4 011	72 526
Paiements nets	.	171	1 897	690	24 886	17 803	8 536	999	16 227	4 837	76 046
Assurance-récolte											
Paiements bruts	89	2 387	842	323	25 512	28 286	79 741	306 291	135 346	9 659	588 476
Cotisations des producteurs	15	1 388	281	854	21 954	33 210	37 309	106 727	56 466	4 916	263 120
Paiements nets	74	999	561	-531	3 558	-4 924	42 432	199 564	78 880	4 743	325 356
Subvention aux produits laitiers											
	.	4 929	3 605	3 510	124 368	83 736	10 004	6 784	18 020	10 273	265 229
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	1	2	20	425	1 102	14	73	383	722	2 742
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	231	3 711	2 400	.	6 342
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	150	0	434	.	584
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	14	14
Encouragement à l'élevage du porc	.	703	703
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	192	192
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	50	50
Programme spécial canadien pour les grains	.	0	0	0	0	2	8	15	16	0	41
Remplacement des génisses d'élevage laitier	34	34
Aide pour l'affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	1 621	48	300	27	2	243	2 241
Programme de paiement au rendement pour les céréales fourragères	192	192
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	20 960	3 773	5 136	8 143	1 607	0	39 619
Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique	219	1 601	903	200	2 923
Aide aux producteurs de pommes de terre de semence agréées	.	.	9	9
Aide pour améliorer le revenu agricole	.	456	2 990	563	.	27 968	46 801	274 725	98 636	18 554	470 693
Aide aux sinistrés (rivière de la Paix)	20 457	.	20 457
Programme d'aide - grains de provende	5 081	.	.	5 081
Paiement compensatoire pour le tabac	4 158	4 158
Programme de développement des productions animales	1 165	.	.	0	1 165
Aide au transport des porcs	.	.	.	50	50
Total, autres paiements	267	3 003	3 904	833	23 006	37 051	53 805	291 775	123 935	19 711	557 290
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 271	14 408	12 966	6 603	414 517	193 875	159 976	616 624	314 192	63 635	1 799 067
Cotisations des producteurs	15	1 918	1 199	1 325	112 906	53 754	69 543	185 862	117 393	16 806	560 721
Paiements nets	2 256	12 490	11 767	5 278	301 611	140 121	90 433	430 762	196 799	46 829	1 238 346
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	9 307	40 938	3 927	.	.	54 172
Cotisations des producteurs	11 438	38 004	11 383	.	.	60 825
Paiements nets	-2 131	2 934	-7 456	.	.	-6 653
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	0	.	.	9 307	40 938	3 927	.	.	54 172
Cotisations des producteurs	0	.	0	.	.	11 438	38 004	11 383	.	.	60 825
Paiements nets	0	.	0	.	.	-2 131	2 934	-7 456	.	.	-6 653
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 271	14 408	12 966	6 603	414 517	193 875	169 283	657 562	318 119	63 635	1 853 239
Cotisations des producteurs	15	1 918	1 199	1 325	112 906	53 754	80 981	223 866	128 776	16 806	621 546
Paiements nets	2 256	12 490	11 767	5 278	301 611	140 121	88 302	433 696	189 343	46 829	1 231 693

Tableau 1-10 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1990

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	31 253	110 363	0	0	0	0	141 616
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	614	266	99 010	52 106	0	8 487	9 954	0	170 437
Électricité	0	0	0	0	2 620	0	0	0	0	0	2 620
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2 294	0	2 294
Carburants	23	599	234	349	2 342	13 835	3 304	4 624	3 822	655	29 787
Engrais et chaux	0	611	1 204	0	115	0	0	0	19 666	0	21 596
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	26
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	38 752	161	38 913
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	6 596	0	0	0	0	6 596
Achats de bestiaux	0	0	868	72	0	0	0	0	0	0	940
Total	23	1 236	2 920	687	135 340	182 900	3 304	13 111	74 488	816	414 825
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 294	15 644	15 886	7 290	549 857	376 775	163 280	629 735	388 680	64 451	2 213 892
Cotisations des producteurs	15	1 918	1 199	1 325	112 906	53 754	69 543	185 862	117 393	16 806	560 721
Paiements nets	2 279	13 726	14 687	5 965	436 951	323 021	93 737	443 873	271 287	47 645	1 653 171

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en juin 1999.

Tableau 1-11

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1991

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	1 962	690	966	42 216	92 292	112 128	366 609	217 539	3 254	837 656
Cotisations des producteurs	.	810	250	320	26 470	39 200	44 110	133 430	80 125	1 630	326 345
Paiements nets	.	1 152	440	646	15 746	53 092	68 018	233 179	137 414	1 624	511 311
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	0	6	0	0	0	1 598	323	35 952	0	0	37 879
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	27 465	80 549	49 023	954	157 991
Cotisations des producteurs	17 716	51 567	27 234	582	97 099
Paiements nets	9 749	28 982	21 789	372	60 892
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2 283	1 459	1 800	807	319 904	15 596	0	692	0	22 334	364 875
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	63 563	5 197	0	0	0	11 800	80 560
Paiements nets	2 283	1 459	1 800	807	256 341	10 399	0	692	0	10 534	284 315
Paiements stabilisation des prix											
	0	22	4	0	588	17 717	3	0	0	0	18 334
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	909	1 597	702	19 377	29 090	9 799	6 482	35 402	4 533	107 891
Cotisations des producteurs	.	684	776	479	16 063	19 300	6 806	5 583	19 715	3 262	72 668
Paiements nets	.	225	821	223	3 314	9 790	2 993	899	15 687	1 271	35 223
Assurance-récolte											
Paiements bruts	163	2 802	714	3 547	61 018	41 343	23 971	69 283	50 090	9 428	262 359
Cotisations des producteurs	14	1 131	236	1 109	22 035	28 739	28 884	72 846	59 407	5 313	219 714
Paiements nets	149	1 671	478	2 438	38 983	12 604	-4 913	-3 563	-9 317	4 115	42 645
Subvention aux produits laitiers											
	.	4 758	3 232	3 251	119 319	79 149	9 682	6 260	16 344	10 124	252 119
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	58	215	1 448	236	733	8 201	539	11 430
Dégâts causés par la sauvagine	0	.	133	2 121	770	.	3 024
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	135	0	278	.	413
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	20	20
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	215	215
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	24	24
Remplacement des génisses d'élevage laitier	68	68
Aide pour l'affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	87	0	0	0	0	0	87
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	4 810	0	7	1	0	12	4 830
Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique	71	122	0	363	556
Aide aux producteurs de pommes de terre de semence agréées	.	.	8	8
Aide pour améliorer le revenu agricole	.	627	500	845	.	26 907	15 065	1 922	77	1 399	47 342
Programme d'aide - grains de provende	8 281	.	.	8 281
Paiement compensatoire pour le tabac	331	331
Programme de développement des productions animales	738	.	.	0	738
Aide au transport des porcs	.	.	.	200	200
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture II	0	0	0	0	0	0	19 700	71 500	23 800	0	115 000
Programme d'aide pour la sécheresse - sud-est de l'Alberta	25 249	.	25 249
Programme de compensation PVYn	.	9 773	45	351	.	67	.	.	44	.	10 280
Aide spéciale pour la production de fruits de vergers	10 001	10 001
Programme d'établissement de couvert végétal permanent	1 430	3 140	2 990	80	7 640
Total, autres paiements	159	10 761	553	1 817	5 112	28 753	37 444	87 698	61 409	12 031	245 737
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 605	22 679	8 590	11 090	567 534	305 538	220 815	653 525	429 807	62 658	2 284 841
Cotisations des producteurs	14	2 625	1 262	1 908	128 131	92 436	97 516	263 426	186 481	22 587	796 386
Paiements nets	2 591	20 054	7 328	9 182	439 403	213 102	123 299	390 099	243 326	40 071	1 488 455

Tableau 1-11 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1991

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	9 215	55 946	11 721	.	76 882
Cotisations des producteurs	12 464	44 569	12 677	.	69 710
Paiements nets	-3 249	11 377	-956	.	7 172
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	3	.	17	.	.	.	9 215	55 946	11 721	.	76 902
Cotisations des producteurs	5	.	29	.	.	.	12 464	44 569	12 677	.	69 744
Paiements nets	-2	.	-12	.	.	.	-3 249	11 377	-956	.	7 158
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 608	22 679	8 607	11 090	567 534	305 538	230 030	709 471	441 528	62 658	2 361 743
Cotisations des producteurs	19	2 625	1 291	1 908	128 131	92 436	109 980	307 995	199 158	22 587	866 130
Paiements nets	2 589	20 054	7 316	9 182	439 403	213 102	120 050	401 476	242 370	40 071	1 495 613
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	42 444	116 384	0	0	0	0	158 828
Salaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts	0	0	3	259	76 000	59 133	14 418	4 962	9 378	0	164 153
Électricité	0	0	0	0	3 171	0	0	0	0	0	3 171
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2 600	0	2 600
Carburants	18	322	193	244	1 737	11 643	1 781	2 312	3 037	400	21 687
Engrais et chaux	0	477	921	0	184	0	0	0	20 575	0	22 157
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	28
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	33 358	0	33 358
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	5 463	0	0	0	0	5 463
Achats de bestiaux	0	0	845	76	0	0	0	0	0	0	921
Total	18	827	1 962	579	123 536	192 623	16 199	7 274	68 948	400	412 366
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	2 623	23 506	10 552	11 669	691 070	498 161	237 014	660 799	498 755	63 058	2 697 207
Cotisations des producteurs	14	2 625	1 262	1 908	128 131	92 436	97 516	263 426	186 481	22 587	796 386
Paiements nets	2 609	20 881	9 290	9 761	562 939	405 725	139 498	397 373	312 274	40 471	1 900 821

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-12

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1992

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	4 667	963	1 880	77 090	254 338	169 469	517 783	357 190	6 249	1 389 629
Cotisations des producteurs	.	1 450	330	470	38 490	67 115	65 250	175 370	114 404	2 170	465 049
Paiements nets	.	3 217	633	1 410	38 600	187 223	104 219	342 413	242 786	4 079	924 580
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	289	1 717	377	0	2 526	44 506	62 278	138 421	98 894	4 255	353 263
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	-2 494	-7 317	-4 452	-87	-14 350
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0
Paiements nets	-2 494	-7 317	-4 452	-87	-14 350
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2 581	1 157	1 800	902	318 387	26 012	0	0	0	16 961	367 800
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	87 343	8 266	0	0	0	6 571	102 180
Paiements nets	2 581	1 157	1 800	902	231 044	17 746	0	0	0	10 390	265 620
Paiements stabilisation des prix	0	2	34	109	1 555	9 822	0	0	0	3	11 525
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	3 616	3 491	2 037	68 984	106 040	38 427	24 501	116 209	7 726	371 031
Cotisations des producteurs	.	703	1 103	501	17 707	16 934	8 719	6 107	29 270	3 319	84 363
Paiements nets	.	2 913	2 388	1 536	51 277	89 106	29 708	18 394	86 939	4 407	286 668
Assurance-récolte											
Paiements bruts	124	1 888	1 025	10 336	37 248	33 645	21 048	165 175	80 404	5 061	355 954
Cotisations des producteurs	29	1 019	217	1 717	20 988	34 253	32 548	98 110	35 471	2 424	226 776
Paiements nets	95	869	808	8 619	16 260	-608	-11 500	67 065	44 933	2 637	129 178
Subvention aux produits laitiers	.	4 857	2 937	3 008	107 477	72 245	8 981	6 132	15 248	10 094	230 979
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	2	29	323	2 919	471	72	5 419	136	9 371
Dégâts causés par la sauvagine	373	.	428	683	1 182	.	2 666
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	568	0	204	.	772
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	15	15
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	184	184
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	25	25
Remplacement des génisses d'élevage laitier	40	40
Aide pour l'affouragement en vert & pertes bétail dues à la sécheresse	86	0	0	0	0	0	86
Aide spéciale en raison d'une sécheresse	10	0	0	0	0	0	10
Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique	5	0	0	16	21
Aide aux producteurs de pommes de terre de semence agréées	.	.	6	6
Aide pour améliorer le revenu agricole	.	0	0	0	.	27	0	0	0	0	27
Programme d'aide - grains de provende	9 252	.	.	9 252
Programme de développement des productions animales	2	.	.	2	4
Aide au transport des porcs	.	.	.	200	200
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture II	1 024	9 275	3 708	9 379	10 279	93 936	77 016	223 473	165 580	9 666	603 336
Programme d'aide pour la sécheresse - sud-est de l'Alberta	24 439	.	24 439
Programme de compensation PVYn	.	3 467	46	103	.	227	.	.	0	.	3 843
Aide spéciale pour la production de fruits de vergers	5 600	5 600
Programme d'établissement de couvert végétal permanent	1 430	3 140	2 990	80	7 640
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture I	181	1 498	.	.	111	1 790
Programme d'ajustement du revenu suivant la replantation des vergers	785	785
Total, autres paiements	1 265	12 951	3 762	9 727	11 071	97 109	81 413	236 620	199 814	16 380	670 112
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	4 259	30 855	14 389	27 999	624 338	643 717	379 122	1 081 315	863 307	66 642	3 735 943
Cotisations des producteurs	29	3 172	1 650	2 688	164 528	126 568	106 517	279 587	179 145	14 484	878 368
Paiements nets	4 230	27 683	12 739	25 311	459 810	517 149	272 605	801 728	684 162	52 158	2 857 575

Tableau 1-12 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1992

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	9 408	18 759	26 721	.	54 888
Cotisations des producteurs	13 192	48 410	21 775	.	83 377
Paiements nets	-3 784	-29 651	4 946	.	-28 489
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	4	.	4	.	.	.	9 408	18 759	26 721	.	54 896
Cotisations des producteurs	6	.	28	.	.	.	13 192	48 410	21 775	.	83 411
Paiements nets	-2	.	-24	.	.	.	-3 784	-29 651	4 946	.	-28 515
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	4 263	30 855	14 393	27 999	624 338	643 717	388 530	1 100 074	890 028	66 642	3 790 839
Cotisations des producteurs	35	3 172	1 678	2 688	164 528	126 568	119 709	327 997	200 920	14 484	961 779
Paiements nets	4 228	27 683	12 715	25 311	459 810	517 149	268 821	772 077	689 108	52 158	2 829 060
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	56 344	116 972	0	0	0	0	173 316
Salaires	0	0	0	0	0	306	0	0	0	0	306
Intérêts	0	0	0	250	45 300	3 075	0	1 806	9 136	0	59 567
Électricité	0	0	0	0	3 357	0	0	0	0	0	3 357
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	300	0	300
Carburants	0	25	15	22	883	8 596	102	111	283	85	10 122
Engrais et chaux	0	306	682	0	214	0	0	0	6 229	0	7 431
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	28
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	43 658	0	43 658
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	2 413	0	0	0	0	2 413
Achats de bestiaux	0	0	795	85	0	0	0	0	0	0	880
Total	0	359	1 492	357	106 098	131 362	102	1 917	59 606	85	301 378
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	4 259	31 214	15 881	28 356	730 436	775 079	379 224	1 083 232	922 913	66 727	4 037 321
Cotisations des producteurs	29	3 172	1 650	2 688	164 528	126 568	106 517	279 587	179 145	14 484	878 368
Paiements nets	4 230	28 042	14 231	25 668	565 908	648 511	272 707	803 645	743 768	52 243	3 158 953

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-13

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1993

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	2 481	880	2 215	119 919	108 735	275 045	467 415	350 890	7 683	1 335 263
Cotisations des producteurs	.	2 000	270	450	37 021	54 314	50 190	125 290	101 582	2 320	373 437
Paiements nets	.	481	610	1 765	82 898	54 421	224 855	342 125	249 308	5 363	961 826
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	21	1 148	144	0	1 888	23 902	24 046	69 919	39 118	2 274	162 460
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	-2 609	-7 652	-4 656	-91	-15 008
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0
Paiements nets	-2 609	-7 652	-4 656	-91	-15 008
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1 705	963	1 800	891	250 414	1 167	0	0	0	5 019	261 959
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	89 350	389	0	0	0	1 666	91 405
Paiements nets	1 705	963	1 800	891	161 064	778	0	0	0	3 353	170 554
Paiements stabilisation des prix											
	0	0	0	0	11	5	0	0	0	0	16
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	-2	1 701	122	3 215	5 213	1 446	4 924	2 982	1 671	21 272
Cotisations des producteurs	.	534	850	418	23 762	12 565	8 183	7 338	23 155	2 671	79 476
Paiements nets	.	-536	851	-296	-20 547	-7 352	-6 737	-2 414	-20 173	-1 000	-58 204
Assurance-récolte											
Paiements bruts	68	2 304	532	9 348	52 025	182 206	69 895	259 741	134 613	12 989	723 721
Cotisations des producteurs	22	1 210	425	3 430	30 838	43 338	34 953	120 451	49 983	4 749	289 399
Paiements nets	46	1 094	107	5 918	21 187	138 868	34 942	139 290	84 630	8 240	434 322
Subvention aux produits laitiers											
	.	4 774	3 009	2 884	109 828	70 029	8 637	5 473	14 935	10 361	229 930
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	16	241	2 603	17	23	1 190	25	4 115
Dégâts causés par la sauvagine	169	.	870	8 868	738	.	10 645
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	313	0	247	.	560
Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés	8	8
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	225	225
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	39	39
Remplacement des génisses d'élevage laitier	7	7
Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique	0	0	0	4	4
Aide aux producteurs de pommes de terre de semence agréées	.	.	10	10
Programme d'aide - grains de provende	1 765	.	.	1 765
Programme de développement des productions animales	0	.	.	2	2
Aide au transport des porcs	.	.	.	200	200
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture II	0	0	1	0	1 151	25 341	14	98	31	1 498	28 134
Programme d'aide pour la sécheresse - sud-est de l'Alberta	20 385	.	20 385
Programme de compensation PVYn	.	988	0	1 400	.	32	.	.	0	.	2 420
Mesures de soutien et d'adaptation en agriculture I	44	730	.	.	5	779
Programme d'ajustement du revenu suivant la replantation des vergers	1	1
Programme provisoire de péréquation pour la production de viande rouge	4 795	.	.	4 795
Subvention à la production porcine	847	847
Subvention au transport des porcs	759	759
Transitional Production Adjustment Program (TPAP)	244	244
Total, autres paiements	1 665	1 252	11	1 620	1 561	27 976	1 944	15 549	22 591	1 775	75 944
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	3 459	12 920	8 077	17 080	538 861	419 233	378 404	815 369	560 473	41 681	2 795 557
Cotisations des producteurs	22	3 744	1 545	4 298	180 971	110 606	93 326	253 079	174 720	11 406	833 717
Paiements nets	3 437	9 176	6 532	12 782	357 890	308 627	285 078	562 290	385 753	30 275	1 961 840

Tableau 1-13 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1993

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	9 079	22 309	15 690	.	47 078
Cotisations des producteurs	13 800	53 616	29 579	.	96 995
Paiements nets	-4 721	-31 307	-13 889	.	-49 917
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	7	.	16	.	.	.	9 079	22 309	15 690	.	47 101
Cotisations des producteurs	6	.	25	.	.	.	13 800	53 616	29 579	.	97 026
Paiements nets	1	.	-9	.	.	.	-4 721	-31 307	-13 889	.	-49 925
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	3 466	12 920	8 093	17 080	538 861	419 233	387 483	837 678	576 163	41 681	2 842 658
Cotisations des producteurs	28	3 744	1 570	4 298	180 971	110 606	107 126	306 695	204 299	11 406	930 743
Paiements nets	3 438	9 176	6 523	12 782	357 890	308 627	280 357	530 983	371 864	30 275	1 911 915
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	62 365	112 323	0	0	0	0	174 688
Salaires	0	0	0	0	0	431	0	0	0	0	431
Intérêts	0	0	0	126	34 944	91	0	11	8 907	0	44 079
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	0	0	0	1 139	7 300	1	36 500	0	0	44 940
Engrais et chaux	0	0	550	0	0	0	0	0	0	0	550
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	43 254	0	43 254
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	736	0	0	0	0	736
Achats de bestiaux	0	0	773	70	0	0	0	0	0	0	843
Total	0	0	1 323	196	98 448	120 881	1	36 511	52 161	0	309 521
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	3 459	12 920	9 400	17 276	637 309	540 114	378 405	851 880	612 634	41 681	3 105 078
Cotisations des producteurs	22	3 744	1 545	4 298	180 971	110 606	93 326	253 079	174 720	11 406	833 717
Paiements nets	3 437	9 176	7 855	12 978	456 338	429 508	285 079	598 801	437 914	30 275	2 271 361

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-14

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1994

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	8 505	1 242	1 101	128 631	17 766	161 930	3 791	217 513	2 380	542 859
Cotisations des producteurs	.	3 300	392	98	33 180	49 425	43 096	4 470	32 675	1 561	168 197
Paiements nets	.	5 205	850	1 003	95 451	-31 659	118 834	-679	184 838	819	374 662
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	9	208	118	62	595	9 217	4 152	16 629	8 210	1 419	40 619
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	-230	-674	-411	-8	-1 323
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0
Paiements nets	-230	-674	-411	-8	-1 323
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2 883	739	1 800	583	290 245	409	0	0	0	3 813	300 472
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	100 359	136	0	0	0	1 226	101 721
Paiements nets	2 883	739	1 800	583	189 886	273	0	0	0	2 587	198 751
Paiements stabilisation des prix											
	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	5
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	556	780	200	8 723	7 728	5 282	3 921	33 709	6 687	67 586
Cotisations des producteurs	.	227	821	2 309	8 149	4 429	2 544	1 894	9 265	443	30 081
Paiements nets	.	329	-41	-2 109	574	3 299	2 738	2 027	24 444	6 244	37 505
Assurance-récolte											
Paiements bruts	41	1 506	642	3 631	40 045	38 015	96 407	173 594	55 739	5 205	414 825
Cotisations des producteurs	24	1 195	248	2 988	18 458	36 414	28 973	92 320	46 131	4 896	231 647
Paiements nets	17	311	394	643	21 587	1 601	67 434	81 274	9 608	309	183 178
Subvention aux produits laitiers											
	.	4 289	2 765	2 748	104 971	69 107	8 442	5 432	14 928	9 622	222 304
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	14	15	148	1 162	30	14	671	22	2 076
Dégâts causés par la sauvagine	396	.	262	1 949	506	.	3 113
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	624	0	4 958	.	5 582
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	147	147
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	13	13
Programme d'aide - grains de provende	52	.	.	52
Aide au transport des porcs	.	.	.	200	200
Programme d'aide pour la sécheresse - sud-est de l'Alberta	18 703	.	18 703
Programme d'ajustement du revenu suivant la replantation des vergers	0	0
Programme provisoire de péréquation pour la production de viande rouge	7 332	.	.	7 332
Transitional Production Adjustment Program (TPAP)	439	439
Compensation pour la production des porcs	1 705	1 705
Total, autres paiements	1 705	160	14	215	544	1 162	916	9 347	24 838	461	39 362
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	4 638	15 963	7 361	8 540	573 754	143 409	276 899	212 040	354 526	29 579	1 626 709
Cotisations des producteurs	24	4 722	1 461	5 395	160 146	90 404	74 613	98 684	88 071	8 126	531 646
Paiements nets	4 614	11 241	5 900	3 145	413 608	53 005	202 286	113 356	266 455	21 453	1 095 063

Tableau 1-14 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1994

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	36 887	133 610	27 683	.	198 180
Cotisations des producteurs	17 673	70 761	32 165	.	120 599
Paiements nets	19 214	62 849	-4 482	.	77 581
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	4	.	6	.	.	.	36 887	133 610	27 683	.	198 190
Cotisations des producteurs	4	.	27	.	.	.	17 673	70 761	32 165	.	120 630
Paiements nets	0	.	-21	.	.	.	19 214	62 849	-4 482	.	77 560
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	4 642	15 963	7 367	8 540	573 754	143 409	313 786	345 650	382 209	29 579	1 824 899
Cotisations des producteurs	28	4 722	1 488	5 395	160 146	90 404	92 286	169 445	120 236	8 126	652 276
Paiements nets	4 614	11 241	5 879	3 145	413 608	53 005	221 500	176 205	261 973	21 453	1 172 623
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	63 629	110 986	0	0	0	0	174 615
Salaires	0	0	0	0	0	906	0	0	0	0	906
Intérêts	0	0	0	93	31 256	0	0	0	9 308	0	40 657
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	0	0	0	982	6 475	0	36 600	0	0	44 057
Engrais et chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	35 452	0	35 452
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	0	677	50	0	0	0	0	0	0	727
Total	0	0	677	143	95 867	118 367	0	36 600	44 760	0	296 414
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	4 638	15 963	8 038	8 683	669 621	261 776	276 899	248 640	399 286	29 579	1 923 123
Cotisations des producteurs	24	4 722	1 461	5 395	160 146	90 404	74 613	98 684	88 071	8 126	531 646
Paiements nets	4 614	11 241	6 577	3 288	509 475	171 372	202 286	149 956	311 215	21 453	1 391 477

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-15

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1995

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	3 924	763	2 304	66 315	-199	50 393	-254	54 635	986	178 867
Cotisations des producteurs	.	1 240	314	884	32 025	0	42 717	156	15 400	478	93 214
Paiements nets	.	2 684	449	1 420	34 290	-199	7 676	-410	39 235	508	85 653
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)											
	19	138	171	31	454	11 593	4 465	24 001	3 290	2 134	46 296
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	-109	-319	-195	-3	-626
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0
Paiements nets	-109	-319	-195	-3	-626
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	3 057	628	1 800	477	302 016	0	0	0	0	150	308 128
Cotisations des producteurs	0	0	172	128	104 210	0	0	0	0	83	104 593
Paiements nets	3 057	628	1 628	349	197 806	0	0	0	0	67	203 535
Paiements stabilisation des prix											
	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	-1	-11	-1	1 496	725	972	2 761	4 477	133	10 551
Cotisations des producteurs	.	-47	161	-7	2 861	-635	1 412	-198	-796	-86	2 665
Paiements nets	.	46	-172	6	-1 365	1 360	-440	2 959	5 273	219	7 886
Assurance-récolte											
Paiements bruts	1	1 864	292	5 902	38 154	25 818	36 825	139 740	54 650	3 479	306 725
Cotisations des producteurs	14	988	222	3 401	17 866	35 356	34 716	96 898	59 045	4 236	252 742
Paiements nets	-13	876	70	2 501	20 288	-9 538	2 109	42 842	-4 395	-757	53 983
Subvention aux produits laitiers											
	.	4 197	2 889	2 750	102 346	65 258	7 919	5 335	13 169	9 690	213 553
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	4	0	12	118	1 142	12	35	21	13	1 357
Dégâts causés par la sauvagine	561	.	104	1 275	553	.	2 493
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	487	0	198	.	685
Aide à la production de veaux de vaches allaitantes	.	119	119
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	7	7
Aide au transport des porcs	.	.	.	150	150
Programme d'aide pour la sécheresse - sud-est de l'Alberta	16 294	.	16 294
Programme d'ajustement du revenu suivant la replantation des vergers	0	0
Programme provisoire de péréquation pour la production de viande rouge	2 017	.	.	2 017
Transitional Production Adjustment Program (TPAP)	1 467	1 467
Plan national de transition pour les porcs	.	362	417	207	14	7 068	4 138	2 218	5 160	576	20 160
PVYn Settlement	.	15 300	15 300
Programme temporaire d'aide financière de transition	6 856	6 856
Programme d'aide aux dépôts du CSRN pour les éleveurs de bovins	.	.	266	266
Total, autres paiements	0	15 792	683	369	693	8 210	4 741	5 545	22 226	8 912	67 171
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	3 077	26 542	6 587	11 832	511 474	111 407	105 206	176 809	152 252	25 481	1 130 667
Cotisations des producteurs	14	2 181	869	4 406	156 962	34 721	78 845	96 856	73 649	4 711	453 214
Paiements nets	3 063	24 361	5 718	7 426	354 512	76 686	26 361	79 953	78 603	20 770	677 453

Tableau 1-15 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1995

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	14 898	134 714	25 126	.	174 738
Cotisations des producteurs	18 117	80 788	34 460	.	133 365
Paiements nets	-3 219	53 926	-9 334	.	41 373
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	4	.	7	.	.	.	14 898	134 714	25 126	.	174 749
Cotisations des producteurs	3	.	26	.	.	.	18 117	80 788	34 460	.	133 394
Paiements nets	1	.	-19	.	.	.	-3 219	53 926	-9 334	.	41 355
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	3 081	26 542	6 594	11 832	511 474	111 407	120 104	311 523	177 378	25 481	1 305 416
Cotisations des producteurs	17	2 181	895	4 406	156 962	34 721	96 962	177 644	108 109	4 711	586 608
Paiements nets	3 064	24 361	5 699	7 426	354 512	76 686	23 142	133 879	69 269	20 770	718 808
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	61 359	108 504	0	0	0	0	169 863
Salaires	0	0	0	0	0	1 106	0	0	0	0	1 106
Intérêts	0	0	0	254	44 900	0	0	0	7 150	0	52 304
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	0	0	0	0	5 400	0	38 623	0	0	44 023
Engrais et chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	8 750	0	8 750
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	0	499	46	0	0	0	0	0	0	545
Total	0	0	499	300	106 259	115 010	0	38 623	15 900	0	276 591
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	3 077	26 542	7 086	12 132	617 733	226 417	105 206	215 432	168 152	25 481	1 407 258
Cotisations des producteurs	14	2 181	869	4 406	156 962	34 721	78 845	96 856	73 649	4 711	453 214
Paiements nets	3 063	24 361	6 217	7 726	460 771	191 696	26 361	118 576	94 503	20 770	954 044

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-16

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1996

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	1 492	247	1 083	11 589	563	8 580	145 381	8 164	-9	177 090
Cotisations des producteurs	.	420	18	766	0	0	14 307	112 191	428	40	128 170
Paiements nets	.	1 072	229	317	11 589	563	-5 727	33 190	7 736	-49	48 920
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	85	765	563	599	1 106	30 295	14 714	47 678	14 128	4 783	114 716
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	-787	-2 308	-1 404	-28	-4 527
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0
Paiements nets	-787	-2 308	-1 404	-28	-4 527
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	2 136	628	1 650	14	295 931	0	0	0	0	0	300 359
Cotisations des producteurs	0	0	525	399	117 950	0	0	0	0	0	118 874
Paiements nets	2 136	628	1 125	-385	177 981	0	0	0	0	0	181 485
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	0	0	80	39	14	17	-19	477	-1 069	-461
Cotisations des producteurs	.	0	0	23	31	6	1 353	6	205	0	1 624
Paiements nets	.	0	0	57	8	8	-1 336	-25	272	-1 069	-2 085
Assurance-récolte											
Paiements bruts	33	1 595	400	8 201	28 323	58 096	20 216	97 250	39 266	3 452	256 832
Cotisations des producteurs	10	1 127	296	2 531	18 513	32 042	38 715	102 776	51 423	3 886	251 319
Paiements nets	23	468	104	5 670	9 810	26 054	-18 499	-5 526	-12 157	-434	5 513
Subvention aux produits laitiers											
	.	3 179	2 668	2 303	77 955	53 742	6 537	4 268	11 677	8 328	170 657
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	11	0	1 159	1 043	5	69	43	11	2 341
Dégâts causés par la sauvagine	560	.	360	6 680	4 540	.	12 140
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	876	0	520	.	1 396
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	3	3
Programme d'aide pour la sécheresse - sud-est de l'Alberta	61	.	61
Programme d'ajustement du revenu suivant la replantation des vergers	145	145
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	1 080	1 080
Plan national de transition pour les porcs	.	0	0	0	0	13	19	0	2	0	34
Programme temporaire d'aide financière de transition	1 346	1 346
Programme d'aide aux dépôts du CSRN pour les éleveurs de bovins	.	.	220	220
Rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères	4 519	4 687	7 128	5 544	1 932	66	.	.	.	14 178	38 054
Fonds de développement Canada-Alberta du secteur du porc	2 319	.	2 319
<i>1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program</i>	272	.	272
<i>Lean Beef Program : Weaning Weight</i>	.	111	111
Progr. spécial relatif aux pluies de juillet 1996	88	88
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	45 649	.	45 649
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	.	216	216
Total, autres paiements	4 519	5 017	7 359	5 544	3 739	1 122	1 260	6 749	53 406	16 760	105 475
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	6 773	12 676	12 887	17 824	418 682	143 832	50 537	298 999	125 714	32 217	1 120 141
Cotisations des producteurs	10	1 547	839	3 719	136 494	32 048	54 375	214 973	52 056	3 926	499 987
Paiements nets	6 763	11 129	12 048	14 105	282 188	111 784	-3 838	84 026	73 658	28 291	620 154

Tableau 1-16 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1996

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	5 644	49 797	26 172	.	81 613
Cotisations des producteurs	20 321	117 187	41 782	.	179 290
Paiements nets	-14 677	-67 390	-15 610	.	-97 677
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	2	.	48	.	.	.	5 644	49 797	26 172	.	81 663
Cotisations des producteurs	3	.	26	.	.	.	20 321	117 187	41 782	.	179 319
Paiements nets	-1	.	22	.	.	.	-14 677	-67 390	-15 610	.	-97 656
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	6 775	12 676	12 935	17 824	418 682	143 832	56 181	348 796	151 886	32 217	1 201 804
Cotisations des producteurs	13	1 547	865	3 719	136 494	32 048	74 696	332 160	93 838	3 926	679 306
Paiements nets	6 762	11 129	12 070	14 105	282 188	111 784	-18 515	16 636	58 048	28 291	522 498
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	49 382	106 457	0	0	0	0	155 839
Salaires	0	0	0	0	0	893	0	0	0	0	893
Intérêts	0	0	0	252	33 778	0	0	0	8 108	0	42 138
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	0	0	0	0	6 418	0	36 135	0	0	42 553
Engrais et chaux	0	0	152	0	0	0	0	0	0	0	152
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	0	62	35	0	0	0	0	0	0	97
Total	0	0	214	287	83 160	113 768	0	36 135	8 108	0	241 672
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	6 773	12 676	13 101	18 111	501 842	257 600	50 537	335 134	133 822	32 217	1 361 813
Cotisations des producteurs	10	1 547	839	3 719	136 494	32 048	54 375	214 973	52 056	3 926	499 987
Paiements nets	6 763	11 129	12 262	14 392	365 348	225 552	-3 838	120 161	81 766	28 291	861 826

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-17

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1997

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	0	0	0	6 151	0	15 829	-667	21 487	1 656	44 456
Cotisations des producteurs	.	12	0	0	0	0	137	59	29	20	257
Paiements nets	.	-12	0	0	6 151	0	15 692	-726	21 458	1 636	44 199
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	64	2 180	509	1 234	1 790	34 318	20 065	65 109	22 773	5 280	153 322
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	-101	-297	-181	-3	-582
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0
Paiements nets	-101	-297	-181	-3	-582
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	1 662	621	103	134	168 326	0	0	0	0	0	170 846
Cotisations des producteurs	0	0	431	238	109 547	0	0	0	0	0	110 216
Paiements nets	1 662	621	-328	-104	58 779	0	0	0	0	0	60 630
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	0	650	1 109	0	-29	0	-45	3 895	-3	5 577
Cotisations des producteurs	.	0	0	0	0	0	0	0	-1	0	-1
Paiements nets	.	0	650	1 109	0	-29	0	-45	3 896	-3	5 578
Assurance-récolte											
Paiements bruts	137	1 481	725	3 188	39 075	47 154	32 682	84 899	80 395	12 985	302 721
Cotisations des producteurs	18	965	297	1 761	19 923	36 403	39 223	91 375	60 651	1 869	252 485
Paiements nets	119	516	428	1 427	19 152	10 751	-6 541	-6 476	19 744	11 116	50 236
Subvention aux produits laitiers											
.	.	2 064	3 633	2 746	59 615	53 284	4 528	3 404	9 121	8 215	146 610
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	5	0	2	7	1 167	1 087	40	4	16	13	2 341
Dégâts causés par la sauvagine	430	.	368	5 754	4 518	.	11 070
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	1 971	0	4 501	.	6 472
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	12	12
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	20	20
Rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères	4 147	350	2 304	2 736	2 265	357	.	.	.	4 387	16 546
Fonds de développement Canada-Alberta du secteur du porc	14	.	14
<i>1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program</i>	53	.	53
<i>Lean Beef Program : Weaning Weight</i>	.	111	111
Progr. spécial relatif aux pluies de juillet 1996	61	61
Programme d'aide pour la mise en commun des frais de transport	53 359	49 563	.	.	102 922
Indemnités des dommages causés par le gros gibier	6 133	.	.	6 133
Programme redémarrage de diversification de l'économie de l'Ouest	4 600	.	.	.	4 600
Plan national de transition pour les pommes	.	.	529	.	1 913	2 442
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	2 000	.	.	.	2 000
<i>1997 Special Transitional Payment</i>	1 007	1 007
Programme de rétablissement des cultures	752	.	.	.	752
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	416	416
Prog. de reconstruction économique temp. - pluies 1996	166	166
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	56 386	.	56 386
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	.	1 170	1 170
Total, autres paiements	4 152	1 643	2 835	2 743	6 002	1 860	63 090	61 454	65 488	5 427	214 694
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	6 015	7 989	8 455	11 154	280 959	136 587	136 093	213 857	202 978	33 557	1 037 644
Cotisations des producteurs	18	977	728	1 999	129 470	36 403	39 360	91 434	60 679	1 889	362 957
Paiements nets	5 997	7 012	7 727	9 155	151 489	100 184	96 733	122 423	142 299	31 668	674 687

Tableau 1-17 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1997

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	5 926	50 391	14 751	.	71 068
Cotisations des producteurs	17 224	103 387	34 616	.	155 227
Paiements nets	-11 298	-52 996	-19 865	.	-84 159
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	2	.	45	.	.	.	5 926	50 391	14 751	.	71 115
Cotisations des producteurs	2	.	18	.	.	.	17 224	103 387	34 616	.	155 247
Paiements nets	0	.	27	.	.	.	-11 298	-52 996	-19 865	.	-84 132
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	6 017	7 989	8 500	11 154	280 959	136 587	142 019	264 248	217 729	33 557	1 108 759
Cotisations des producteurs	20	977	746	1 999	129 470	36 403	56 584	194 821	95 295	1 889	518 204
Paiements nets	5 997	7 012	7 754	9 155	151 489	100 184	85 435	69 427	122 434	31 668	590 555
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	49 601	108 883	0	0	0	0	158 484
Salaires	0	0	0	0	0	1 983	0	0	0	0	1 983
Intérêts	0	0	0	218	14 798	0	0	0	7 370	0	22 386
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	0	0	0	0	5 605	0	38 860	0	0	44 465
Engrais et chaux	0	0	178	0	0	0	0	0	0	0	178
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	19	80	26	0	0	0	0	0	0	125
Total	0	19	258	244	64 399	116 471	0	38 860	7 370	0	227 621
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	6 015	8 008	8 713	11 398	345 358	253 058	136 093	252 717	210 348	33 557	1 265 265
Cotisations des producteurs	18	977	728	1 999	129 470	36 403	39 360	91 434	60 679	1 889	362 957
Paiements nets	5 997	7 031	7 985	9 399	215 888	216 655	96 733	161 283	149 669	31 668	902 308

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-18

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1998

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)											
Paiements bruts	.	0	0	0	0	0	36	-378	0	0	-342
Cotisations des producteurs	.	0	0	0	0	0	29	27	0	0	56
Paiements nets	.	0	0	0	0	0	7	-405	0	0	-398
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	116	4 513	1 722	613	4 024	76 002	29 678	105 053	38 269	8 734	268 724
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest											
Paiements bruts	-40	-116	-71	-1	-228
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	0
Paiements nets	-40	-116	-71	-1	-228
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1 141	7 790	427	498 589	0	0	0	0	0	507 947
Cotisations des producteurs	0	0	664	0	106 695	0	0	0	0	0	107 359
Paiements nets	0	1 141	7 126	427	391 894	0	0	0	0	0	400 588
Paiements tripartites											
Paiements bruts	.	0	0	0	-3	-3	-2	-3	-13	-2	-26
Cotisations des producteurs	.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements nets	.	0	0	0	-3	-3	-2	-3	-13	-2	-26
Assurance-récolte											
Paiements bruts	10	754	888	1 417	17 307	51 329	39 948	95 478	103 327	7 898	318 356
Cotisations des producteurs	9	813	312	781	20 075	40 446	39 231	77 607	62 778	2 173	244 225
Paiements nets	1	-59	576	636	-2 768	10 883	717	17 871	40 549	5 725	74 131
Subvention aux produits laitiers											
.	.	1 898	3 323	2 499	54 536	47 364	3 965	2 734	7 711	8 083	132 113
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	5	2 054	1 635	522	28	61	35	4 340
Dégâts causés par la sauvagine	1 000	.	210	554	937	.	2 701
Dédommagement pour les pertes de cultures	16	.	.	.	0	.	768	0	1 987	.	2 771
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	7	7
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	0	0
Rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères	227	1 272	0	0	0	0	.	.	.	0	1 499
<i>1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program</i>	82	.	82
<i>Lean Beef Program : Weaning Weight</i>	.	115	115
Progr. spécial relatif aux pluies de juillet 1996	12	12
Indemnités des dommages causés par le gros gibier	577	.	.	577
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	11 500	.	.	.	11 500
<i>1997 Special Transitional Payment</i>	6	6
Programme de rétablissement des cultures	156	.	.	.	156
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	15 071	15 071
Prog. de reconstruction économique temp. - pluies 1996	95	95
Progr. relatif au verglas de 1998	14 829	14 829
Secours aux sinistrés de l'est de l'Ontario	9 643	9 643
<i>Hog Stabilization Fund N.B.</i>	.	.	.	797	797
Programme de relance après la tempête de verglas	493	493
<i>Beef Performance Program</i>	.	.	365	365
<i>South-Western Alberta Grass Fire Disaster Recovery Program</i>	323	.	323
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	63 215	.	63 215
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	.	1 431	1 431
<i>B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)</i>	9 059	9 059
Total, autres paiements	243	2 825	365	802	18 483	26 349	13 156	1 159	66 605	9 100	139 087
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	369	11 131	14 088	5 758	592 936	201 041	86 741	203 927	215 828	33 812	1 365 631
Cotisations des producteurs	9	813	976	781	126 770	40 446	39 260	77 634	62 778	2 173	351 640
Paiements nets	360	10 318	13 112	4 977	466 166	160 595	47 481	126 293	153 050	31 639	1 013 991

Tableau 1-18 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1998

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	5 343	31 246	19 266	.	55 855
Cotisations des producteurs	19 242	92 994	28 977	.	141 213
Paiements nets	-13 899	-61 748	-9 711	.	-85 358
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	3	.	55	.	.	.	5 343	31 246	19 266	.	55 913
Cotisations des producteurs	0	.	17	.	.	.	19 242	92 994	28 977	.	141 230
Paiements nets	3	.	38	.	.	.	-13 899	-61 748	-9 711	.	-85 317
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	372	11 131	14 143	5 758	592 936	201 041	92 084	235 173	235 094	33 812	1 421 544
Cotisations des producteurs	9	813	993	781	126 770	40 446	58 502	170 628	91 755	2 173	492 870
Paiements nets	363	10 318	13 150	4 977	466 166	160 595	33 582	64 545	143 339	31 639	928 674
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	51 762	350	0	0	0	0	52 112
Salaires	0	0	0	0	0	2 850	0	0	0	0	2 850
Intérêts	0	0	3 004	211	15 912	0	0	0	4 956	0	24 083
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	0	0	0	0	5 085	0	34 725	0	0	39 810
Engrais et chaux	0	0	194	0	0	0	0	0	0	0	194
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	34	100	26	0	0	0	0	0	0	160
Total	0	34	3 298	237	67 674	8 285	0	34 725	4 956	0	119 209
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	369	11 165	17 386	5 995	660 610	209 326	86 741	238 652	220 784	33 812	1 484 840
Cotisations des producteurs	9	813	976	781	126 770	40 446	39 260	77 634	62 778	2 173	351 640
Paiements nets	360	10 352	16 410	5 214	533 840	168 880	47 481	161 018	158 006	31 639	1 133 200

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2003.

Tableau 1-19

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1999

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	115	5 842	2 174	932	5 194	109 107	58 267	187 785	65 656	9 846	444 918
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	1 029	6 954	0	564 793	0	0	0	0	0	572 776
Cotisations des producteurs	0	0	1 546	0	152 173	0	0	0	0	0	153 719
Paiements nets	0	1 029	5 408	0	412 620	0	0	0	0	0	419 057
Assurance-récolte											
Paiements bruts	165	2 204	711	961	8 560	28 644	29 668	117 747	45 967	4 917	239 544
Cotisations des producteurs	8	1 137	323	540	21 107	35 458	27 758	68 854	57 077	2 325	214 587
Paiements nets	157	1 067	388	421	-12 547	-6 814	1 910	48 893	-11 110	2 592	24 957
Subvention aux produits laitiers	.	1 480	2 485	1 940	42 726	36 487	3 137	2 252	6 636	6 509	103 652
Autres paiements											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest	-6	-16	-9	0	-31
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)	.	0	0	0	0	0	-43	-183	0	0	-226
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	1 701	2 693	71	112	387	85	5 049
Dégâts causés par la sauvagine	783	.	365	3 455	1 513	.	6 116
Dédommagement pour les pertes de cultures	30	.	.	.	0	.	512	852	516	.	1 910
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	8	8
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	5 316	5 316
Rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères	0	108	0	0	0	0	.	.	.	0	108
<i>Lean Beef Program : Weaning Weight</i>	.	79	79
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	2 500	.	.	.	2 500
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	74 844	74 844
Progr. relatif au verglas de 1998	27 251	27 251
Secours aux sinistrés de l'est de l'Ontario	3 284	3 284
<i>Hog Stabilization Fund N.B.</i>	.	.	.	673	673
Programme de relance après la tempête de verglas	2 003	2 003
<i>Beef Performance Program</i>	.	.	313	313
<i>1999 MFDAP Unseeded Acreage</i>	55 836	.	.	.	55 836
<i>Can.-Sask. 1999 Unseeded Acreage</i>	7 726	.	.	7 726
<i>1999 MFDAP Custom Seeding</i>	5 645	.	.	.	5 645
<i>1999 MFDAP Forage Restoration</i>	3 038	.	.	.	3 038
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	-5	-5	2 421	-4	-17	-2	2 388
<i>1999 MFDAP Hay Shortfall</i>	2 185	.	.	.	2 185
<i>Swine Processing Enhancing Program</i>	.	.	.	1 003	1 003
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	165	.	.	.	165
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	78 921	.	78 921
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	.	1 339	1 339
<i>B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)</i>	14 141	14 141
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	77 885	77 885
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	39	6 607	1 880	342	80	.	42 183	113 552	2 352	0	167 035
Total, autres paiements	69	8 141	2 193	2 018	31 813	158 701	114 872	..	83 663	19 540	546 504
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	349	18 696	14 517	5 851	653 086	332 939	205 944	433 278	201 922	40 812	1 907 394
Cotisations des producteurs	8	1 137	1 869	540	173 280	35 458	27 758	68 854	57 077	2 325	368 306
Paiements nets	341	17 559	12 648	5 311	479 806	297 481	178 186	364 424	144 845	38 487	1 539 088

Tableau 1-19 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 1999

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	10 073	42 230	16 325	.	68 628
Cotisations des producteurs	15 450	77 897	24 925	.	118 272
Paiements nets	-5 377	-35 667	-8 600	.	-49 644
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	1	.	11	.	.	.	10 073	42 230	16 325	.	68 640
Cotisations des producteurs	3	.	1	.	.	.	15 450	77 897	24 925	.	118 276
Paiements nets	-2	.	10	.	.	.	-5 377	-35 667	-8 600	.	-49 636
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	350	18 696	14 528	5 851	653 086	332 939	216 017	475 508	218 247	40 812	1 976 034
Cotisations des producteurs	11	1 137	1 870	540	173 280	35 458	43 208	146 751	82 002	2 325	486 582
Paiements nets	339	17 559	12 658	5 311	479 806	297 481	172 809	328 757	136 245	38 487	1 489 452
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	60 495	0	0	0	0	0	60 495
Salaires	0	0	0	0	0	2 946	0	0	0	0	2 946
Intérêts	0	0	3 001	303	16 380	0	0	0	4 010	0	23 694
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	0	0	0	0	5 028	0	34 849	0	0	39 877
Engrais et chaux	0	0	160	0	0	0	0	0	0	0	160
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	96	100	31	0	0	0	0	0	0	227
Total	0	96	3 261	334	76 875	7 974	0	34 849	4 010	0	127 399
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	349	18 792	17 778	6 186	729 961	340 913	205 944	468 127	205 932	40 812	2 034 793
Cotisations des producteurs	8	1 137	1 869	540	173 280	35 458	27 758	68 854	57 077	2 325	368 306
Paiements nets	341	17 655	15 909	5 646	556 681	305 455	178 186	399 273	148 855	38 487	1 666 487

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2008.

Tableau 1-20

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2000

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	136	6 266	1 731	1 289	7 633	109 730	61 628	186 722	71 853	9 233	456 221
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	598	722	0	409 860	0	0	0	0	0	411 180
Cotisations des producteurs	0	0	408	0	159 738	0	0	0	0	0	160 146
Paiements nets	0	598	314	0	250 122	0	0	0	0	0	251 034
Assurance-récolte											
Paiements bruts	77	2 878	431	1 294	80 121	71 749	53 954	116 510	116 001	8 367	451 382
Cotisations des producteurs	4	1 071	300	429	20 248	31 655	29 071	59 062	39 871	2 371	184 082
Paiements nets	73	1 807	131	865	59 873	40 094	24 883	57 448	76 130	5 996	267 300
Subvention aux produits laitiers	.	1 022	1 759	1 368	30 393	25 934	2 167	1 553	4 182	4 288	72 666
Autres paiements											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest	-32	-92	-56	0	-180
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)	.	0	0	0	0	0	-1	-87	0	0	-88
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	1 915	830	62	3 959	1 429	331	8 526
Dégâts causés par la sauvagine	1 048	.	697	3 179	2 991	.	7 915
Dédommagement pour les pertes de cultures	7	.	.	.	0	.	632	973	1 624	.	3 236
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	0	0
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	3 554	3 554
<i>Lean Beef Program : Weaning Weight</i>	.	50	50
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	135 849	.	135 849
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	.	10	10
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	127 244	127 244
Progr. relatif au verglas de 1998	3 684	3 684
Programme de relance après la tempête de verglas	464	464
<i>Beef Performance Program</i>	.	.	504	504
<i>B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)</i>	6 630	6 630
<i>1999 MFDAP Unseeded Acreage</i>	950	.	.	.	950
<i>Can.-Sask. 1999 Unseeded Acreage</i>	1 140	.	.	1 140
<i>1999 MFDAP Custom Seeding</i>	151	.	.	.	151
<i>1999 MFDAP Forage Restoration</i>	944	.	.	.	944
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	-4	-4	-1	-6	-17	-1	-33
<i>1999 MFDAP Hay Shortfall</i>	929	.	.	.	929
<i>Swine Processing Enhancing Program</i>	.	.	394	394
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	197	.	.	.	197
<i>Alberta Farm Income Assistance Program</i>	309 357	.	309 357
Prog. Canada-Saskatchewan relatif à l'ajustement	259 665	.	.	259 665
Prog. Canada-Manitoba relatif à l'ajustement	100 007	.	.	.	100 007
<i>Weather-Related Loss Provision Program</i>	.	.	5 000	5 000
<i>Transportation Adjustment Fund (TAF)</i>	1 335	1 335
Aide aux exploitations ovines affectées par la tremblante	1 000	1 000
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	86 795	86 795
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	148	6 101	1 817	1 457	5 369	.	45 101	108 574	19 346	4 656	192 569
<i>SIR Clean up and Compliance Grant</i>	151	151
<i>Beef Quality Incentive Program</i>	.	29	29
<i>Beef Quality Marketing Initiative</i>	.	.	.	18	18
Total, autres paiements	155	6 190	7 321	1 869	13 476	214 865	149 636	..	470 523	16 656	1 257 996
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	368	16 954	11 964	5 820	541 483	422 278	267 385	682 090	662 559	38 544	2 649 445
Cotisations des producteurs	4	1 071	708	429	179 986	31 655	29 071	59 062	39 871	2 371	344 228
Paiements nets	364	15 883	11 256	5 391	361 497	390 623	238 314	623 028	622 688	36 173	2 305 217

Tableau 1-20 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2000

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	19 708	94 537	45 009	.	159 254
Cotisations des producteurs	16 594	75 483	23 283	.	115 360
Paiements nets	3 114	19 054	21 726	.	43 894
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	0	.	5	.	.	.	19 708	94 537	45 009	.	159 259
Cotisations des producteurs	3	.	20	.	.	.	16 594	75 483	23 283	.	115 383
Paiements nets	-3	.	-15	.	.	.	3 114	19 054	21 726	.	43 876
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	368	16 954	11 969	5 820	541 483	422 278	287 093	776 627	707 568	38 544	2 808 704
Cotisations des producteurs	7	1 071	728	429	179 986	31 655	45 665	134 545	63 154	2 371	459 611
Paiements nets	361	15 883	11 241	5 391	361 497	390 623	241 428	642 082	644 414	36 173	2 349 093
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	63 799	0	0	650	0	0	64 449
Salaires	0	0	0	0	0	2 329	0	0	0	0	2 329
Intérêts	0	0	451	300	15 696	0	0	0	6 109	0	22 556
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2 700	0	2 700
Carburants	0	0	0	0	0	3 885	0	34 997	0	0	38 882
Engrais et chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	40	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Total	0	40	451	300	79 495	6 214	0	35 647	8 809	0	130 956
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	368	16 994	12 415	6 120	620 978	428 492	267 385	717 737	671 368	38 544	2 780 401
Cotisations des producteurs	4	1 071	708	429	179 986	31 655	29 071	59 062	39 871	2 371	344 228
Paiements nets	364	15 923	11 707	5 691	440 992	396 837	238 314	658 675	631 497	36 173	2 436 173

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2008.

Tableau 1-21

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2001

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	168	6 945	2 888	2 059	8 146	122 008	58 642	166 914	65 883	8 058	441 711
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	482	0	0	515 994	0	0	0	0	0	516 476
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	136 547	0	0	0	0	0	136 547
Paiements nets	0	482	0	0	379 447	0	0	0	0	0	379 929
Assurance-récolte											
Paiements bruts	132	6 746	852	750	74 633	218 699	86 492	296 841	222 212	10 232	917 589
Cotisations des producteurs	9	1 253	323	377	20 233	38 102	29 867	70 907	56 652	2 655	220 378
Paiements nets	123	5 493	529	373	54 400	180 597	56 625	225 934	165 560	7 577	697 211
Subvention aux produits laitiers	.	583	999	768	17 434	14 704	1 277	881	2 573	2 666	41 885
Autres paiements											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest	-19	-55	-34	0	-108
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)	.	0	0	0	0	0	7 796	-111	0	0	7 685
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	4	1 890	679	392	22 243	580	95	25 883
Dégâts causés par la sauvagine	427	.	492	714	1 117	.	2 750
Dédommagement pour les pertes de cultures	7	.	.	.	0	.	1 455	763	2 550	.	4 775
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	5	5
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	1 296	1 296
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	124 605	.	124 605
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	.	0	0
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	121 853	121 853
Progr. relatif au verglas de 1998	25	25
<i>B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)</i>	3 199	3 199
<i>Can.-Sask. 1999 Unseeded Acreage</i>	-1	.	.	-1
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	-4	-4	-1	-1	-9	-1	-20
<i>Swine Processing Enhancing Program</i>	.	.	.	85	85
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	250	.	.	.	250
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	52 900	52 900
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	350	449	2 765	2 038	3 860	.	100 370	183 611	4 328	9 411	307 182
<i>Alberta Farm Income Assistance Program</i>	98 193	.	98 193
Prog. Canada-Saskatchewan relatif à l'ajustement	416	.	.	416
Prog. Canada-Manitoba relatif à l'ajustement	307	.	.	.	307
<i>Weather-Related Loss Provision Program</i>	.	.	5 303	5 303
<i>Transportation Adjustment Fund (TAF)</i>	0	0
<i>SIR Clean up and Compliance Grant</i>	8	8
<i>Beef Quality Incentive Program</i>	.	120	120
<i>Beef Quality Marketing Initiative</i>	.	.	.	30	30
Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole	276 486	.	276 486
Le programme Canada-Saskatchewan concernant l'aide financière	200 088	.	.	200 088
Programme d'ajustement Canada-Manitoba 2	92 088	.	.	.	92 088
Paiement relatif à la stabilisation du revenu des producteurs de céréales de l'Ont.	91 000	91 000
Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des céréales et des oléagineux	68 000	68 000
Paiement dans le programme Canada-Ontario des produits horticoles comestibles	31 000	31 000
<i>Potato Diversion Program</i>	.	27 866	27 866
Programme d'aide Canada-Colombie-Britannique	21 990	21 990
Programme de couvert végétal	7 249	.	.	7 249
<i>Farm Income Adjustment Program</i>	.	4 876	4 876
<i>Potato Disposal Adjustment Program</i>	.	4 600	4 600
Programme de soutien des revenus agricoles	.	.	3 677	3 677
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	53	5 870	884	678	1 511	.	17 223	53 332	.	2 909	82 460
Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe	56 336	56 336
Total, autres paiements	410	43 786	12 629	2 835	7 709	421 764	220 353	..	507 816	38 907	1 724 457
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	710	58 542	17 368	6 412	623 916	777 175	366 764	932 884	798 484	59 863	3 642 118
Cotisations des producteurs	9	1 253	323	377	156 780	38 102	29 867	70 907	56 652	2 655	356 925
Paiements nets	701	57 289	17 045	6 035	467 136	739 073	336 897	861 977	741 832	57 208	3 285 193

Tableau 1-21 – suite

Paievements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2001

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paievements bruts	15 383	87 331	20 943	.	123 657
Cotisations des producteurs	17 480	76 859	25 298	.	119 637
Paievements nets	-2 097	10 472	-4 355	.	4 020
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paievements bruts	2	.	163	.	.	.	15 383	87 331	20 943	.	123 822
Cotisations des producteurs	3	.	20	.	.	.	17 480	76 859	25 298	.	119 660
Paievements nets	-1	.	143	.	.	.	-2 097	10 472	-4 355	.	4 162
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	712	58 542	17 531	6 412	623 916	777 175	382 147	1 020 215	819 427	59 863	3 765 940
Cotisations des producteurs	12	1 253	343	377	156 780	38 102	47 347	147 766	81 950	2 655	476 585
Paievements nets	700	57 289	17 188	6 035	467 136	739 073	334 800	872 449	737 477	57 208	3 289 355
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	71 419	0	0	29 222	0	0	100 641
Salaires	0	0	0	0	0	2 280	0	0	0	0	2 280
Intérêts	0	0	803	305	15 624	0	0	0	5 588	0	22 320
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000	0	13 000
Carburants	0	0	0	0	0	3 018	0	1 824	0	0	4 842
Engrais et chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	40	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Total	0	40	803	305	87 043	5 298	0	31 046	18 588	0	143 123
Paievements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	710	58 582	18 171	6 717	710 959	782 473	366 764	963 930	817 072	59 863	3 785 241
Cotisations des producteurs	9	1 253	323	377	156 780	38 102	29 867	70 907	56 652	2 655	356 925
Paievements nets	701	57 329	17 848	6 340	554 179	744 371	336 897	893 023	760 420	57 208	3 428 316

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2008.

Tableau 1-22

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2002

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	271	8 539	6 088	3 544	10 674	169 790	77 725	216 423	110 424	12 207	615 685
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	387	0	0	395 286	0	0	0	0	0	395 673
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	55 742	0	0	0	0	0	55 742
Paiements nets	0	387	0	0	339 544	0	0	0	0	0	339 931
Assurance-récolte											
Paiements bruts	180	5 878	482	630	42 100	218 983	76 585	580 148	477 319	4 742	1 407 047
Cotisations des producteurs	19	1 724	372	311	26 600	45 965	33 461	81 548	104 198	3 151	297 349
Paiements nets	161	4 154	110	319	15 500	173 018	43 124	498 600	373 121	1 591	1 109 698
Subvention aux produits laitiers	.	137	210	167	3 628	3 190	258	174	516	478	8 758
Autres paiements											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest	-1	-2	-3	0	-6
Régime d'assurance du revenu brut (RARB)	.	0	0	0	0	0	5	5	0	0	10
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	1 214	746	30	4 004	799	217	7 010
Dégâts causés par la sauvagine	1 050	.	435	1 691	1 660	.	4 836
Dédommagement pour les pertes de cultures	22	.	.	.	0	.	652	1 032	1 822	.	3 528
Aide - enfouissement des pommes de terre de rebut	.	7	7
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	1 182	1 182
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	114 294	.	114 294
Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles	.	0	0
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	100 977	100 977
<i>B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)</i>	4 519	4 519
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	-3	-3	-1	-2	-14	-1	-24
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	337	337
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	63	63
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	0	0	0	0	87	.	0	0	0	3	90
<i>Alberta Farm Income Assistance Program</i>	31 453	.	31 453
Prog. Canada-Saskatchewan relatif à l'ajustement	2	.	.	2
<i>Weather-Related Loss Provision Program</i>	.	.	1 483	1 483
<i>Transportation Adjustment Fund (TAF)</i>	85	85
Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole	30 404	.	30 404
Le programme Canada-Saskatchewan concernant l'aide financière	122	.	.	122
Programme d'ajustement Canada-Manitoba 2	10	.	.	.	10
Programme de couvert végétal	2 558	.	.	2 558
<i>Farm Income Adjustment Program</i>	.	9	9
Programme de soutien des revenus agricoles	.	.	633	633
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	12	9 398	2 479	1 383	6 035	.	45 951	138 283	.	6 861	210 402
Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe	57 557	57 557
<i>Farm Income Assistance Program (FIAP) 2002</i>	253 955	.	253 955
Programme ontarien de financement de transition	72 105	72 105
Compte de stabilisation du revenu agricole	7 944	7 944
<i>Herd Retention Program</i>	6 610	.	.	6 610
<i>Canada-New Brunswick Farm Assistance Program</i>	.	.	.	2 201	2 201
<i>Forage Companion Program</i>	699	699
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	622	622
Total, autres paiements	733	9 414	..	3 584	16 327	..	47 418	..	434 370	13 488	915 677
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 184	24 355	11 375	7 925	468 015	623 408	201 986	951 048	1 022 629	30 915	3 342 840
Cotisations des producteurs	19	1 724	372	311	82 342	45 965	33 461	81 548	104 198	3 151	353 091
Paiements nets	1 165	22 631	11 003	7 614	385 673	577 443	168 525	869 500	918 431	27 764	2 989 749

Tableau 1-22 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2002

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	16 977	52 812	16 282	.	86 071
Cotisations des producteurs	18 355	94 770	18 558	.	131 683
Paiements nets	-1 378	-41 958	-2 276	.	-45 612
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	5	.	25	.	.	.	16 977	52 812	16 282	.	86 101
Cotisations des producteurs	3	.	27	.	.	.	18 355	94 770	18 558	.	131 713
Paiements nets	2	.	-2	.	.	.	-1 378	-41 958	-2 276	.	-45 612
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 189	24 355	11 400	7 925	468 015	623 408	218 963	1 003 860	1 038 911	30 915	3 428 941
Cotisations des producteurs	22	1 724	399	311	82 342	45 965	51 816	176 318	122 756	3 151	484 804
Paiements nets	1 167	22 631	11 001	7 614	385 673	577 443	167 147	827 542	916 155	27 764	2 944 137
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	72 982	0	0	15 291	0	0	88 273
Salaires	0	0	0	0	0	2 462	0	0	0	0	2 462
Intérêts	0	0	737	0	5 800	0	0	0	5 914	0	12 451
Électricité	0	0	0	0	0	6 700	0	0	0	0	6 700
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	199	0	199
Carburants	0	0	0	0	0	3 472	0	1 305	0	0	4 777
Engrais et chaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	5 336	0	5 336
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	33	0	0	0	0	0	0	0	0	33
Total	0	33	737	0	78 782	12 634	0	16 596	11 449	0	120 230
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 184	24 388	12 112	7 925	546 797	636 042	201 986	967 644	1 034 078	30 915	3 463 071
Cotisations des producteurs	19	1 724	372	311	82 342	45 965	33 461	81 548	104 198	3 151	353 091
Paiements nets	1 165	22 664	11 740	7 614	464 455	590 077	168 525	886 096	929 880	27 764	3 109 980

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2008.

Tableau 1-23

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	432	7 490	7 635	5 703	14 967	190 663	86 554	245 742	147 600	16 279	723 065
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	285	0	0	711 036	0	0	0	0	0	711 321
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	181 526	0	0	0	0	0	181 526
Paiements nets	0	285	0	0	529 510	0	0	0	0	0	529 795
Assurance-récolte											
Paiements bruts	196	1 268	801	540	46 900	118 763	86 375	929 414	519 062	4 166	1 707 485
Cotisations des producteurs	142	1 613	458	270	24 300	61 232	44 689	121 970	145 292	2 822	402 788
Paiements nets	54	-345	343	270	22 600	57 531	41 686	807 444	373 770	1 344	1 304 697
Autres paiements											
Loi - stabilisation du grain de l'Ouest	0	-2	-1	0	-3
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	1 452	792	394	1 231	3 612	91	7 572
Dégâts causés par la sauvagine	439	.	252	7 266	900	.	8 857
Dédommagement pour les pertes de cultures	13	.	.	.	0	.	947	13 686	3 976	.	18 622
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	1 568	1 568
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	203 599	.	203 599
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	12 712	12 712
<i>B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)</i>	6 691	6 691
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	-9	-9	-5	-7	-34	-5	-69
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	279	279
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	-42	-42
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	0	0	0	0	0	.	0	0	0	0	0
<i>Alberta Farm Income Assistance Program</i>	98	.	98
Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole	3 207	.	3 207
Programme de couvert végétal	2 678	.	.	2 678
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	19	5 751	1 463	860	4 176	.	26 560	140 565	.	10 442	189 836
Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe	40 247	40 247
<i>Farm Income Assistance Program (FIAP) 2002</i>	69 722	.	69 722
Programme ontarien de financement de transition	42	42
Compte de stabilisation du revenu agricole	22 040	22 040
<i>Herd Retention Program</i>	4 552	.	.	4 552
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	386	386
Fonds de transition 2003	175	4 438	3 275	3 261	5 394	91 642	62 583	140 466	105 407	13 625	430 266
Programme de redressement de l'industrie dans le silage de l'ESB	2	3 066	806	1 402	58 826	87 353	18 097	29 232	225 504	5 570	429 858
Initiative de redressement de l'EBS en Ontario	43 274	43 274
<i>Alberta Fed Cattle Competitive Bid Program</i>	28 256	.	28 256
<i>Fed Cattle Competitive Market Adjustment Program</i>	24 332	.	24 332
Aide aux producteurs - 2003	.	.	932	208	.	.	679	.	8 379	343	10 541
<i>Saskatchewan Fed Livestock Competitive Market Adjustment Program</i>	10 000	.	.	10 000
Programme de soutien de l'industrie bovine à la suite de l'ESB	10 000	10 000
<i>Manitoba Slaughter Deficiency Program</i>	8 103	.	.	.	8 103
<i>Manitoba BSE Feeder Assistance Program</i>	6 263	.	.	.	6 263
<i>Saskatchewan Set-Aside Program</i>	4 400	.	.	4 400
<i>Manitoba Drought Assistance Program</i>	1 543	.	.	.	1 543
<i>NS Beef Producer Assistance</i>	.	.	1 500	1 500
<i>PEI Cattle Marketing Initiative</i>	.	390	390
Programme relatif aux animaux de réforme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250	250
<i>Alberta Winter Feed Program</i>	70	.	70
<i>Beef Transportation Assistance Program</i>	.	62	62
Total, autres paiements	209	13 707	..	5 731	102 318	..	125 695	..	677 027	38 961	1 601 702
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	837	22 750	16 412	11 974	875 221	585 437	298 624	1 529 223	1 343 689	59 406	4 743 573
Cotisations des producteurs	142	1 613	458	270	205 826	61 232	44 689	121 970	145 292	2 822	584 314
Paiements nets	695	21 137	15 954	11 704	669 395	524 205	253 935	1 407 253	1 198 397	56 584	4 159 259

Tableau 1-23 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	9 493	70 692	24 322	.	104 507
Cotisations des producteurs	20 436	98 775	23 071	.	142 282
Paiements nets	-10 943	-28 083	1 251	.	-37 775
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	4	.	32	.	.	.	9 493	70 692	24 322	.	104 543
Cotisations des producteurs	4	.	35	.	.	.	20 436	98 775	23 071	.	142 321
Paiements nets	0	.	-3	.	.	.	-10 943	-28 083	1 251	.	-37 778
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	841	22 750	16 444	11 974	875 221	585 437	308 117	1 599 915	1 368 011	59 406	4 848 116
Cotisations des producteurs	146	1 613	493	270	205 826	61 232	65 125	220 745	168 363	2 822	726 635
Paiements nets	695	21 137	15 951	11 704	669 395	524 205	242 992	1 379 170	1 199 648	56 584	4 121 481
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	77 106	0	0	0	0	0	77 106
Salaires	0	0	0	0	0	2 624	0	0	0	0	2 624
Intérêts	0	0	541	0	5 500	0	0	0	5 802	0	11 843
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	2 133	0	2 133
Carburants	0	0	0	0	0	3 001	0	822	0	0	3 823
Engrais et chaux	0	0	22	0	0	0	0	0	0	0	22
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	4 173	0	4 173
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	563	0	82 606	5 625	0	822	12 108	0	101 724
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	837	22 750	16 975	11 974	957 827	591 062	298 624	1 530 045	1 355 797	59 406	4 845 297
Cotisations des producteurs	142	1 613	458	270	205 826	61 232	44 689	121 970	145 292	2 822	584 314
Paiements nets	695	21 137	16 517	11 704	752 001	529 830	253 935	1 408 075	1 210 505	56 584	4 260 983

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2008.

Tableau 1-24

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	436	10 869	7 602	11 442	15 873	222 893	124 603	297 776	220 284	22 362	934 140
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	78	0	0	626 258	0	0	0	0	0	626 336
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	174 084	0	0	0	0	0	174 084
Paiements nets	0	78	0	0	452 174	0	0	0	0	0	452 252
Assurance-récolte											
Paiements bruts	62	3 272	426	2 566	62 935	82 363	83 987	279 698	230 168	10 333	755 810
Cotisations des producteurs	18	2 559	287	401	21 813	53 531	62 755	98 869	126 419	2 667	369 319
Paiements nets	44	713	139	2 165	41 122	28 832	21 232	180 829	103 749	7 666	386 491
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	186	719	269	46	95	69 336	70 651
Dégâts causés par la sauvagine	760	.	890	4 159	3 947	.	9 756
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	794	1 773	2 693	.	5 260
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	1 679	1 679
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	98 594	.	98 594
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	0	0
<i>B.C. Whole Farm Insurance Program (WFIP)</i>	2 454	2 454
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	-4	-4	-3	-4	-14	-3	-32
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	210	210
Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario	0	0
Aide en cas de catastrophe liée aux revenus agricoles (ACRA)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Alberta Farm Income Assistance Program</i>	137	.	137
Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole	348	.	348
Programme de couvert végétal	1 960	.	.	1 960
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	16	3 105	1 769	505	1 394	.	14 203	93 714	.	5 474	120 180
Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe	16 032	16 032
<i>Farm Income Assistance Program (FIAP) 2002</i>	1 575	.	1 575
Programme ontarien de financement de transition	63 856	63 856
Compte de stabilisation du revenu agricole	26 270	26 270
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	438	438
Fonds de transition 2003	73	997	800	857	1 395	19 342	12 765	29 625	29 961	4 467	100 282
Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB	34	844	281	-50	331	2 302	128	135	23 236	6 652	33 893
Initiative de redressement de l'EBS en Ontario	5 443	5 443
<i>Alberta Fed Cattle Competitive Bid Program</i>	30 413	.	30 413
<i>Fed Cattle Competitive Market Adjustment Program</i>	40 567	.	40 567
<i>Saskatchewan Fed Livestock Competitive Market Adjustment Program</i>	1 428	.	.	1 428
Programme de soutien de l'industrie bovine à la suite de l'ESB	427	427
<i>Manitoba Slaughter Deficiency Program</i>	1 306	.	.	.	1 306
<i>Manitoba BSE Feeder Assistance Program</i>	19	.	.	.	19
<i>Manitoba Drought Assistance Program</i>	2 510	.	.	.	2 510
<i>NS Beef Producer Assistance</i>	.	.	1 000	1 000
Programme relatif aux animaux de réforme	108	3 074	1 816	1 604	27 758	16 216	15 285	34 585	30 468	10 034	140 948
<i>Alberta Winter Feed Program</i>	3 858	.	3 858
Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI)	488	6 706	5 127	4 943	64 700	136 705	86 562	165 947	307 446	26 964	805 588
<i>Alberta Mature Market Animal Transition Program</i>	31 157	.	31 157
<i>Alberta Steer and Heifer Market Transition Program</i>	27 278	.	27 278
Programme de retrait des veaux d'engraissement	0	0	0	0	0	954	3 661	42	5 221	2 340	12 218
<i>Alberta BSE Slaughter Market Adjustment Program</i>	2 239	.	2 239
<i>BC Steer and Heifer Market Transition</i>	394	394
Supplément au programme de redressement dans le sillage de l' ESB du NB	.	.	.	100	100
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	98	11 281	6 344	14 127	6 525	107 572	78 961	221 986	305 262	24 628	776 784
Total, autres paiements	817	26 007	..	22 086	129 742	..	217 560	..	944 481	154 857	2 437 220
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 315	40 226	25 165	36 094	834 808	674 393	426 150	1 132 870	1 394 933	187 552	4 753 506
Cotisations des producteurs	18	2 559	287	401	195 897	53 531	62 755	98 869	126 419	2 667	543 403
Paiements nets	1 297	37 667	24 878	35 693	638 911	620 862	363 395	1 034 001	1 268 514	184 885	4 210 103

Tableau 1-24 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2004

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	4 115	56 848	47 755	.	108 718
Cotisations des producteurs	18 147	108 001	30 057	.	156 205
Paiements nets	-14 032	-51 153	17 698	.	-47 487
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	2	.	39	.	.	.	4 115	56 848	47 755	.	108 759
Cotisations des producteurs	2	.	27	.	.	.	18 147	108 001	30 057	.	156 234
Paiements nets	0	.	12	.	.	.	-14 032	-51 153	17 698	.	-47 475
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 317	40 226	25 204	36 094	834 808	674 393	430 265	1 189 718	1 442 688	187 552	4 862 265
Cotisations des producteurs	20	2 559	314	401	195 897	53 531	80 902	206 870	156 476	2 667	699 637
Paiements nets	1 297	37 667	24 890	35 693	638 911	620 862	349 363	982 848	1 286 212	184 885	4 162 628
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	84 384	0	974	0	0	0	85 358
Salaires	0	0	0	0	0	2 624	0	0	0	0	2 624
Intérêts	0	0	556	0	3 400	0	0	0	5 591	0	9 547
Électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3 702	0	3 702
Carburants	0	0	0	0	0	2 514	0	0	0	0	2 514
Engrais et chaux	0	0	80	0	0	0	0	0	0	0	80
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	9 336	0	9 336
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	143	0	143
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	636	0	87 784	5 138	974	0	18 772	0	113 304
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 315	40 226	25 801	36 094	922 592	679 531	427 124	1 132 870	1 413 705	187 552	4 866 810
Cotisations des producteurs	18	2 559	287	401	195 897	53 531	62 755	98 869	126 419	2 667	543 403
Paiements nets	1 297	37 667	25 514	35 693	726 695	626 000	364 369	1 034 001	1 287 286	184 885	4 323 407

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2008.

Tableau 1-25

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2005

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	285	4 430	3 929	5 180	8 478	92 395	64 568	156 795	94 054	12 226	442 340
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	24	0	0	390 740	0	0	0	0	0	390 764
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	102 592	0	0	0	0	0	102 592
Paiements nets	0	24	0	0	288 148	0	0	0	0	0	288 172
Assurance-récolte											
Paiements bruts	87	5 832	1 085	4 914	59 188	50 373	298 554	276 850	115 052	8 137	820 072
Cotisations des producteurs	14	3 065	307	1 660	20 032	43 631	44 016	98 943	121 091	3 476	336 235
Paiements nets	73	2 767	778	3 254	39 156	6 742	254 538	177 907	-6 039	4 661	483 837
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	0	..	7	7
Cotisations des producteurs	1	..	32	33
Paiements nets	-1	..	-25	-26
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	0	532	28	32	5 871	518	6 981
Dégâts causés par la sauvagine	571	.	331	5 455	2 007	.	8 364
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	766	3 459	8 442	.	12 667
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	2 750	2 750
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	174 104	174 104
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	138	.	138
Plan tripartite au chapitre des cultures et du bétail	-5	-5	0	-4	-16	0	-30
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	275	275
Programme Canada-Alberta d'aide au revenu agricole	-32	.	-32
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	0	0	0	0	65	.	0	0	.	0	65
Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe	44	44
<i>Farm Income Assistance Program (FIAP) 2002</i>	0	.	0
Compte de stabilisation du revenu agricole	3 503	3 503
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	519	519
Fonds de transition 2003	1	5	38	40	11	245	510	2 039	560	16	3 465
Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB	0	0	0	0	80	-1	0	0	-114	0	-35
Initiative de redressement de l'EBS en Ontario	-5	-5
<i>Alberta Fed Cattle Competitive Bid Program</i>	-2 294	.	-2 294
<i>Fed Cattle Competitive Market Adjustment Program</i>	-323	.	-323
Programme de soutien de l'industrie bovine à la suite de l'ESB	6	6
<i>Manitoba Slaughter Deficiency Program</i>	32	.	.	.	32
Programme relatif aux animaux de réforme	0	0	0	0	24	3	0	0	227	0	254
<i>Alberta Winter Feed Program</i>	18	.	18
Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI)	8	13	63	54	70	682	989	1 641	1 726	161	5 407
<i>Alberta Mature Market Animal Transition Program</i>	1 481	.	1 481
<i>Alberta Steer and Heifer Market Transition Program</i>	13 139	.	13 139
Programme de retrait des veaux d'engraissement	0	0	0	0	0	18 971	18 432	32 723	104 159	13 956	188 241
<i>Alberta BSE Slaughter Market Adjustment Program</i>	84	.	84
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	528	27 110	7 431	23 361	252 780	212 054	186 717	505 472	449 609	49 968	1 715 030
Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRA)	474	8 460	6 551	6 544	17 861	180 223	118 893	260 148	256 044	31 171	886 369
Programme de retrait des bovins gras	15 969	8 971	895	697	28 148	.	54 680
<i>Nova Scotia Ruminant Income Support Program</i>	.	.	8 000	8 000
<i>Alberta Industry Transition Program</i>	5 857	.	5 857
<i>Other Ruminant Industry Transitional Program</i>	1 795	.	.	1 795
<i>British Columbia Industry Transition Program</i>	806	806
<i>Manitoba Other Ruminant Industry Transitional Program</i>	631	.	.	.	631
<i>White Fat Cows and Bulls Market Transition Program</i>	65	.	65
Programme de soutien additionnel général
Canada-Ontario	41 953	41 953
Programme d'autogestion du risque	19 931	19 931
Total, autres paiements	1 011	35 588	..	29 999	290 935	..	328 499	..	874 796	99 865	3 153 935
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 383	45 874	27 104	40 093	749 341	800 470	691 621	1 247 102	1 083 902	120 228	4 807 118
Cotisations des producteurs	15	3 065	339	1 660	122 624	43 631	44 016	98 943	121 091	3 476	438 860
Paiements nets	1 368	42 809	26 765	38 433	626 717	756 839	647 605	1 148 159	962 811	116 752	4 368 258

Tableau 1-25 – suite

Paievements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2005

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paievements bruts	7 107	76 130	33 067	.	116 304
Cotisations des producteurs	15 325	117 376	38 290	.	170 991
Paievements nets	-8 218	-41 246	-5 223	.	-54 687
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paievements bruts	7 107	76 130	33 067	.	116 304
Cotisations des producteurs	15 325	117 376	38 290	.	170 991
Paievements nets	-8 218	-41 246	-5 223	.	-54 687
Paievements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	1 383	45 874	27 104	40 093	749 341	800 470	698 728	1 323 232	1 116 969	120 228	4 923 422
Cotisations des producteurs	15	3 065	339	1 660	122 624	43 631	59 341	216 319	159 381	3 476	609 851
Paievements nets	1 368	42 809	26 765	38 433	626 717	756 839	639 387	1 106 913	957 588	116 752	4 313 571
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	93 393	0	18 419	0	0	0	111 812
Salaires	0	0	0	0	0	2 624	0	0	0	0	2 624
Intérêts	0	357	576	0	2 300	0	0	0	5 076	0	8 309
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3 511	0	3 511
Carburants	0	0	0	0	0	2 816	0	0	0	0	2 816
Engrais et chaux	0	0	226	0	0	0	0	0	0	0	226
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	8 011	0	8 011
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	357	802	0	95 693	5 440	18 419	0	16 600	0	137 311
Paievements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paievements bruts	1 383	46 231	27 906	40 093	845 034	805 910	710 040	1 247 102	1 100 502	120 228	4 944 429
Cotisations des producteurs	15	3 065	339	1 660	122 624	43 631	44 016	98 943	121 091	3 476	438 860
Paievements nets	1 368	43 166	27 567	38 433	722 410	762 279	666 024	1 148 159	979 411	116 752	4 505 569

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2011.

Tableau 1-26

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2006

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	246	3 380	2 802	4 014	6 597	72 463	46 679	108 923	62 673	9 169	316 946
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	496 919	0	0	0	0	0	496 919
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	135 367	0	0	0	0	0	135 367
Paiements nets	0	0	0	0	361 552	0	0	0	0	0	361 552
Assurance-récolte											
Paiements bruts	25	5 520	1 625	5 680	55 539	40 757	146 096	142 579	188 521	13 926	600 268
Cotisations des producteurs	97	4 436	353	1 752	25 188	41 699	53 524	98 351	121 237	3 908	350 545
Paiements nets	-72	1 084	1 272	3 928	30 351	-942	92 572	44 228	67 284	10 018	249 723
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	0	..	7	7
Cotisations des producteurs	1	..	34	35
Paiements nets	-1	..	-27	-28
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	609	112	223	590	289	146	1 969
Dégâts causés par la sauvagine	758	.	386	4 340	893	.	6 377
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	.	.	0	.	757	4 206	3 471	.	8 434
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	3 722	3 722
Aide au revenu agricole en cas de catastrophes	-483	.	-483
Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario)	25	25
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	436	436
<i>Farm Income Assistance Program (FIAP) 2002</i>	-4	.	-4
Compte de stabilisation du revenu agricole	429	429
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	726	726
Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB	0	0	0	0	0	17	0	0	-198	0	-181
<i>Alberta Fed Cattle Competitive Bid Program</i>	-186	.	-186
<i>Fed Cattle Competitive Market Adjustment Program</i>	-4	.	-4
Programme relatif aux animaux de réforme	0	0	0	0	12	..	0	0	-2	0	10
Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI)	11	37	17	38	0	163	284	1 547	193	0	2 290
<i>Alberta Mature Market Animal Transition Program</i>	-1	.	-1
<i>Alberta Steer and Heifer Market Transition Program</i>	465	.	465
Programme de retrait des veaux d'engraissement	0	0	0	0	0	0	0	0	241	-12	229
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	531	10 186	8 990	22 299	181 012	249 056	258 444	445 681	359 659	70 508	1 606 366
Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRA)	0	89	165	146	67 495	564	2 251	6 856	1 112	471	79 149
Programme de retrait des bovins gras	6	6 757	.	6 763
Programme de soutien additionnel général Canada-Ontario	20 801	20 801
Programme d'autogestion du risque	14 208	14 208
Programme de culture de couverture (PCC)	.	.	0	0	23	3	18 461	34 119	402	42	53 050
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	34 694	34 694
Indemnité de non-ensemencement en 2006	15 147	.	.	15 147
Syndrôme de dépérissement postsevrage (SDP)	6 736	6 736
Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux	1	915	180	463	41 565	91 852	119 402	317 861	172 292	2 763	747 294
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	1	1 216	723	997	0	38 262	28 254	83 967	115 980	3 685	273 085
<i>Ontario Grain and Oilseed Program</i>	74 113	74 113
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	25 043	25 043
Total, autres paiements	544	12 443	10 075	23 943	298 645	548 913	428 898	914 314	660 876	82 051	2 980 702
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	815	21 343	14 509	33 637	857 700	662 133	621 673	1 165 816	912 070	105 146	4 394 842
Cotisations des producteurs	98	4 436	387	1 752	160 555	41 699	53 524	98 351	121 237	3 908	485 947
Paiements nets	717	16 907	14 122	31 885	697 145	620 434	568 149	1 067 465	790 833	101 238	3 908 895

Tableau 1-26 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2006

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	4 413	101 375	33 044	.	138 832
Cotisations des producteurs	15 940	101 704	36 354	.	153 998
Paiements nets	-11 527	-329	-3 310	.	-15 166
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	4 413	101 375	33 044	.	138 832
Cotisations des producteurs	15 940	101 704	36 354	.	153 998
Paiements nets	-11 527	-329	-3 310	.	-15 166
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	815	21 343	14 509	33 637	857 700	662 133	626 086	1 267 191	945 114	105 146	4 533 674
Cotisations des producteurs	98	4 436	387	1 752	160 555	41 699	69 464	200 055	157 591	3 908	639 945
Paiements nets	717	16 907	14 122	31 885	697 145	620 434	556 622	1 067 136	787 523	101 238	3 893 729
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	99 708	0	24 514	0	0	0	124 222
Salaires	0	0	0	0	0	2 624	0	0	0	0	2 624
Intérêts	0	565	580	0	2 300	0	0	0	4 837	0	8 282
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	6 279	0	6 279
Carburants	0	0	0	0	0	2 099	0	0	0	0	2 099
Engrais et chaux	0	0	211	0	0	0	0	0	0	0	211
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	5 875	0	5 875
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	565	791	0	102 008	4 723	24 514	0	16 991	0	149 591
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	815	21 908	15 300	33 637	959 708	666 856	646 187	1 165 816	929 061	105 146	4 544 433
Cotisations des producteurs	98	4 436	387	1 752	160 555	41 699	53 524	98 351	121 237	3 908	485 947
Paiements nets	717	17 472	14 913	31 885	799 153	625 157	592 663	1 067 465	807 824	101 238	4 058 486

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2011.

Tableau 1-27

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2007

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Agri-Stabilité	119	0	692	2 405	7 845	0	28 584	2 840	435	540	43 460
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	218	2 908	2 060	2 784	5 854	63 123	36 803	95 311	56 651	6 491	272 203
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	..	0	0	837 851	40 333	0	0	0	0	878 184
Cotisations des producteurs	0	..	0	0	242 404	0	0	0	0	0	242 404
Paiements nets	0	..	0	0	595 447	40 333	0	0	0	0	635 780
Assurance-récolte											
Paiements bruts	145	6 020	2 158	7 454	62 258	80 668	66 802	119 718	208 895	12 143	566 261
Cotisations des producteurs	56	3 312	494	2 782	27 935	52 507	71 491	114 972	126 141	4 218	403 908
Paiements nets	89	2 708	1 664	4 672	34 323	28 161	-4 689	4 746	82 754	7 925	162 353
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	2	..	108	110
Cotisations des producteurs	1	..	29	30
Paiements nets	1	..	79	80
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	1	0	0	237	1 213	238	389	513	316	2 907
Dégâts causés par la sauvagine	458	.	441	5 971	3 368	.	10 238
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	894	2 961	8 053	.	11 908
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	1 934	1 934
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	519	519
Compte de stabilisation du revenu agricole	518	518
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	444	444
Programme relatif aux animaux de réforme	0	0	0	0	4	..	0	0	..	0	4
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	171	7 029	4 768	14 308	175 532	201 054	139 223	214 388	310 469	43 823	1 110 765
Programme de retrait des bovins gras	4	4
Programme de soutien additionnel général
Canada-Ontario	14 114	14 114
Programme d'autogestion du risque	5 896	5 896
Programme de culture de couverture (PCC)	.	.	9	33	1 488	206	3 541	20 943	6 506	4	32 730
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	11	11
Indemnité de non-ensemencement en 2006	427	.	.	427
Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux	0	15	11	60	2	52	1 677	2 749	2 457	84	7 107
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	-1	334	2 058	1 350	3 585	50 294	71 507	194 220	188 838	13 675	525 860
<i>Ontario Grain and Oilseed Program</i>	0	0
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	32 956	32 956
Programme d'aide en cas de catastrophe causée par le nématode doré	2 677	2 677
<i>Hog Transition Fund</i>	.	.	1 900	1 900
Indemnité pour coûts de production (ICP)	138	3 427	2 120	2 747	32 982	62 630	42 247	95 663	66 143	10 975	319 072
Soutien au titre des coûts de l'ontario	41 739	41 739
Aide aux éleveurs victimes de sécheresse	5 478	5 478
<i>Nova Scotia Margin Enhancement</i>	.	.	1 753	1 753
Syndrome de dépérissement postsevrage (SDP)	3 087	3 087
Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations	1 283	.	.	.	1 283
Fonds ontarien d'aide spéciale aux apiculteurs	2 611	2 611
<i>PEI Beef Industry Initiative</i>	.	1 670	1 670
Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune	1 160	1 160
Total, autres paiements	308	12 476	12 619	18 498	220 574	413 936	261 570	537 711	586 347	76 733	2 140 772
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	792	21 404	17 637	31 141	1 134 382	598 060	393 759	755 580	852 328	95 907	3 900 990
Cotisations des producteurs	57	3 312	523	2 782	270 339	52 507	71 491	114 972	126 141	4 218	646 342
Paiements nets	735	18 092	17 114	28 359	864 043	545 553	322 268	640 608	726 187	91 689	3 254 648

Tableau 1-27 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2007

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	18 837	114 964	54 642	.	188 443
Cotisations des producteurs	16 183	132 451	48 393	.	197 027
Paiements nets	2 654	-17 487	6 249	.	-8 584
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	18 837	114 964	54 642	.	188 443
Cotisations des producteurs	16 183	132 451	48 393	.	197 027
Paiements nets	2 654	-17 487	6 249	.	-8 584
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	792	21 404	17 637	31 141	1 134 382	598 060	412 596	870 544	906 970	95 907	4 089 433
Cotisations des producteurs	57	3 312	523	2 782	270 339	52 507	87 674	247 423	174 534	4 218	843 369
Paiements nets	735	18 092	17 114	28 359	864 043	545 553	324 922	623 121	732 436	91 689	3 246 064
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	0	0	27 971	0	0	0	27 971
Salaires	0	0	0	0	0	2 703	0	0	0	0	2 703
Intérêts	0	499	548	0	3 300	0	5	0	3 902	0	8 253
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3 134	0	3 134
Carburants	0	0	0	0	0	1 991	0	0	0	0	1 991
Engrais et chaux	0	0	141	0	0	0	0	0	0	0	141
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	6 528	0	6 528
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	499	689	0	3 300	4 694	27 976	0	13 564	0	50 721
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	792	21 903	18 326	31 141	1 137 682	602 754	421 735	755 580	865 892	95 907	3 951 711
Cotisations des producteurs	57	3 312	523	2 782	270 339	52 507	71 491	114 972	126 141	4 218	646 342
Paiements nets	735	18 591	17 803	28 359	867 343	550 247	350 244	640 608	739 751	91 689	3 305 369

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2013.

Tableau 1-28

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2008

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Agri-investissement	120	4 424	2 065	3 446	45 636	71 409	40 446	63 152	60 820	14 146	305 664
Agri-Stabilité	149	4 003	3 271	7 214	200 057	166 661	89 447	45 203	62 983	13 390	592 378
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	156	2 528	1 893	2 827	5 447	54 182	33 171	84 919	48 857	5 766	239 746
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	..	0	0	643 780	11 315	0	0	0	0	655 095
Cotisations des producteurs	0	..	0	0	153 596	23 905	0	0	0	0	177 501
Paiements nets	0	..	0	0	490 184	-12 590	0	0	0	0	477 594
Assurance-récolte											
Paiements bruts	193	9 473	1 290	9 912	42 687	68 498	78 241	94 340	262 419	31 155	598 208
Cotisations des producteurs	38	3 571	490	3 329	27 121	55 813	92 372	172 229	182 820	5 929	543 712
Paiements nets	155	5 902	800	6 583	15 566	12 685	-14 131	-77 889	79 599	25 226	54 496
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	5	..	98	103
Cotisations des producteurs	1	..	52	53
Paiements nets	4	..	46	50
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	192	1 148	277	6 503	318	284	8 722
Dégâts causés par la sauvagine	889	.	759	3 682	1 022	.	6 352
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	980	2 832	3 782	.	7 594
<i>Transitional Production Adjustment Program (TPAP)</i>	884	884
<i>Tree fruit grafting/budding and replant program</i>	893	893
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	439	439
Compte de stabilisation du revenu agricole	387	387
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	1 697	1 697
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	641	8 059	2 295	6 980	132 391	99 927	74 553	123 025	604 943	35 956	1 088 770
Programme de soutien additionnel général											
Canada-Ontario	914	914
Programme d'autogestion du risque	4 325	4 325
Programme de culture de couverture (PCC)	.	.	0	0	0	0	86	1 606	162	33	1 887
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	-1	-1
Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux	0	0	-6	0	0	277	-578	130	762	9	594
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	0	20	15	-98	0	1 412	1 715	3 749	3 061	1 247	11 121
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	948	948
Programme d'aide en cas de catastrophe causée par le nématode doré	1 548	1 548
Programme d'appui à la replantation des vergers de pommiers au Québec	2 499	2 499
Indemnité pour coûts de production (ICP)	65	653	432	640	266	11 593	8 943	19 684	23 829	2 431	68 536
Soutien au titre des coûts de l'ontario	8 496	8 496
<i>Nova Scotia Margin Enhancement</i>	.	.	0	0
Syndrôme de dépérissement postsevrage (SDP)	14 815	14 815
Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations	252	.	.	.	252
<i>PEI Beef Industry Initiative</i>	.	1 670	1 670
<i>Manitoba Ruminant Assistance Program</i>	12 364	.	.	.	12 364
<i>Nova Scotia Beef Kickstart Program</i>	.	.	1 896	1 896
<i>Nova Scotia Wildlife Compensation Program</i>	.	.	104	104
<i>Prince Edward Island Hog Transition Fund</i>	.	1 500	1 500
Initiative 2008 contre le <i>Duonchelia</i> en Ontario	1 587	1 587
Programme de réformes des porcs reproducteurs	0	410	758	90	1 424	7 124	3 225	3 309	2 829	235	19 404
Paiement aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs	137 834	137 834
Agri-relance	121	..	15 746	167	16 034
Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune	1 336	1 336
Total, autres paiements	706	12 312	5 494	7 612	154 411	276 921	103 136	164 520	656 454	43 836	1 425 402
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 329	32 740	14 111	31 011	1 092 018	648 986	344 441	452 134	1 091 533	108 293	3 816 596
Cotisations des producteurs	39	3 571	542	3 329	180 717	79 718	92 372	172 229	182 820	5 929	721 266
Paiements nets	1 290	29 169	13 569	27 682	911 301	569 268	252 069	279 905	908 713	102 364	3 095 330

Tableau 1-28 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2008

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	5 972	228 312	82 230	.	316 514
Cotisations des producteurs	24 088	176 560	68 257	.	268 905
Paiements nets	-18 116	51 752	13 973	.	47 609
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	5 972	228 312	82 230	.	316 514
Cotisations des producteurs	24 088	176 560	68 257	.	268 905
Paiements nets	-18 116	51 752	13 973	.	47 609
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 329	32 740	14 111	31 011	1 092 018	648 986	350 413	680 446	1 173 763	108 293	4 133 110
Cotisations des producteurs	39	3 571	542	3 329	180 717	79 718	116 460	348 789	251 077	5 929	990 171
Paiements nets	1 290	29 169	13 569	27 682	911 301	569 268	233 953	331 657	922 686	102 364	3 142 939
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	0	0	30 204	0	0	0	30 204
Salaires	0	0	0	0	0	2 865	0	0	0	0	2 865
Intérêts	0	432	556	0	3 600	0	5	0	2 916	0	7 508
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	4 004	0	4 004
Carburants	0	0	0	0	0	2 330	0	0	0	0	2 330
Engrais et chaux	0	0	104	0	0	0	0	0	0	0	104
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	30	0	0	0	0	0	0	4 696	0	4 726
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	462	660	0	3 600	5 195	30 209	0	11 616	0	51 742
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 329	33 202	14 771	31 011	1 095 618	654 181	374 650	452 134	1 103 149	108 293	3 868 338
Cotisations des producteurs	39	3 571	542	3 329	180 717	79 718	92 372	172 229	182 820	5 929	721 266
Paiements nets	1 290	29 631	14 229	27 682	914 901	574 463	282 278	279 905	920 329	102 364	3 147 072

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2013.

Tableau 1-29

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2009

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Agri-investissement	134	3 515	2 424	2 730	35 066	62 612	50 103	111 808	78 027	11 395	357 814
Agri-Stabilité	238	6 119	8 456	12 680	189 547	181 910	133 693	65 638	141 453	49 969	789 703
Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	157	2 072	1 707	2 184	4 415	46 222	28 209	71 755	39 894	4 905	201 520
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	..	0	0	689 046	6 780	0	0	0	0	695 826
Cotisations des producteurs	0	..	0	0	263 114	23 741	0	0	0	0	286 855
Paiements nets	0	..	0	0	425 932	-16 961	0	0	0	0	408 971
Assurance-récolte											
Paiements bruts	164	23 953	2 118	11 608	116 118	53 192	127 958	99 591	358 255	17 152	810 109
Cotisations des producteurs	140	5 292	738	3 352	30 222	51 640	94 932	165 991	203 641	6 618	562 566
Paiements nets	24	18 661	1 380	8 256	85 896	1 552	33 026	-66 400	154 614	10 534	247 543
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	8	0	42	50
Cotisations des producteurs	1	0	60	898	.	959
Paiements nets	7	0	-18	-898	.	-909
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	122	1 243	869	3 400	238	1 515	7 387
Dégâts causés par la sauvagine	1 199	.	1 079	1 216	595	.	4 089
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	..	1 024	1 897	3 200	..	6 121
<i>Tree fruit grafting/budding and replant program</i>	994	994
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	439	439
Compte de stabilisation du revenu agricole	366	366
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	1 426	1 426
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	-361	-171	1 050	904	23 100	8 694	8 457	8 867	121 645	13 405	185 590
Programme de soutien additionnel général
Canada-Ontario	821	821
Programme d'autogestion du risque	722	722
Programme de culture de couverture (PCC)	9	9
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	4	4
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	0	0	-8	4	0	213	1 543	1 869	355	542	4 518
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	124	124
Indemnité pour coûts de production (ICP)	0	21	58	27	19	1 378	817	948	2 670	147	6 085
Soutien au titre des coûts de l'ontario	116	116
Syndrome de dépérissement postsevragage (SDP)	67	67
Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations	13	.	.	.	13
<i>Nova Scotia Wildlife Compensation Program</i>	.	.	97	97
Paiement aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs	1 168	1 168
Programme de réformes des porcs reproducteurs	0	154	79	95	1 202	1 990	1 081	1 059	668	43	6 371
<i>Saskatchewan Cattle and Hog Support Program</i>	70 143	.	.	70 143
Agri-relance	18 845	..	264	33	19 142
Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune	1 455	1 455
Total, autres paiements	-361	4	1 276	1 030	26 075	17 928	34 176	89 399	129 635	18 105	317 267
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	340	35 663	16 023	30 232	1 060 267	368 644	374 139	438 191	747 264	101 526	3 172 289
Cotisations des producteurs	141	5 292	798	3 352	293 336	75 381	94 932	165 991	204 539	6 618	850 380
Paiements nets	199	30 371	15 225	26 880	766 931	293 263	279 207	272 200	542 725	94 908	2 321 909

Tableau 1-29 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2009

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	12 181	23 378	82 474	.	118 033
Cotisations des producteurs	19 634	172 227	48 906	.	240 767
Paiements nets	-7 453	-148 849	33 568	.	-122 734
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	12 181	23 378	82 474	.	118 033
Cotisations des producteurs	19 634	172 227	48 906	.	240 767
Paiements nets	-7 453	-148 849	33 568	.	-122 734
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	340	35 663	16 023	30 232	1 060 267	368 644	386 320	461 569	829 738	101 526	3 290 322
Cotisations des producteurs	141	5 292	798	3 352	293 336	75 381	114 566	338 218	253 445	6 618	1 091 147
Paiements nets	199	30 371	15 225	26 880	766 931	293 263	271 754	123 351	576 293	94 908	2 199 175
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	0	0	32 515	0	0	0	32 515
Salaires	0	0	0	0	0	2 894	0	0	0	0	2 894
Intérêts	0	284	505	0	1 700	0	23	0	1 933	0	4 445
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	3 792	0	3 792
Carburants	0	272	0	0	0	2 040	0	0	0	0	2 312
Engrais et chaux	0	0	98	0	0	0	0	0	0	0	98
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	100	0	0	0	0	0	0	1 819	0	1 919
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	656	603	0	1 700	4 934	32 538	0	7 544	0	47 974
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	340	36 319	16 626	30 232	1 061 967	373 578	406 677	438 191	754 808	101 526	3 220 263
Cotisations des producteurs	141	5 292	798	3 352	293 336	75 381	94 932	165 991	204 539	6 618	850 380
Paiements nets	199	31 027	15 828	26 880	768 631	298 197	311 745	272 200	550 269	94 908	2 369 883

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2013.

Tableau 1-30

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2010

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Agri-investissement	121	2 531	1 435	1 754	61 012	63 271	38 304	82 224	71 733	5 955	328 340
Agri-Stabilité	458	10 943	8 820	6 025	268 164	154 374	92 005	112 930	135 840	44 321	833 880
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	194 768	15 471	0	0	0	0	210 239
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	55 449	14 210	0	0	0	0	69 659
Paiements nets	0	0	0	0	139 319	1 261	0	0	0	0	140 580
Assurance-récolte											
Paiements bruts	95	17 177	2 243	14 315	87 166	50 376	169 172	320 094	468 533	27 791	1 156 962
Cotisations des producteurs	59	6 237	567	3 432	32 171	59 491	93 473	155 266	212 896	5 967	569 559
Paiements nets	36	10 940	1 676	10 883	54 995	-9 115	75 699	164 828	255 637	21 824	587 403
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	1	21	50	95	.	167
Cotisations des producteurs	1	11	63	2 685	.	2 760
Paiements nets	0	10	-13	-2 590	.	-2 593
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	3	0	126	108	475	439	107	64	1 322
Dégâts causés par la sauvagine	1 587	.	895	7 668	2 362	.	12 512
Dédommagement pour les pertes de cultures	0	.	841	5 429	9 710	.	15 980
<i>Tree fruit grafting/budding and replant program</i>	1 073	1 073
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	566	566
Compte de stabilisation du revenu agricole	0	0
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	1 712	1 712
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	17	633	-53	648	4 331	1 463	-1 249	6 967	-69	559	13 247
Programme de soutien additionnel général											
Canada-Ontario	45	45
Programme d'autogestion du risque	192	192
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	0	0
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	0	0	0	-4	0	0	56	3 051	-32	75	3 146
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	0	0
Indemnité pour coûts de production (ICP)	0	0	0	0	0	-5	0	0	0	0	-5
Soutien au titre des coûts de l'ontario	42	42
Syndrôme de dépérissement postsevrage (SDP)	0	0
Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations	0	.	.	.	0
<i>Nova Scotia Wildlife Compensation Program</i>	.	.	248	248
Paiement aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs	1	1
<i>Saskatchewan Cattle and Hog Support Program</i>	0	.	.	.	0
Agri-reliance	0	2 157	0	1 333	0	572	43 932	268 924	85 478	79	402 475
<i>Livestock predation compensation</i>	1 331	.	.	1 331
Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune	1 521	1 521
Total, autres paiements	17	2 790	198	1 977	6 044	3 939	45 516	293 809	97 556	3 562	455 408
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	692	33 462	12 746	24 071	617 154	287 431	344 997	809 057	773 757	81 629	2 984 996
Cotisations des producteurs	60	6 248	630	3 432	87 620	73 701	93 473	155 266	215 581	5 967	641 978
Paiements nets	632	27 214	12 116	20 639	529 534	213 730	251 524	653 791	558 176	75 662	2 343 018

Tableau 1-30 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2010

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	4 381	102 766	43 142	.	150 289
Cotisations des producteurs	16 632	164 482	59 806	.	240 920
Paiements nets	-12 251	-61 716	-16 664	.	-90 631
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	4 381	102 766	43 142	.	150 289
Cotisations des producteurs	16 632	164 482	59 806	.	240 920
Paiements nets	-12 251	-61 716	-16 664	.	-90 631
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	692	33 462	12 746	24 071	617 154	287 431	349 378	911 823	816 899	81 629	3 135 285
Cotisations des producteurs	60	6 248	630	3 432	87 620	73 701	110 105	319 748	275 387	5 967	882 898
Paiements nets	632	27 214	12 116	20 639	529 534	213 730	239 273	592 075	541 512	75 662	2 252 387
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	0	0	32 272	0	0	0	32 272
Salaires	0	0	0	0	0	2 952	0	0	0	0	2 952
Intérêts	0	220	498	0	610	0	15	0	1 295	0	2 638
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	375	0	0	0	1 208	0	0	0	0	1 583
Engrais et chaux	0	0	124	0	0	0	0	0	0	0	124
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	95	0	0	0	0	0	0	2 451	0	2 546
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	690	622	0	610	4 160	32 287	0	3 746	0	42 116
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	692	34 152	13 368	24 071	617 764	291 591	377 284	809 057	777 503	81 629	3 027 112
Cotisations des producteurs	60	6 248	630	3 432	87 620	73 701	93 473	155 266	215 581	5 967	641 978
Paiements nets	632	27 904	12 738	20 639	530 144	217 890	283 811	653 791	561 922	75 662	2 385 134

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2013.

Tableau 1-31

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2011

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Agri-investissement	209	4 725	2 794	3 369	61 792	74 523	55 633	119 457	90 012	12 353	424 867
Agri-Stabilité	319	7 855	11 156	10 698	139 475	64 597	75 246	195 675	198 047	37 773	740 841
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	391 159	67 935	459 094
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	198 348	1 443	199 791
Paiements nets	0	0	0	0	192 811	66 492	259 303
Assurance-récolte											
Paiements bruts	125	20 137	1 893	9 123	35 600	60 360	312 902	527 856	329 778	11 686	1 309 460
Cotisations des producteurs	40	7 481	686	3 328	32 214	48 680	91 238	211 078	248 039	6 438	649 222
Paiements nets	85	12 656	1 207	5 795	3 386	11 680	221 664	316 778	81 739	5 248	660 238
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	0	77	136	664	.	877
Cotisations des producteurs	1	21	51	998	.	1 071
Paiements nets	-1	56	85	-334	.	-194
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	260	127	1 406	732	369	154	3 048
Dégâts causés par la sauvagine	1 191	.	293	5 518	1 397	.	8 399
Dédommagement pour les pertes de cultures	1 317	4 504	5 371	.	11 192
<i>Tree fruit grafting/budding and replant program</i>	75	75
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	785	785
Compte de stabilisation du revenu agricole	0	0
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	1 622	1 622
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	10	60	-22	262	608	457	1 878	194	-2 096	149	1 500
Programme de soutien additionnel général											
Canada-Ontario	5	5
Programme d'autogestion du risque	12 858	12 858
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	0	0
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	0	0	0	0	0	15	0	4	253	-3	269
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	13	13
Soutien au titre des coûts de l'ontario	-4	-4
Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations	1 425	.	.	.	1 425
<i>Nova Scotia Wildlife Compensation Program</i>	.	.	179	179
Paiement aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs	0	0
Agri-relance	0	0	0	1 439	0	0	26 542	241 758	21 343	1 822	292 904
<i>Livestock predation compensation</i>	1 191	.	.	1 191
Agri-Québec	25 456	25 456
<i>Manitoba spring blizzard mortalities assistance 2011</i>	6 591	.	.	.	6 591
<i>Saskatchewan Feed and Forage Program 2011</i>	21	.	.	21
Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune	1 656	1 656
<i>Lake Manitoba Flood Assistance Program</i>	10 998	.	.	.	10 998
<i>Shoal Lakes Agriculture Flooding Assistance Program</i>	3 530	.	.	.	3 530
Total, autres paiements	10	60	157	1 701	27 515	15 127	54 765	253 922	26 637	3 819	383 713
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	663	32 854	16 136	24 891	655 541	282 542	498 546	1 096 910	645 138	65 631	3 318 852
Cotisations des producteurs	41	7 502	737	3 328	230 562	50 123	91 238	211 078	249 037	6 438	850 084
Paiements nets	622	25 352	15 399	21 563	424 979	232 419	407 308	885 832	396 101	59 193	2 468 768

Tableau 1-31 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2011

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	2 033	120 735	34 199	.	156 967
Cotisations des producteurs	14 076	168 417	70 285	.	252 778
Paiements nets	-12 043	-47 682	-36 086	.	-95 811
Autres paiements privés											
	1 979	.	1 979
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	2 033	120 735	36 178	.	158 946
Cotisations des producteurs	14 076	168 417	70 285	.	252 778
Paiements nets	-12 043	-47 682	-34 107	.	-93 832
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	663	32 854	16 136	24 891	655 541	282 542	500 579	1 217 645	681 316	65 631	3 477 798
Cotisations des producteurs	41	7 502	737	3 328	230 562	50 123	105 314	379 495	319 322	6 438	1 102 862
Paiements nets	622	25 352	15 399	21 563	424 979	232 419	395 265	838 150	361 994	59 193	2 374 936
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	0	0	35 286	0	0	0	35 286
Salaires	0	0	0	0	0	3 023	0	0	0	0	3 023
Intérêts	0	215	556	0	315	0	0	0	0	0	1 086
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Carburants	0	450	0	0	0	1 002	0	0	0	0	1 452
Engrais et chaux	0	0	161	0	0	0	0	0	0	0	161
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	112	0	0	0	0	0	0	2 185	0	2 297
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	777	717	0	315	4 025	35 286	0	2 185	0	43 305
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	663	33 631	16 853	24 891	655 856	286 567	533 832	1 096 910	647 323	65 631	3 362 157
Cotisations des producteurs	41	7 502	737	3 328	230 562	50 123	91 238	211 078	249 037	6 438	850 084
Paiements nets	622	26 129	16 116	21 563	425 294	236 444	442 594	885 832	398 286	59 193	2 512 073

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en mai 2014.

Tableau 1-32

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2012

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Paiements accroissant les recettes											
Agri-investissement	276	3 435	2 335	2 606	127 094	66 667	43 085	120 692	75 324	10 772	452 286
Agri-Stabilité	913	4 977	5 767	11 988	72 783	49 191	179 139	290 843	90 038	20 420	726 059
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	424 139	80 134	504 273
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	148 951	23 680	172 631
Paiements nets	0	0	0	0	275 188	56 454	331 642
Assurance-récolte											
Paiements bruts	29	12 349	1 496	10 016	30 179	93 975	203 612	368 847	482 153	12 625	1 215 281
Cotisations des producteurs	68	7 841	891	3 873	32 897	55 641	97 554	238 122	275 351	6 316	718 554
Paiements nets	-39	4 508	605	6 143	-2 718	38 334	106 058	130 725	206 802	6 309	496 727
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	3	41	18	.	.	.	337	.	13 947	.	14 346
Cotisations des producteurs	3	32	63	.	.	.	95	.	3 685	.	3 878
Paiements nets	0	9	-45	.	.	.	242	.	10 262	.	10 468
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	325	52	26	733	108	479	1 723
Dégâts causés par la sauvagine	1 317	.	533	2 124	357	.	4 331
Dédommagement pour les pertes de cultures	1 018	2 672	3 740	.	7 430
<i>Tree fruit grafting/budding and replant program</i>	0	0
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	1 105	1 581	.	.	2 686
Compte de stabilisation du revenu agricole	0	0
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	.	.	83	.	.	1 736	.	.	.	2 321	4 140
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	8	28	-69	-316	0	1 094	-545	-929	-3 509	-16	-4 254
Programme de soutien additionnel général											
Canada-Ontario	0	0
Programme d'autogestion du risque	15 825	15 825
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	0	0
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	0	0	0	0	0	76	0	0	0	0	76
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	50	50
Soutien au titre des coûts de l'ontario	0	0
Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations	0	.	.	.	0
Paiement aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs	0	0
Agri-relance	0	0	0	8 162	74	0	16 451	2 447	21 418	1 157	49 709
Agri-Québec	113 028	113 028
<i>Manitoba spring blizzard mortalities assistance 2011</i>	65	.	.	.	65
<i>Saskatchewan Feed and Forage Program 2011</i>	1 090	.	.	1 090
Programme d'aide pour les inondations en Montérégie	373	373
<i>Lake Manitoba Flood Assistance Program</i>	19 075	.	.	.	19 075
<i>Shoal Lakes Agriculture Flooding Assistance Program</i>	1 393	.	.	.	1 393
Total, autres paiements	8	28	14	7 846	115 117	18 833	39 121	9 718	22 114	3 941	216 740
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 229	20 830	9 630	32 456	769 312	308 800	465 294	790 100	683 576	47 758	3 128 985
Cotisations des producteurs	71	7 873	954	3 873	181 848	79 321	97 649	238 122	279 036	6 316	895 063
Paiements nets	1 158	12 957	8 676	28 583	587 464	229 479	367 645	551 978	404 540	41 442	2 233 922

Tableau 1-32 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2012

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	29 341	158 700	85 602	.	273 643
Cotisations des producteurs	46 222	212 273	80 781	.	339 276
Paiements nets	-16 881	-53 573	4 821	.	-65 633
Autres paiements privés											
	2 428	.	2 428
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	29 341	158 700	88 030	.	276 071
Cotisations des producteurs	46 222	212 273	80 781	.	339 276
Paiements nets	-16 881	-53 573	7 249	.	-63 205
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 229	20 830	9 630	32 456	769 312	308 800	494 635	948 800	771 606	47 758	3 405 056
Cotisations des producteurs	71	7 873	954	3 873	181 848	79 321	143 871	450 395	359 817	6 316	1 234 339
Paiements nets	1 158	12 957	8 676	28 583	587 464	229 479	350 764	498 405	411 789	41 442	2 170 717
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	0	0	38 641	0	0	0	38 641
Salaires	0	0	0	0	0	3 023	0	0	0	0	3 023
Intérêts	0	164	560	0	994	0	0	0	0	0	1 718
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 548	7 548
Carburants	0	269	0	0	0	968	0	0	0	0	1 237
Engrais et chaux	0	0	210	0	0	0	0	0	0	0	210
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	56	0	0	0	0	0	0	1 430	0	1 486
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	489	770	0	994	3 991	38 641	0	1 430	7 548	53 863
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	1 229	21 319	10 400	32 456	770 306	312 791	503 935	790 100	685 006	55 306	3 182 848
Cotisations des producteurs	71	7 873	954	3 873	181 848	79 321	97 649	238 122	279 036	6 316	895 063
Paiements nets	1 158	13 446	9 446	28 583	588 458	233 470	406 286	551 978	405 970	48 990	2 287 785

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2014.

Tableau 1-33

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2013

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	milliers de dollars										
Paiements accroissant les recettes											
Agri-investissement	226	4 289	2 769	2 944	59 781	73 144	47 830	126 594	89 729	11 314	418 620
Agri-Stabilité	83	2 730	5 732	9 415	41 262	74 505	125 093	181 800	59 913	16 904	517 437
Programmes provinciaux de stabilisation											
Paiements bruts	0	0	0	0	274 949	60 372	335 321
Cotisations des producteurs	0	0	0	0	143 392	22 713	166 105
Paiements nets	0	0	0	0	131 557	37 659	169 216
Assurance-récolte											
Paiements bruts	110	23 994	2 144	7 080	30 001	117 153	162 288	253 489	457 540	13 714	1 067 513
Cotisations des producteurs	49	8 054	780	3 142	27 537	74 264	117 708	261 942	316 397	6 409	816 282
Paiements nets	61	15 940	1 364	3 938	2 464	42 889	44 580	-8 453	141 143	7 305	251 231
Programmes d'assurance du bétail											
Paiements bruts	2	189	19	.	.	.	1 963	.	12 885	.	15 058
Cotisations des producteurs	2	31	64	.	.	.	111	.	17 164	.	17 372
Paiements nets	0	158	-45	.	.	.	1 852	.	-4 279	.	-2 314
Autres paiements											
Dédommagement des pertes d'animaux	0	0	0	0	483	48	0	963	415	31	1 940
Dégâts causés par la sauvagine	2 401	.	385	3 241	811	.	6 838
Dédommagement pour les pertes de cultures	1 845	6 534	6 644	.	15 023
<i>Tree fruit grafting/budding and replant program</i>	1 000	1 000
<i>Livestock Predation Compensation Program</i>	844	1 287	.	.	2 131
Compte de stabilisation du revenu agricole	0	0
<i>Wildlife Damage Compensation Program</i>	.	.	78	.	.	1 651	.	.	.	1 200	2 929
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	0	-29	-72	1 447	0	571	4	30	-1 370	152	733
Programme de soutien additionnel général											
Canada-Ontario	193	193
Programme d'autogestion du risque	22 245	22 245
<i>Ontario Edible Horticulture Crop Payment</i>	0	0
Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks - PCSRA (POES)	0	0
Soutien au titre des coûts de l'ontario	0	0
Paiement aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs	0	0
Agri-relance	0	0	0	0	0	0	174	8	0	117	299
Agri-Québec	96 781	96 781
<i>Lake Manitoba Flood Assistance Program</i>	525	.	.	.	525
<i>Shoal Lakes Agriculture Flooding Assistance Program</i>	382	.	.	.	382
Total, autres paiements	0	-29	6	1 447	99 665	24 708	4 159	12 063	6 500	2 500	151 019
Paiements totaux, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	421	31 173	10 670	20 886	505 658	349 882	341 333	573 946	626 567	44 432	2 504 968
Cotisations des producteurs	51	8 085	844	3 142	170 929	96 977	117 819	261 942	333 561	6 409	999 759
Paiements nets	370	23 088	9 826	17 744	334 729	252 905	223 514	312 004	293 006	38 023	1 505 209

Tableau 1-33 – suite

Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles — 2013

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
milliers de dollars											
Programmes financés par le secteur privé											
Assurance privée contre la grêle											
Paiements bruts	29 616	80 857	67 138	.	177 611
Cotisations des producteurs	47 555	209 520	85 080	.	342 155
Paiements nets	-17 939	-128 663	-17 942	.	-164 544
Autres paiements privés											
	1 453	.	1 453
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé											
Paiements bruts	29 616	80 857	68 591	.	179 064
Cotisations des producteurs	47 555	209 520	85 080	.	342 155
Paiements nets	-17 939	-128 663	-16 489	.	-163 091
Paiements totaux, programmes financés par le secteur privé et programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	421	31 173	10 670	20 886	505 658	349 882	370 949	654 803	695 158	44 432	2 684 032
Cotisations des producteurs	51	8 085	844	3 142	170 929	96 977	165 374	471 462	418 641	6 409	1 341 914
Paiements nets	370	23 088	9 826	17 744	334 729	252 905	205 575	183 341	276 517	38 023	1 342 118
Remises réduisant les dépenses											
Impôts fonciers	0	0	0	0	0	0	28 584	0	0	0	28 584
Salaires	0	0	0	0	0	3 023	0	0	0	0	3 023
Intérêts	0	143	379	0	2 601	0	0	0	0	0	3 123
Mazout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 684	6 684
Carburants	0	0	0	0	0	1 048	0	0	0	0	1 048
Engrais et chaux	0	0	197	0	0	0	0	0	0	0	197
Pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vétérinaire, insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	0	0	1 967	0	1 967
Achats de bestiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliments pour animaux	0	0	0	0	305	0	0	0	0	0	305
Total	0	143	576	0	2 906	4 071	28 584	0	1 967	6 684	44 931
Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux											
Paiements bruts	421	31 316	11 246	20 886	508 564	353 953	369 917	573 946	628 534	51 116	2 549 899
Cotisations des producteurs	51	8 085	844	3 142	170 929	96 977	117 819	261 942	333 561	6 409	999 759
Paiements nets	370	23 231	10 402	17 744	337 635	256 976	252 098	312 004	294 973	44 707	1 550 140

Note(s) : Les cotisations des producteurs apparaissent seulement sous les programmes auxquels elles s'appliquent. Voir les notes explicatives pour une description des programmes. Les données dans ce tableau ont été révisées pour la dernière fois en novembre 2014.

Information générale

Cette publication contient des données annuelles de paiements directs par programme à partir de 1981. Les faits saillants de l'année la plus récente y sont également présentés.

Toutes les séries de données peuvent être obtenues gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada www.statcan.gc.ca. Les notes sur les concepts, les méthodes et la description des programmes sont également incluses. Les données pour les années 1971 à 2003 inclusivement sont disponibles dans la publication de novembre 2004, Paiements directs versés aux producteurs agricoles - Statistiques économiques agricoles, no 21-015-X au catalogue, vol. 3; no 2.

Les paiements bruts pour les principaux programmes figurant dans la présente publication sont également disponibles au moyen du Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM), la base de données informatisée et le service d'extraction de l'information de Statistique Canada (tableaux CANSIM 002-0001 et 002-0002).

Cette publication électronique paraît tout d'abord en mai. Elle fournit les estimations provisoires pour la dernière année civile. Puis, en novembre, elle paraît de nouveau et comprend les révisions des estimations provisoires. Les révisions des données publiées en mai et en novembre peuvent remonter jusqu'à deux ans. La date fournie au bas de chacun des tableaux indique la dernière révision effectuée à ce tableau.

Statistique Canada s'engage à veiller à empêcher la divulgation de renseignements confidentiels; par conséquent, toutes les données font l'objet de restrictions avant d'être diffusées.

À la suite de consultations auprès des utilisateurs, la publication Paiements directs versés aux producteurs a été remaniée. Débutant avec l'édition de mai 2008 (vol.7 no 1), les changements suivants ont été faits rétroactivement à partir de l'année de référence 1981 :

- Les programmes financés en totalité par les primes des producteurs ont été ajoutés. Ces derniers apparaissent sous la rubrique Programmes financés par le secteur privé.
- Les paiements comptabilisés dans la série Recettes monétaires agricoles (no 21-011-X au catalogue) apparaissent sous la rubrique Paiements totaux.
- Les paiements directs de programmes gouvernementaux apparaissent sous les rubriques Paiements totaux, programmes gouvernementaux et Paiements totaux et remises totales, programmes gouvernementaux.
- La catégorie Programmes d'aide en cas de désastre lié aux revenus agricoles (de 1999 à 2007 dans vol. 1 no 2 au vol. 6 no 2), a été retirée et tous les programmes qui apparaissaient sous celle-ci se retrouvent maintenant sous Autres paiements. Ce changement a été fait parce qu'au fil du temps, la différenciation entre ces deux catégories a cessé d'exister.
- Les programmes classés sous Autres paiements apparaissent désormais du plus ancien au plus récent.

Concepts et méthodes

Concepts

Les paiements directs versés aux producteurs incluent les montants payés aux termes de programmes agricoles gouvernementaux et de programmes agricoles financés par le secteur privé. Ces derniers sont des programmes d'assurance financés entièrement par les primes payées par les producteurs agricoles. Ne sont compris que les paiements directs qui se rapportent à la production agricole courante et qui sont versés directement aux personnes participant à celle-ci. Sont compris :

- Subventions visant à encourager la production.
- Subventions visant à dédommager les producteurs des faibles rendements du marché.
- Paiements visant à stabiliser le revenu.
- Subventions visant à réduire les dépenses au chapitre des intrants agricoles.
- Paiements visant à dédommager les producteurs des pertes de cultures ou de bétail causées par des conditions météorologiques extrêmes, la maladie et d'autres raisons.

Le financement des divers programmes agricoles, aux termes desquels s'effectuent les paiements directs, provient des gouvernements fédéraux et provinciaux et des administrations municipales, est partagé par divers paliers de gouvernement et les producteurs, ou provient des primes payés entièrement par les agriculteurs. Les primes que paient les producteurs participant au financement des programmes sont considérées comme des dépenses d'exploitation.

Les paiements directs versés en vertu de divers programmes figurent dans la série sur les recettes monétaires agricoles et dans celle sur les dépenses d'exploitation. Par conséquent, ils paraissent aussi dans les estimations du revenu net agricole. La série sur les dépenses comprend les remises ou les subventions visant à réduire les dépenses de production et, lorsqu'il y a lieu, les dépenses qu'engagent les producteurs pour financer les programmes. Tous les autres paiements directs sont compris dans la série sur les recettes monétaires agricoles.

La série sur les paiements directs ne vise aucunement à inclure tous les paiements versés aux producteurs ni les dépenses gouvernementales totales en vertu de tous les programmes de soutien.

Sont exclus les paiements qui suivent :

- Paiements indirects
- Paiements de transfert
- Subventions en capital

Les programmes municipaux, provinciaux et fédéraux versant des paiements directs représentent un aspect du soutien accordé aux producteurs. Les paiements indirects, lesquels peuvent avoir plus d'importance dans certaines provinces que dans d'autres, fournissent aussi un soutien aux producteurs.

Des paiements indirects sont versés aux producteurs en vertu de divers programmes. Ces paiements sont considérés indirects lorsque des fonds gouvernementaux sont versés à un tiers, à l'extérieur du secteur agricole, pour le bénéfice des producteurs. Le secteur agricole est délimité par le premier point de transaction entre les producteurs agricoles et les acheteurs de produits agricoles. Le premier point de transaction délimite aussi le secteur agricole pour les transactions effectuées entre les producteurs agricoles et les fournisseurs d'intrants. La plupart des paiements indirects servent soit à réduire, pour les producteurs agricoles, le coût d'achat des intrants ou à accroître les recettes provenant de la vente des produits agricoles. Les paiements indirects sont versés en vertu d'une variété de programmes, y compris ceux qui servent à réduire les impôts fonciers, les coûts de transport, les coûts de carburant, les frais d'intérêt ainsi que ceux ayant trait à la recherche, à la commercialisation ou à la promotion.

Les paiements de transfert visent les particuliers plutôt qu'une industrie spécifique. Les indemnités de formation sont exclues de la série des paiements directs parce qu'ils ne visent pas l'industrie agricole, mais plutôt des particuliers, quelle que soit leur occupation.

Un certain nombre de programmes agricoles fournissent des subventions en capital. Ces subventions sont versées directement aux producteurs dans le but d'améliorer ou d'augmenter les installations d'entreposage ainsi que d'aider à l'achat d'équipement. Les subventions en capital sont exclues de la série des paiements directs parce que celles-ci ne sont pas reliées à la production courante.

Pour en savoir davantage sur les dépenses du gouvernement fédéral dans le domaine agroalimentaire, les utilisateurs peuvent consulter le document suivant :

Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale, Recueil de données, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction de l'analyse économique et stratégique, Direction générale des politiques. Annuelle. Aussi disponible dans Internet (<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1201543502796&lang=f>).

Méthodes

Les paiements directs versés aux producteurs comprennent tous les paiements que touchent directement les producteurs aux termes de programmes municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que les paiements versés en vertu de programmes privés tels que l'assurance privée contre la grêle et les programmes d'assurance-bétail privés. Toutes les données sur les paiements proviennent de sources administratives.

Les paiements directs versés dans le cadre des divers programmes représentent les sommes que reçoivent les producteurs au cours d'une année civile à l'exception de la catégorie « autres paiements » où quelques paiements sont sur une année financière. Bien qu'un programme puisse être établi pendant une année donnée, les paiements versés aux producteurs peuvent s'échelonner sur deux années civiles ou plus. Dans tous les cas, les paiements sont ventilés suivant l'année pendant laquelle les producteurs les ont effectivement reçus.

Les estimations du revenu agricole net englobent les paiements directs soit dans la série sur les recettes monétaires agricoles, soit dans la série sur les dépenses d'exploitation agricoles et les frais d'amortissement. Les paiements compris dans la série sur les recettes monétaires agricoles comprennent les paiements versés aux termes de : la Loi sur la protection du revenu agricole (Régime d'assurance du revenu brut et Compte de stabilisation du revenu net); la Loi sur l'assurance-récolte; le Programme de stabilisation pour le grain de l'Ouest; la Loi sur la stabilisation des prix agricoles; les programmes tripartites; les programmes provinciaux de stabilisation; la Loi sur la commission canadienne du lait; et « d'autres paiements » versés en vertu de programmes spéciaux.

Les paiements directs versés aux producteurs figurent explicitement dans les dépenses agricoles. Lorsque les remises s'appliquent, les estimations des dépenses brutes sont suivies par des remises, puis des dépenses nettes. Les primes payées par les producteurs dans le cadre de divers programmes figurent dans la catégorie « primes de stabilisation ».

Comparaison des données

Il n'y a pas de discontinuité importante dans cette série statistique qui empêcherait de comparer les données d'une année à l'autre.

Qualité des données

Tel que mentionné ci-dessus, les estimations des paiements directs en vertu de programmes proviennent de sources administratives. Il se peut que certaines données soient corrigées afin de respecter le cadre conceptuel de la série sur les paiements de programmes. Les données obtenues des diverses administrations sont la somme des transactions financières effectuées avec chacun des exploitants agricoles. Ces données font l'objet de vérification par des firmes de comptabilité indépendantes et/ou sont utilisées pour effectuer les paiements aux producteurs. En conséquence, on considère que la qualité de ces données est très bonne. Elles demeurent cependant sujettes aux erreurs non liées à l'échantillonnage qui sont présentes dans toutes les données administratives.

Révisions des données

Les données annuelles sur les paiements directs en vertu de programmes sont publiées deux fois par année, à la fin mai et à la fin novembre. En mai et en novembre, les données sur les paiements effectués au cours des deux années civiles précédentes peuvent faire l'objet de révisions.

Les révisions intercensitaires pour la période comprise entre 2005 et 2012 ont été publiées en novembre 2013.

Étant donné la nature des données utilisées dans cette série statistique, les révisions des données sur les paiements directs en vertu de programmes n'ont pas lieu très souvent et sont négligeables.

Remises

Concepts

Les estimations nationales et provinciales des remises versées directement aux agriculteurs représentent une diminution des coûts engagés dans la production de produits agricoles. Les remises versées par les divers gouvernements sont calculées pour l'année civile.

Méthodes et qualité des données

Les estimations des remises comprennent tous les paiements versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux visant à réduire les dépenses. Les données administratives proviennent directement des ministères provinciaux de l'agriculture et des finances.

Les données sont fournies directement par les organismes qui administrent les programmes de remises et qui versent les paiements aux producteurs. Par conséquent, elles sont considérées comme étant de bonne qualité.

Pour plus de renseignements sur l'historique des programmes, veuillez consulter les notes explicatives qui se trouvent à la suite des tableaux sur les paiements directs.

Notes explicatives sur les paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes

Paiements accroissant les revenus

Achat de fourrages pour le bétail (1980 à 1981)

Les éleveurs dans les trois provinces des Prairies ont touché des paiements dans le cadre d'un programme comprenant trois parties : achat d'aliments à paille, ammonisation de la paille et achat de fourrage vert pour l'ensilage. Complétant le programme à l'appui de l'entretien du troupeau, le programme d'achat de fourrages pour le bétail visait à neutraliser certaines conséquences fâcheuses de la sécheresse de 1980.

Agri-investissement (2008 jusqu'à présent)

Ce programme, qui s'inscrit dans le Cadre stratégique pour l'agriculture de 2008, remplace la couverture assurée par le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) pour les pertes marginales de 15 % et moins. Grâce aux contributions que les gouvernements et les producteurs verseront aux comptes des producteurs, ces derniers jouiront d'une protection souple contre les baisses légères de revenu et pourront faire des investissements afin d'atténuer les risques ou d'améliorer le revenu commercial.

Agri-Québec (2011 jusqu'à présent)

Agri-Québec est un programme d'autogestion des risques offert à toutes les exploitations agricoles et aquacoles du Québec. Le programme permet aux participants de déposer un montant dans un compte à leur nom, pour ensuite recevoir une contribution équivalente de la Financière agricole du Québec. Les participants peuvent ensuite retirer les fonds de leur compte, en fonction de leurs besoins opérationnels. Étant donné qu'Agri-Québec est comparable et apporte un complément au programme Agri-Investissement, il est conjointement géré par les gouvernements provincial et fédéral.

Agri-relance (2008 jusqu'à présent)

Agri-relance a été créé afin d'apporter rapidement une aide ciblée aux producteurs agricoles quand survient une catastrophe naturelle. Les gouvernements fédéral et provinciaux déterminent conjointement s'il est nécessaire d'apporter une aide supplémentaire autre que celle prévue par les programmes actuellement en place ainsi que le type d'aide qui devrait être fourni. Financé à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les gouvernements provinciaux, Agri-relance est offert aux producteurs lorsqu'il y a accord entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur l'aide à apporter. L'aide est offerte en fonction d'une situation catastrophique visée et ne cible souvent qu'une province ou même une seule région. Parmi les programmes inclus dans la catégorie « Agri-relance », citons le « Excess Moisture Program » (disponible au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta) et le « Pasture Recovery Program » (disponible en Saskatchewan et en Alberta). Quelques autres programmes sont aussi inclus.

Agri-stabilité (2007 jusqu'à présent)

Faisant partie de l'initiative Cultivons l'avenir, Agri-stabilité, qui a été créé en 2007, est un programme axé sur les marges qui apporte un soutien financier aux producteurs lorsque ceux-ci subissent d'importantes pertes de revenus.

Agri-stabilité a remplacé la protection fournie actuellement dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) lorsque les pertes de revenus dépassent 15 %.

Aide à la production de veaux et de vaches allaitantes (1985 à 1995)

En vertu du programme d'aide à la production de veaux et de vaches allaitantes (« Beef Cow-Calf Assistance Program »), des paiements sont versés aux éleveurs de l'Île-du-Prince-Édouard pour les inciter à faire une meilleure gestion de troupeau dans le but d'améliorer la qualité des veaux destinés à la production de viande de boeuf.

Aide à l'hivernement des bovins (1981 à 1984)

En vertu du Programme d'aide à l'hivernement des bovins, les producteurs du Québec ont reçu de l'aide financière pour faire hiverner leurs bovins.

Aide au revenu agricole en cas de catastrophe (1996 jusqu'à présent)

En 1995, ce programme a été créé à l'intention des agriculteurs de l'Alberta. Il fournit une stabilité contre la fluctuation de la marge telle que définie par le programme, c'est-à-dire l'écart entre les recettes et les dépenses agricoles permises. Comme il s'agit d'un programme global, tous les produits agricoles sont couverts.

Aide au transport des porcs (1990 à 1995)

Pour aider à payer le coût du transport des porcs vers les abattoirs, les éleveurs du Nouveau-Brunswick ont touché des versements calculés d'après le nombre de porcs et la distance à parcourir jusqu'à l'abattoir.

Aide aux éleveurs de bovins de boucherie (1981 à 1982)

En vertu du Programme d'aide aux éleveurs de bovins de boucherie, les éleveurs de l'Ontario ont touché des paiements pour les bovins d'abattage qu'ils ont vendus en 1980. Les naisseurs ont également reçu des paiements calculés selon leur cheptel de vaches et de génisses d'élevage de boucherie au 1^{er} août 1981.

Aide aux éleveurs de bovins de boucherie et de moutons (1982)

Aux termes du Programme d'aide aux éleveurs de bovins de boucherie et de moutons, les éleveurs de l'Alberta ont reçu en 1982 des paiements pour leur cheptel de vaches et de génisses en production ainsi que pour les bovins d'engraissement, les bovins d'abattage et les moutons qu'ils ont vendus.

Aide aux éleveurs victimes de la sécheresse (1984 à 1987)

Aux termes du Prairie Livestock Drought Assistance Program (programme d'aide aux éleveurs des Prairies victimes de la sécheresse), les éleveurs des quatre provinces de l'Ouest ont touché des paiements pour leur permettre de maintenir leurs troupeaux d'élevage après la sécheresse de 1984.

Aide aux exploitations ovines affectées par la tremblante (2000)

Ce programme offre une aide financière aux exploitations ovines du Québec qui ont dû éliminer une partie de leur troupeau entre le 1^{er} janvier 1997 et le 27 octobre 1998. Ces abattages ont été effectués dans le cadre des mesures de contrôle de la tremblante du mouton administrées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ce programme est financé entièrement par le gouvernement du Québec.

Aide aux exploitants de parcs d'engraissement (1988 à 1989)

Les paiements versés aux exploitants de parcs d'engraissement de la Colombie-Britannique étaient basés sur le nombre d'animaux engraisés afin d'encourager l'engraissement d'un plus grand nombre de bovins d'abattage dans la province.

Aide aux producteurs 2003 (2003)

Le Programme d'aide aux producteurs 2003 était une mesure transitoire mise en place jusqu'à l'entrée en vigueur du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

Aide aux producteurs de pommes de terre de semence agréées (1989 à 1993)

Ce programme vise à encourager la production de plants de diverses variétés de pommes de terre de semence agréées en Nouvelle-Écosse afin d'approvisionner les marchés de la province.

Aide aux producteurs de pommes Red Delicious (1988 à 1989)

Des sommes ont été versées aux producteurs de pommes Red Delicious de l'ensemble du Canada à cause des prix extraordinairement bas.

Aide aux sinistrés (Peace River) (1990)

En vertu du Public Safety Services Act, les producteurs ayant subi de lourdes pertes en raison des pluies abondantes ont reçu de l'aide.

Aide – éleveurs victimes de la sécheresse (2007 jusqu'à présent)

Le Programme d'aide aux éleveurs victimes de sécheresse a été mis en oeuvre en 2007 afin d'aider les propriétaires de bétail du nord de la Colombie-Britannique qui se sont trouvés dans une situation économique difficile en 2006 par suite de la sécheresse. Les conditions de sécheresse à l'été de 2006 ont réduit les rendements du foin et du fourrage jusqu'à 50 %, et les producteurs ont été confrontés à des coûts plus élevés pour les aliments pour animaux, l'eau et d'autres dépenses.

Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) (1999 à 2004)

Le Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) vise à venir en aide aux producteurs dont le revenu de 1998 et de 1999 a chuté de façon notable en raison de facteurs qui ne dépendent pas d'eux et pour qui les programmes existants ne pouvaient pas garantir la poursuite des opérations agricoles. Financé à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par les gouvernements provinciaux, le programme ACRA peut venir en aide à quiconque au Canada remplit une déclaration de revenus à titre d'agriculteur, et dont la marge brute n'atteint pas 70 % de leur marge brute moyenne calculée pour les trois années précédentes. L'admissibilité des agriculteurs débutants est déterminée par un calcul particulier. En vertu du programme ACRA, des indemnités sont versées aux producteurs admissibles et des crédits sont fournis aux gouvernements provinciaux pour des programmes déjà établis pour venir en aide aux producteurs. Voici une liste non exhaustive des programmes provinciaux financés en partie par le programme ACRA :

- Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles (PACA), Île-du-Prince-Édouard;
- Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA), Québec;
- Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario (PSGEO), Ontario;

- Aide au revenu agricole en cas de catastrophe, Alberta;
- B.C. Whole Farm Insurance Program (BCWFIP), Colombie-Britannique.

Aide - Enfouissement des pommes de terre de rebut (1986 à 1999 et 2001 à 2002)

En vertu de ce programme, les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont bénéficié d'une subvention couvrant la moitié des coûts liés à l'enfouissement des pommes de terre de rebuts.

Aide pour l'affouragement en vert et pour les pertes de bétail dues à la sécheresse (1988 à 1992)

En vertu des programmes d'aide de 1988 pour l'affouragement en vert et pour les pertes de bétail dues à la sécheresse, des sommes ont été versées aux producteurs de bétail du Québec et des provinces des Prairies touchés par la sécheresse de 1988. Les paiements par tête ont été consentis pour le bétail d'élevage afin d'aider les producteurs à maintenir leurs troupeaux, tandis que dans le cas de l'affouragement en vert, des paiements ont été versés à l'acre afin d'accroître les réserves d'aliments du bétail.

Aide pour le revenu agricole (1990 à 1992)

Des paiements ont été versés aux producteurs afin d'améliorer le revenu des exploitants agricoles en 1990, en particulier celui des producteurs de céréales et d'oléagineux de l'Ouest du Canada.

Aide pour les producteurs de bovins de finition (1987 à 1988)

En vertu du Programme d'aide pour les producteurs de bovins de finition, des paiements par tête ont été versés aux producteurs de la Nouvelle-Écosse afin de favoriser la production de bovins de boucherie en Nouvelle-Écosse et de procurer des conditions économiques plus stables dans le secteur de l'engraissement.

Aide spéciale à l'élevage (1986)

Conformément au Supplemental Livestock Assistance Program (programme d'aide supplémentaire à l'élevage), les éleveurs de l'Alberta ont touché des paiements pour les vaches reproductrices et pour d'autres animaux admissibles. Le programme visait à neutraliser les dégâts causés par les diverses conditions météorologiques en 1985.

Aide spéciale en raison d'une sécheresse (1989 à 1992)

En vertu du Special Drought Assistance Program, les producteurs de toutes les provinces, allant du Québec à la Colombie-Britannique, ont été compensés pour les pertes dues à la sécheresse de l'été 1988.

Aide spéciale pour la production de fruits de vergers (1991 à 1992)

En vertu de ce programme de 1991, les producteurs de fruits de verger de la Colombie-Britannique ont reçu une aide financière pour le maintien à long terme de la viabilité de cette branche d'activité. L'aide prévue était destinée à plusieurs domaines, dont la mise en marché, la recherche et le développement ainsi que la replantation des vergers avec des variétés profitables.

Aide spéciale pour les récoltes affectées par la sécheresse (1986 à 1987)

Aux termes d'un programme établi en 1985, les agriculteurs de la Saskatchewan ont touché des paiements pour les cultures considérées comme des pertes totales, c'est-à-dire celles ayant donné cinq boisseaux ou moins à l'acre.

« Alberta BSE Slaughter Market Adjustment Program » (2004 à 2005)

Ce programme pour les autres ruminants ressemble au Programme fédéral-provincial de redressement dans le sillage de l'ESB. Les producteurs ayant vendu leurs animaux pour l'abattage pouvaient être dédommagés selon une échelle d'adaptation équivalant à la différence entre les prix de base et une moyenne hebdomadaire des prix courants.

« Alberta Farm Income Assistance Program 2002 » (2002 à 2004 et 2006)

L'« Alberta Farm Income Assistance Program 2002 » a fourni une indemnité basée sur le nombre d'acres aux producteurs qui ont souffert des conditions climatiques défavorables, de problèmes d'insectes et de faibles revenus en 2002.

« Alberta Farm Income Assistance Program AFIAP » (2000 à 2004)

Le Programme d'aide au revenu agricole de l'Alberta (PARAA) apporte aux producteurs de l'Alberta (qui pratiquaient l'agriculture au 31 décembre 1999) une aide financière destinée à compléter un revenu agricole en régression à cause de conditions climatiques extrêmes, du maintien des faibles prix des produits et de l'augmentation des coûts des intrants. Pour les agriculteurs admissibles, ce paiement est de 10,29 \$ par acre de terres cultivées, et de 3 \$ par acre de pâturage naturel.

« Alberta Fed Cattle Competitive Bid program » (2003 à 2006)

Ce programme a été conçu en vue de réduire temporairement le cheptel de bouvillons et de génisses prêts à abattre, ce qui a eu pour effet d'accroître les mouvements de l'encaisse des producteurs et le prix du marché. Pour ce faire, on a retiré les animaux touchés de la chaîne d'abattage pendant une période d'au moins huit semaines et remboursé les producteurs pour compenser les faiblesses du marché.

« Alberta Mature Animal Market Transition Program » (2004 à 2006)

Ce programme de transition pour les animaux adultes a été conçu afin d'aider les producteurs à s'occuper des vaches, des taureaux et des autres ruminants adultes pendant que l'industrie agricole s'ajuste aux nouvelles réalités du marché à la suite de l'ESB.

« Alberta Steer and Heifer Market Transition Program » (2004 à 2006)

Ce programme de transition pour les bouvillons et les génisses de l'Alberta offre un dédommagement aux producteurs pour le poids d'abattage des bouvillons et des génisses selon des bases différentielles de marché.

« Alberta Winter Feed Program » (2003 à 2005)

Ce programme a permis d'aider les producteurs à prendre soin adéquatement de leur bétail pendant les mois d'hiver.

« Aleutian Disease Management Program » (2008)

Ce programme financé par la province pour 2008 doit aider les éleveurs de visons à lutter et à se protéger contre la maladie aléoutienne du vison, à mettre en oeuvre des mesures de biosécurité améliorées à la ferme, à éliminer les carcasses et à désinfecter et à remplacer les animaux malades.

Appui à l'entretien du troupeau (1980 à 1982)

Aux termes du Herd Maintenance Assistance Program (programme à l'appui de l'entretien du troupeau), les agriculteurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont touché des paiements pour qu'ils ne vendent pas leurs troupeaux d'élevage de base en raison de la pénurie d'aliments pour animaux causée par la sécheresse de 1980.

Assurance privée contre la grêle (de 1981 jusqu'à présent)

L'assurance privée contre la grêle est achetée par les producteurs agricoles en vue de se protéger eux-mêmes contre les pertes de récoltes dues à la grêle. L'assurance contre la grêle est financée par le secteur privé au moyen de primes payées par les producteurs. Selon les différents fournisseurs d'assurance, les producteurs ont l'option d'élargir la couverture de cette assurance pour couvrir les pertes liées au feu.

Assurance-récolte (1981 jusqu'à présent)

Votée en 1959, la Loi sur l'assurance-récolte met à la disposition des agriculteurs de chaque province une assurance-récolte tous risques.

Autres programmes privés (2011 jusqu'à présent)

Remboursement des prélèvements de porcs de l'Alberta (2011 jusqu'à présent)

En mai 2011, *Alberta Pork* annonça qu'ils rembourseront 85 cents pour chaque dollar de prélèvements recouverts des producteurs au cours de l'année fiscale 2010-2011 pour assister les producteurs faisant face aux augmentations des coûts d'alimentation pour animaux et aux petites marges de profit.

« B.C. Whole Farm Insurance Program » (1998 à 2004)

Ce programme d'assurance agro global est un programme volontaire institué en 1997 pour les agriculteurs de la Colombie-Britannique. Il vise à réduire les diminutions extrêmes de revenus qui ne dépendent pas de l'exploitant. Les agriculteurs admissibles peuvent présenter une demande lorsque leur marge de programme pour l'année en cours n'atteint pas 70 % de leur marge de référence.

« Beef Performance Program » (1998 à 2000)

Le « Beef Performance Program » avait pour but d'encourager les éleveurs de bovins de la Nouvelle-Écosse à stabiliser leur revenu agricole en participant au programme du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN). Il s'agit exclusivement d'une initiative du gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse. Les éleveurs de bovins qui satisfont aux critères d'admissibilité peuvent choisir de toucher des versements aux termes de l'option A – programme d'évaluation basé sur le CSRN, ou de l'option B – programme d'évaluation des bovins basé sur la marge brute. La série de données sur les paiements directs de programme comprend le deuxième versement aux termes de l'option A ainsi que les premier et deuxième versements aux termes de l'option B. Le premier versement aux termes de l'option A n'a pas été compté dans les paiements directs de programme vu que les éleveurs de bovins doivent le déposer dans leur compte du CSRN.

« Beef Quality Incentive » (2000 à 2001)

La prime de boeuf de qualité s'inscrit dans un programme complet destiné à encourager la commercialisation de bovins de boucherie finis répondant aux spécifications de Boeuf tendre classique de l'Atlantique (BTCA), un programme de boeuf de marque. La prime de 0,03 \$ la livre (poids en carcasse) est offerte aux producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont inscrits au programme de boeuf de marque BTCA.

« Beef Quality Marketing Initiative » (2000 à 2001)

L'initiative de commercialisation de boeuf de qualité s'inscrit dans un programme complet destiné à encourager la commercialisation de bovins de boucherie finis répondant aux spécifications de Boeuf tendre classique de l'Atlantique (BTCA), un programme de boeuf de marque. La prime de 0,03 \$ la livre (poids en carcasse) est offerte aux producteurs du Nouveau-Brunswick qui sont inscrits au programme de boeuf de marque BTCA.

« Beef Transportation Assistance Program » (2003)

Ce programme était destiné à aider les producteurs à couvrir les coûts de transport supplémentaires qu'ils ont engagés au moment du transport des boeufs de marque répondant aux spécifications du programme « Boeuf tendre classique de l'Atlantique » (BTCA). La prime de 0,015 \$ la livre (poids en carcasse) était offerte pour les bovins engraisés qui répondaient aux critères du programme BTCA.

« British Columbia Steer and Heifer Market Transition Program » (2004)

Ce programme de transition pour les bouvillons et les génisses de la Colombie-Britannique a été conçu afin d'aider les agriculteurs à compenser en partie les pertes engendrées par l'incapacité de vendre les nombreux animaux pré-ESB qui étaient encore dans les parcs d'engraissement. Le programme a aussi aidé les producteurs qui ont vendu des animaux selon le poids d'abattage depuis que le Programme de redressement dans le sillage de l'ESB a pris fin le 1^{er} septembre 2003.

« Canada-Alberta Farm Income Assistance Program » (2001 à 2005)

Le « Canada-Alberta Farm Income Assistance Program » visait à fournir un complément au revenu agricole des producteurs de l'Alberta au cours de l'année 2000.

« Canada-New Brunswick Farm Assistance Program » (2002)

Le « Canada-New Brunswick Farm Assistance Program » visait à venir en aide aux producteurs du Nouveau-Brunswick qui ont connu des difficultés financières au cours de l'année 2000.

« Canada-Newfoundland and Labrador Forage Companion Program » (2002)

Le « Forage Companion Program » visait à fournir une aide financière aux producteurs de bétail et de fourrage de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont éprouvé des difficultés financières en 2001 en raison de la faible production de fourrage.

« Canada-Saskatchewan 1999 Unseeded Acreage Benefit » (1999 à 2001)

En vertu de ce programme, les producteurs qui n'ont pas participé au Programme d'assurance-récolte Canada-Saskatchewan de 1999 sont indemnisés pour les pertes qu'ils ont subies en raison des conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Un paiement d'indemnité de 25 \$ par acre a été versé aux producteurs admissibles qui n'avaient pas pu ensemençer à la date limite, ou avant la date limite, établie en 1999 pour l'assurance-récolte. Le Canada défraie 60 % du coût de ce programme et la Saskatchewan, 40 %.

Soulignons que les clients de l'assurance-récolte avaient droit, en vertu du programme de base, à une indemnité maximale de 25 \$ par acre non ensemençée. Les détails du calcul des paiements étaient les mêmes pour les producteurs assurés et pour ceux qui ne l'étaient pas.

Compensation pour la production de porcs (1994)

Un montant supplémentaire a été versé pour dédommager les agriculteurs de Terre-Neuve-et-Labrador à la suite de la diminution de l'aide gouvernementale causée par la fermeture de l'usine de transformation.

Compte de stabilisation du revenu agricole (2002 jusqu'à présent)

Le Compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) est un programme individualisé de protection du revenu agricole. Il a été conçu de façon à permettre aux participants de gérer, selon les besoins, les variations de revenus agricoles.

Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) (1991 à 2009)

Le compte de stabilisation du revenu net (CSRN) a été établi en 1991 aux termes de la Loi sur la protection du revenu agricole.

Le CSRN vise à encourager les producteurs à épargner une partie de leur revenu afin de l'utiliser lorsque leur situation financière est moins bonne. Les producteurs peuvent déposer chaque année jusqu'à 3 % de leurs « ventes nettes admissibles » (VNA) dans leur compte CSRN et ainsi recevoir une contribution de contrepartie du gouvernement. Le gouvernement fédéral et plusieurs provinces offrent des contributions de contrepartie améliorées au-delà du montant de base de 3 % à l'égard de certains produits. Tous les dépôts procurent un intérêt supplémentaire de 3 % en plus des taux ordinaires offerts par l'établissement financier qui détient le compte.

La plupart des produits agricoles primaires sont compris dans le calcul des « ventes nettes admissibles » (ventes de produits admissibles moins achats de produits admissibles), la principale exception étant les produits faisant partie d'un programme de gestion des approvisionnements (comme les produits laitiers, la volaille et les oeufs).

Le CSRN se compose de deux fonds. Le premier fonds renferme les dépôts des producteurs, et le second, les contributions de contrepartie du gouvernement et tout l'intérêt accumulé à l'égard des deux fonds. Les sommes prélevées par les producteurs à même le second fonds sont les seuls paiements inclus dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ».

Dédommagement pour les pertes causées par les inondations (1985 à 1986)

Conformément aux dispositions relatives à l'aide financière accordée en cas de sinistres, les agriculteurs de l'Alberta ont reçu des paiements pour les dédommager des pertes de récoltes qu'ils ont subies dans les régions inondées pendant l'été de 1986.

Dédommagement pour les pertes d'animaux (1981 à aujourd'hui)

Ce programme de dédommagement, qui relevait jadis de la Loi sur les maladies et la protection des animaux, est désormais administré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments conformément aux exigences de la *Loi sur la santé des animaux*. Les producteurs de toutes les provinces sont dédommagés lorsque les autorités décrètent l'abattage d'animaux de ferme atteints de certaines maladies contagieuses. Le dédommagement s'applique à tous les coûts de transport et d'élimination et aux blessures subies par les animaux pendant les tests.

Dédommagement pour les pertes de bétail (1982)

En vertu du South-West Livestock Compensation Program (programme de dédommagement des pertes de bétail dans le Sud-Ouest), les éleveurs de la Saskatchewan ont reçu des paiements pour les pertes de bétail causées par les tempêtes en 1982.

Dédommagement pour les pertes de cultures (1981 à aujourd'hui)

Les programmes de dédommagement pour les pertes de cultures sont généralement un élément des programmes provinciaux de dédommagement des dégâts causés par la faune, qui peuvent aussi comprendre des programmes distincts de dédommagement des dégâts causés par la sauvagine et des programmes applicables aux dégâts subis par le bétail. La composante du gros gibier réduit les pertes financières que représentent les dommages causés par la sauvagine aux cultures admissibles pour les producteurs de ces provinces, et peut comprendre un dédommagement pour les cultures et l'ensilage en fosses et en tubes contaminés par les excréments de la faune. Dans certaines provinces, les dommages subis par les producteurs de miel et les produits de l'abeille coupeuse de feuilles sont également compris.

Dégâts causés par la sauvagine (1981 jusqu'à présent)

Tous les ans depuis 1972, les agriculteurs touchent des paiements visant à réduire les pertes de récoltes causées par la sauvagine migratrice.

Embargo sur les ventes de céréales (1981)

Par suite des mesures que le gouvernement a prises en 1980 concernant la situation en Afghanistan, les agriculteurs ont touché des paiements pour les dédommager des pertes résultant de l'embargo partiel de 1980 sur les ventes de céréales à l'Union soviétique. Des paiements ont été versés aux agriculteurs de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Encouragement à la production de légumes frais (1985)

En vertu du Fresh Vegetable Production Incentive Program (programme d'encouragement à la production de légumes frais), les producteurs de l'Alberta ont touché des paiements à l'acre pour les encourager à produire des légumes frais commerciaux en 1985.

Encouragement à l'élevage du boeuf (1982 à 1986)

En vertu du Plan de stabilisation du boeuf, les éleveurs du Manitoba ont touché des subventions à l'amélioration de la productivité. Versées de 1982 à 1986 pour chaque vache, ces subventions visaient à encourager l'élevage des bovins.

Encouragement à l'élevage du porc (1985 à 1990)

Conformément à la politique visant à encourager l'élevage du porc, mise en oeuvre en 1985, les éleveurs de l'Île-du-Prince-Édouard touchent des paiements pour tous les porcs commercialisés ainsi que pour tous les porcs commercialisés au-delà de la production de base établie pour chaque éleveur.

Encouragement de la culture de la betterave à sucre (1980 à 1981)

Les agriculteurs du Manitoba et de l'Alberta ont touché des subventions pour les encourager à cultiver la betterave à sucre en 1986.

Encouragement spécial à l'élevage du bétail dans l'Atlantique (1989 à 1993)

En vertu du Special Atlantic Livestock Incentive, des paiements ont été versés aux producteurs de porcs, de bovins et de moutons des provinces de l'Atlantique afin de maintenir ces industries.

« Farm Income Adjustment Program » (2001 à 2002)

Le « Farm Income Adjustment Program » offre un paiement unique aux producteurs de produits agricoles non soumis à la gestion de l'offre pour les aider à s'adapter aux prix inférieurs et aux coûts supérieurs des intrants.

« Fed Cattle Competitive Market Adjustment Program » (2003 à 2006)

Le programme visait à inciter les producteurs à vendre les génisses ou les bouillons engraisés selon le poids en carcasse en les remboursant d'après une échelle mobile. Contrairement au programme de soumissions concurrentielles, ce programme ne comprenait pas d'option permettant aux producteurs de mettre de côté une partie de leur troupeau. Au lieu de cela, ils devaient inclure l'ensemble de leur cheptel sur le marché concurrentiel.

Fonds de développement Canada-Alberta du secteur porc (1996 à 1997)

Cette entente vise à fournir des contributions financières destinées à améliorer les activités de recherche et développement de l'industrie afin de promouvoir et d'accroître la compétitivité de l'industrie du porc en Alberta.

Fonds de transition 2003 (2003 à 2005)

Les producteurs ont reçu des paiements directs correspondant à leur part d'un deuxième versement du fonds de transition fédéral (totalisant 1,2 milliard de dollars sur deux ans) qui les aideront à passer à de nouveaux programmes de gestion des risques d'entreprise.

Fonds ontarien d'aide spéciale aux apiculteurs (2007 à 2008)

Le Fonds ontarien d'aide spéciale aux apiculteurs, mis en oeuvre en juin 2007, verse un dédommagement direct aux apiculteurs qui ont subi des pertes de ruches plus élevées que la normale au cours de l'hiver de 2006. L'aide contribuera à ramener la population d'abeilles de l'Ontario à des niveaux proches de la normale et à ramener les activités commerciales des apiculteurs à la normale.

« Herd Retention Program » (2002 à 2003)

Le « Herd Retention Program » visait à fournir de l'aide financière aux producteurs de bétail qui ont fait face à des conditions sévères, élevées ou modérées de sécheresse en Saskatchewan en 2001 et 2002. Les producteurs ont reçu des paiements de 25 \$, 17 \$ ou 12 \$ par unité animale (femelle saillie), selon la sévérité de la sécheresse dans leur région.

« Hog Transition Fund » (2008)

Pour venir en aide aux producteurs de porc qui ont des difficultés financières en raison de l'affaiblissement des prix du marché en 2006-2007. Le programme sera administré par Pork Nova Scotia.

« Hog Stabilization Fund N.B. » (1998 à 1999)

Le programme « Hog Stabilization Fund New Brunswick » accorde une aide financière provinciale et fédérale aux producteurs du Nouveau-Brunswick qui commercialisent leurs porcs dans la province. Ce programme provisoire est une mesure intermédiaire entre le programme triple P qui s'est terminé en août 1997, et le « Swine Processing Enhancing Program » qui a débuté en avril 1999.

Indemnisation pour les dégâts causés aux cultures par le gros gibier (1997 à 1998)

Annoncé à l'automne de 1996, ce programme permet aux producteurs de la Saskatchewan de recevoir certaines indemnités en compensation des pertes de cultures commerciales et des dommages aux meules de foin causés par du gros gibier comme le cerf de Virginie, le cerf-mulet, l'antilope, l'élan, l'ours et l'orignal.

Indemnité de non-ensemencement en 2006 (2006 à 2007)

Ce programme fournit une indemnité aux exploitants agricoles de la Saskatchewan qui ont connu un excès d'humidité avant le 20 juin 2006 et qui n'ont pas pu semer 95 % de la superficie habituellement semée.

Indemnité pour coûts de production (ICP) (2007 à 2010)

Ce programme aide les producteurs de produits non assujettis à la gestion de l'offre à combattre la hausse des coûts de production. Ce programme fédéral se base sur les ventes nettes des producteurs de 2000 à 2004 (pour ce qui est des nouveaux producteurs, les paiements seront basés sur la moyenne des ventes nettes de 2005-2006)

Initiative 2008 contre le Duponchelia en Ontario (2008)

Cette initiative a pour objet de fournir un soutien financier aux producteurs horticoles de la région du Niagara de l'Ontario touchés par le Duponchelia, un organisme nuisible à déclaration obligatoire. Cette initiative comportera une part fédérale de 60 % de dédommagement financier afin d'aider ces producteurs à absorber les coûts de remplacement des plantes et les dépenses extraordinaires engagées par suite des mesures de quarantaine imposées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Initiatives de redressement de l'ESB en Ontario (2003 à 2005)

Ces initiatives visent à offrir un dédommagement aux demandeurs admissibles possédant des bovins engraisés qui ont été mis de côté pendant au moins huit semaines avant l'abattage.

Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois (IREE) (1997 à 1999)

Ce programme fédéral-provincial à coûts partagés vise à prévenir les pertes d'emploi permanentes dans les zones manitobaines touchées par les inondations, ainsi qu'à rétablir l'activité économique.

Initiative de transition du PCSRA pour l'évaluation des stocks (ITES) (2006 à 2007)

L'ITES est un programme fédéral ponctuel de 900 millions de dollars pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Pour établir le montant des paiements destinés aux producteurs, on fera de nouveaux calculs pour évaluer le changement de la valeur des stocks pour les années 2003, 2004 et 2005 du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

Intéressement à l'élevage de porcelets sevrés (1976 à 1993)

En vertu du Weanling Bonus Incentive Program (programme d'intéressement à l'élevage de porcelets sevrés), créé en 1976, les éleveurs de Terre-Neuve-et-Labrador touchent un paiement pour chaque porcelet sevré qu'ils produisent.

Le programme d'aide à la production de pomme de terre de semence de l'Alberta (2008)

Ce programme s'adresse aux producteurs de pommes de terre touchés par le nématode à kyste. Le programme va aider ces producteurs à couvrir les coûts exceptionnels qui ne sont pas admissibles dans le cadre d'autres programmes, tels que ceux reliés à l'élimination du matériel phytogénétique et de l'inventaire, ainsi que ceux reliés à l'indemnisation des producteurs qui ont perdu des marchés d'exportation. Ce programme est mis à la disposition des producteurs par l'entremise d'Agri-relance.

« Lean Beef Program : Weaning Weight » (1996 à 2000)

Le ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard a mis sur pied ce programme pour aider les éleveurs de bovins à accroître le poids au sevrage de veaux et d'améliorer la qualité des veaux destinés à la production de viande de boeuf. Un encouragement au rendement est versé pour chaque veau de 450 livres ou plus (poids au sevrage rajusté).

« 1996 Lesser Slave Lake Area Disaster Recovery Program » (1996 à 1998)

Ce programme visait à couvrir les pertes non assurables subies lors de l'inondation de la région du petit lac des Esclaves en Alberta. Étaient admissibles les producteurs dont le revenu principal provenait de l'agriculture.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes liées à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Limitation des pertes des éleveurs de porcs (1980 à 1981)

En vertu du 1980-81 Emergency Stop Loss Program for Hogs (programme de limitation des pertes des éleveurs de porcs de 1980-1981), les éleveurs de l'Alberta ont touché des paiements toutes les fois que les prix du marché des porcs d'abattage tombaient sous les prix planchers fixés.

« Livestock Predation Compensation Program »

Manitoba (1999 à aujourd'hui)– Ce programme indemnise les producteurs de bétail du Manitoba pour les pertes résultant de blessures ou de la mort d'animaux admissibles causée par des prédateurs naturels comme l'ours noir, le couguar, le loup ou le coyote. L'indemnisation est égale à 100 % de la valeur de l'animal, s'il est établi que la perte est due à la prédation, et à 50 % s'il est probable que la perte soit due à la prédation. En ce qui a trait au bétail blessé, l'indemnité correspond au moins élevé des deux montants suivants : le coût du traitement vétérinaire ou la valeur de l'animal. Le gouvernement du Manitoba verse 60 % des paiements de programme et le gouvernement du Canada, 40 %. Le gouvernement du Canada assume 50 % des frais d'administration et le gouvernement du Manitoba, l'autre moitié.

Saskatchewan (2010 à aujourd'hui)– En vertu du programme d'indemnisation des dégâts causés par la faune, un programme d'indemnisation en Saskatchewan dédommage les producteurs pour le bétail tué ou blessé par des prédateurs. La première tranche de 80 % du financement du programme est à coûts partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Le gouvernement provincial verse le reste du montant. Le programme est administré par la Saskatchewan Crop Insurance Corporation. D'autres volets du programme d'indemnisation des dommages causés par la faune s'appliquent aux dommages causés par la sauvagine et aux pertes de cultures (dont il est fait rapport séparément).

Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest (1981 à 1998)

Votée en 1976, la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest vise à stabiliser le produit net des producteurs découlant de la production et de la vente de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de lin, de canola et de graines de moutarde récoltés dans les Prairies et la région de Peace River en Colombie-Britannique.

En 1988, la loi a été modifiée afin de faire passer le nombre de cultures couvertes par le programme de sept à seize. Voici les cultures qui ont été ajoutées : triticales; céréales mélangées; graines de tournesol; carthame; sarrasin; pois; lentilles; gourganes ou féveroles; graines de l'alpiste des Canaries. À partir de 1999, les paiements effectués en vertu de ce programme (principalement recouvrement des montants payés en trop) sont inclus dans la catégorie « Autres paiements ».

Loi sur la stabilisation des prix agricoles – stabilisation des prix (1981 à 1995)

Votée en 1958, la Loi sur la stabilisation des prix agricoles prévoit des paiements aux producteurs de toutes les provinces lorsque les prix des produits sont bas. Les paiements sont versés chaque fois que le prix moyen du marché des produits visés par la loi tombe sous les prix planchers calculés. Le soutien financier pour les produits suivants est prévu par la loi : bovins, porcs, moutons et laine; lait et crème de transformation; maïs et soya; blé de printemps, blé d'hiver, avoine et orge produits à l'extérieur de la région désignée de la Commission canadienne du blé. Le gouverneur en conseil peut faire ajouter d'autres produits à cette liste.

« Manitoba Bovine Spongiform Encephalopathy Feeder Assistance Program » (2003 à 2004)

Le but de ce programme visait à offrir des paiements d'aide à l'engraissement des bovins finis élevés au Manitoba, lesquels n'avaient pu être commercialisés en raison de la capacité d'abattage restreinte découlant du fait que les États-Unis d'Amérique avaient fermé leur frontière aux animaux vivants et aux produits carnés en provenance du Canada.

« Manitoba Drought Assistance Program » (2003 à 2004)

Le but de ce programme est d'offrir de l'aide aux éleveurs de bétail du Manitoba qui sont aux prises avec une pénurie de foin et de paille.

« 1999 Manitoba Farm Disaster Assistance Program (MFDAP) Custom Seeding » (1999 à 2000)

Les paiements relatifs à l'ensemencement adapté font partie du « Manitoba Farm Disaster Assistance Program » (programme manitobain d'aide en cas de catastrophe agricole); ils servent à indemniser les producteurs touchés par les conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Les exploitants agricoles admissibles reçoivent, au plus, 10 \$ par acre ensemencée pour les frais relatifs à la préparation de la terre et à l'ensemencement adapté; les paiements sont rétroactifs au 1^{er} juin 1999.

« 1999 Manitoba Farm Disaster Assistance Program (MFDAP) Forage Restoration » (1999 à 2000)

Les paiements relatifs à la remise en état des prairies font partie du Manitoba Farm Disaster Assistance Program (programme manitobain d'aide en cas de catastrophe agricole); ils servent à indemniser les producteurs touchés par les conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Les producteurs admissibles reçoivent 75 \$ d'aide financière par acre pour compenser la valeur du foin perdu et le coût de la remise en état des champs de foin cultivé endommagés par l'humidité excessive.

« 1999 Manitoba Farm Disaster Assistance Program (MFDAP) Hay Shortfall » (1999 à 2000)

Le « 1999 MFDAP – Hay Shortfall » est une composante du programme « Manitoba Farm Disaster Assistance Program » (MFDAP), qui vise à soulager les producteurs touchés par les conditions d'humidité excessives du printemps de 1999. Les producteurs admissibles reçoivent un paiement de 25 \$ l'acre pour les terres à foin rendues inaccessibles par les pluies abondantes, en compensation des pénuries d'approvisionnement d'aliments pour animaux au cours de l'hiver 1999-2000. Les superficies de foin cultivé et de foin naturel sont admissibles dans les deux cas, à concurrence du nombre d'acres normalement requises pour produire la quantité de foin dont les agriculteurs ont été en déficit au cours de l'hiver.

« 1999 Manitoba Farm Disaster Assistance Program (MFDAP) Unseeded Acreage » (1999 à 2000)

Les paiements relatifs aux superficies qui n'ont pas été ensemencées font partie du « Manitoba Farm Disaster Assistance Program » (programme manitobain d'aide en cas de catastrophe agricole); ils servent à indemniser les producteurs touchés par les conditions climatiques excessivement humides du printemps de 1999. Les producteurs admissibles reçoivent 50 \$ par acre non ensemencée le 25 juin ou avant en raison de l'humidité excessive.

« Manitoba Ruminant Assistance Program » (2008)

Ce montant unique pour 2008, financé conjointement par la province du Manitoba et le gouvernement fédéral, permettra aux éleveurs bovins de recevoir un paiement direct totalisant jusqu'à 3 % des ventes historiques nettes. Le paiement, administré par la Société des services agricoles du Manitoba (SSAM), sera offert à tous les éleveurs de ruminants et sera proportionnel à la taille des exploitations d'élevage de bétail.

« Manitoba Slaughter deficiency Program » (2003 à 2005)

Le but de ce programme consistait à fournir de l'aide aux producteurs du Manitoba qui ont subi la baisse des prix de l'abattage du bétail commercialisé en raison de l'ESB et de la fermeture de la frontière américaine.

« 2011 Lake Manitoba Flood Assistance Program » (2011 jusqu'à présent)

Ce programme a été conçu pour fournir une aide financière aux producteurs de cultures et aux éleveurs d'animaux touchés par les inondations de 2011 du lac Manitoba. La partie A « Programme d'aide pour les pâturages inondés dans la région du lac Manitoba » et la partie B « Programme d'aide relative au transport et à la perte de récolte ou de fourrage dans la région du lac Manitoba » sont incluses. Ce programme est entièrement financé par le gouvernement provincial.

« 2011 Manitoba Spring Blizzard Mortalities Assistance » (2011 à 2012)

Le programme « 2011 Manitoba Spring Blizzard Mortalities Assistance » offre de l'aide aux producteurs du Manitoba qui ont éprouvé des pertes de bétail suite au blizzard qui a frappé les 29 et 30 avril 2011. La compensation est offerte pour couvrir les décès d'animaux qui sont survenus entre le 29 avril et le 5 mai, 2011, en raison de la tempête. Ce programme est financé et administré par le « Manitoba Agriculture, Food and Rural Initiatives ».

Mesures de soutien et d'ajustement en agriculture I (1992 à 1993)

Ce programme a été lancé au printemps de 1991 pour aider les producteurs de céréales, de graines oléagineuses et du domaine horticole à faire la transition aux nouveaux programmes CSRN et RARB.

Mesures de soutien et d'ajustement en agriculture II (1991 à 1993)

Ce programme a été lancé à la fin de l'automne de 1991, en raison de la poursuite de la guerre du commerce international des céréales. Il devait offrir une aide temporaire aux producteurs jusqu'à ce que les programmes à plus long terme de sécurité du revenu (RARB et CSNR) soient entièrement établis. Les producteurs de céréales étaient les principaux bénéficiaires de cette aide, tandis que des montants moindres étaient mis à la disposition des secteurs non céréaliers, dont ceux de l'horticulture, du sirop d'érable, de la fourrure, du miel et de la betterave à sucre.

Modifications temporaires de l'assurance-récolte (1985 à 1986)

En vertu du Crop Insurance Modifications to Retain Feed in Drought Areas Program (programme de modification de l'assurance-récolte visant à transformer en aliments pour animaux les récoltes touchées par la sécheresse), les agriculteurs de l'Alberta ont reçu des paiements pour les cultures de 1985 touchées par la sécheresse en vue de leur transformation en aliments pour animaux. Le programme visait à encourager les agriculteurs à transformer le plus de récoltes possible en aliments pour animaux.

« Nova Scotia Beef Kickstart Program » (2008)

Ce montant unique pour 2008 procurera, à l'industrie du boeuf de la Nouvelle-Écosse, un financement qui aidera le secteur à atteindre une plus grande autonomie économique.

« Nova Scotia Beef Producer Assistance » (2003 à 2004)

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse donnera 100 \$ par femelle d'élevage pour prêter main-forte aux producteurs de bovins de boucherie qui ont été touchés par l'ESB.

« Nova Scotia Margin Enhancement » (2007 à 2008)

Le « Nova Scotia Margin Enhancement », lancé en 2006, est une initiative provinciale qui fournira un soutien du revenu supplémentaire aux producteurs de la Nouvelle-Écosse. En se basant sur les données du PCSRA de 2003, les marges de référence des participants au PCSRA seront augmentées de 10 %.

« Nova Scotia Ruminant Income Support Program (RISP) » (2005)

Ce programme aidait les producteurs de la Nouvelle-Écosse à faire face aux obstacles financiers à la suite des conséquences négatives de l'ESB sur le marché. Ce programme augmentait le soutien à l'industrie des ruminants et améliorait les mouvements de l'encaisse des producteurs en les aidant à résister aux répercussions négatives de la fermeture de la frontière.

Paiements aux éleveurs d'agneaux (1984)

Dans le cadre d'un programme d'aide financière d'urgence, les éleveurs d'agneaux de la Saskatchewan ont touché des paiements à cause des difficultés économiques qu'ils éprouvaient. Des paiements ont été versés pour chaque agneau commercialisé en 1983.

Paiement aux horticulteurs et aux éleveurs de bovins et de porcs (2009)

Ce montant unique pour 2008, financé par la province de l'Ontario, a été créé pour venir en aide aux agriculteurs subissant de multiples pressions financières en raison de la vigueur du dollar canadien et de la faiblesse des prix du marché. Les paiements destinés aux éleveurs de bovins et de porcs seront équivalents à 12 % de leurs ventes historiques nettes admissibles, tandis que les paiements destinés aux horticulteurs seront équivalents à 2 % de leurs ventes nettes admissibles.

Paiements compensatoires pour le tabac (1990 à 1991)

La perte qu'a enregistrée le Tobacco Board lors de l'achat d'un surplus de tabac a été couverte par l'Office de mise en marché des produits agricoles des coopératives.

Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des céréales et des oléagineux (2001)

Le Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des céréales et des oléagineux fournit une aide financière pour compenser les pertes de revenus subies en 2000 en raison des intempéries et de l'effondrement du prix des produits de base.

Paiement dans le programme Canada-Ontario des produits horticoles comestibles (2001)

Le Paiement dans le cadre du programme Canada-Ontario des produits horticoles comestibles fournit une aide financière pour compenser les pertes de revenus subies en 2000 en raison des intempéries et de l'effondrement du prix des produits de base.

Paiement ontarien des cultures horticoles comestibles (2006 à 2007)

Ce programme ponctuel protège les producteurs de denrées horticoles comestibles de l'Ontario contre les pertes de production enregistrées en 2005.

Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks dans le cadre du PCSRA (POES) (2006 jusqu'à présent)

Le Paiement ontarien relatif à l'évaluation des stocks est un apport ponctuel supplémentaire que la province de l'Ontario verse aux participants au PCSRA afin de les aider à faire la transition vers une nouvelle méthode d'évaluation de la valeur des stocks dans le cadre du PCSRA.

Paiement relatif à la stabilisation du revenu des producteurs de céréales de l'Ontario (2002 à 2003)

Le Paiement relatif à la stabilisation du revenu des producteurs de céréales de l'Ontario est un paiement unique accordé aux producteurs de céréales et de graines oléagineuses de l'Ontario. L'objectif de cette initiative est d'assurer une certaine stabilité financière aux agriculteurs de l'Ontario pour les aider à soutenir la concurrence et à compenser la diminution du rendement, la baisse du prix des produits de base et la diminution de la qualité durant la campagne agricole 2000.

Paiement versé par Heinz (2013)

En raison de la fermeture de son usine de transformation en Ontario en 2013, la société Heinz a versé un paiement unique volontaire pour indemniser les agriculteurs qui, en vertu d'un contrat, devaient fournir des tomates destinées à la transformation en 2013. Le paiement a pour but d'aider à atténuer les coûts que les agriculteurs pourraient avoir engagés pour préparer la récolte de 2013.

Paiements tripartites - Loi sur la stabilisation des prix agricoles (1984 à 1998)

Aux termes d'une modification apportée à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles en 1985, des plans de stabilisation du prix de divers produits peuvent être établis. Chacun de ces plans prévoit la stabilisation des prix suivant une formule établie d'avance. Les paiements sont versés aux producteurs chaque fois que les prix du marché tombent sous le prix de stabilisation. En septembre 1987, les plans avaient été établis dans diverses provinces pour les produits suivants : bovins d'abattage, bovins d'engraissement, veaux d'engraissement, porcs, agneaux, haricots blancs, haricots colorés, betteraves à sucre et pommes. À partir de 1999, les paiements effectués en vertu de ce programme (principalement recouvrement des montants payés en trop) sont inclus dans la catégorie « Autres paiements ».

PEI Beef Industry Initiative (2007 à 2008)

Ce paiement unique pour 2008 aidera les producteurs de bovins de boucherie de l'Île-du-Prince-Édouard à s'adapter aux conditions actuelles du marché et à développer des troupeaux de meilleure qualité. Le programme prêtera une assistance immédiate aux producteurs pour les aider à atténuer les risques et, sur une période de trois ans, il fournira aux producteurs des mesures incitatives visant la génétique et l'amélioration de la santé des troupeaux. Les paiements seront fondés sur une combinaison des ventes nettes moyennes et des stocks de décembre 2007.

« PEI Cattle Marketing Initiative » (2003)

Le ministère de l'Agriculture et des Forêts, en consultation avec la PEI cattlemen's Association, a mis en place l'Initiative de commercialisation des bovins destinée à offrir aux éleveurs un moyen de stabiliser les prix des bovins d'abattage.

Pertes apicoles (1986)

Aux termes du Beekeepers' Assistance Program (programme d'aide aux apiculteurs), les apiculteurs autorisés de l'Alberta ont reçu des paiements par ruche pour les dédommager du manque à produire imputable à la sécheresse de 1985 et à d'autres conditions météorologiques.

Pertes de récoltes dues à la sécheresse (1986 à 1987)

En vertu du CropDisaster Assistance Program (programme d'aide pour les pertes de récoltes), les agriculteurs de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont reçu des paiements pour les aider à maintenir leur production dans le sud des Prairies et dans la région de Peace River où a sévi la sécheresse. Les agriculteurs dont les cultures ont subi des dégâts causés par la sécheresse de 1985 ont touché des paiements d'appoint.

Plan national de transition pour les pommes (1997)

Prolongement du programme d'aide aux pomiculteurs du Plan national de transition pour les pommes, cette entente bilatérale conclue entre le Canada et les provinces du Québec et de la Nouvelle-Écosse prévoit une aide supplémentaire aux pomiculteurs. Le programme est administré autant sous forme d'un programme national que d'un programme de paiement direct aux producteurs.

Plan national de transition pour les porcs (1995 à 1996)

Les gouvernements fédéraux et provinciaux ont accepté de verser des paiements de transition pour combler l'écart entre la résiliation hâtive du Plan national tripartite de stabilisation et l'entrée de l'industrie porcine dans un programme de stabilisation du revenu pour l'ensemble des fermes (CSRN). Les prestations versées aux éleveurs admissibles prennent la forme d'un programme pour producteurs individuels ou d'un fonds de développement de l'industrie porcine.

« Potato Disposal Adjustment Program » (2001)

L'objectif de ce programme est de verser un paiement unique découplé uniquement aux producteurs pour les aider à mettre au rebut leur excédent de pommes de terre frappées de galle verruqueuse ou en cas de fermeture ultérieure au marché américain.

« Potato Diversion Program » (2001)

Dans le cadre du programme de résorption des excédents de pommes de terre, les producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont touché des paiements au quintal pour une partie de la récolte de pommes de terre en 2000-2001.

Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) (2004 à 2008)

Le PCSRA, mis à la disposition des producteurs de tout le pays, permet d'aider ceux qui ont subi une perte de revenu en raison de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou d'autres facteurs. Le programme réunit les éléments de stabilisation du revenu et de protection contre les catastrophes, aidant ainsi les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles contre les réductions de revenu, que celles-ci soient faibles ou importantes.

Programme canadien du revenu agricole (PCRA) (2001 à 2005)

Il s'agit d'un programme triennal portant sur les années d'indemnisation 2000, 2001 et 2002. Le PCRA verse des fonds aux producteurs ayant subi une baisse soudaine et importante de leurs revenus attribuables à des raisons indépendantes de leur volonté, comme les inondations, la maladie, l'effondrement des prix ou l'augmentation rapide des coûts des intrants. Pour être admissible à une indemnité au titre du PCRA, le producteur doit avoir complété un cycle de production. Le cycle de production peut être la culture et la récolte d'une production végétale, l'élevage du bétail ou la vente d'un stock acheté, dans le cas d'entreprises d'engraissement ou de finissage.

Programme Canada–Manitoba relatif à l’ajustement (2000 à 2001)

Le Programme Canada-Manitoba relatif à l’ajustement verse aux producteurs de céréales, d’oléagineux et de cultures spéciales un paiement unique afin de les aider à s’adapter à l’élimination des subventions au transport en période de faibles prix. Les paiements de programme sont fondés sur le plus élevé des montants suivants : les ventes admissibles des producteurs en 1998 ou leurs ventes moyennes admissibles de 1994 à 1998. Le paiement versé aux producteurs qui ont commencé leur exploitation agricole en 1999 est fondé sur leurs ventes admissibles de 1999. L’aide consentie dans le cadre du programme est partagée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba.

Programme Canada-Saskatchewan concernant l’aide financière (2001 à 2002)

Le programme Canada-Saskatchewan concernant l’aide financière II a pour but d’aider les producteurs de céréales, de graines oléagineuses et de cultures spéciales à régler leurs problèmes de revenus. Des paiements sont versés aux producteurs selon leurs ventes admissibles de céréales, de graines oléagineuses et de cultures spéciales.

Programme Canada-Saskatchewan relatif à l’ajustement (2000 à 2002)

Le Programme Canada-Saskatchewan relatif à l’ajustement offre aux producteurs de céréales, d’oléagineux et de cultures spéciales un paiement unique afin de les aider à s’adapter à l’élimination des subventions au transport en période de faibles prix.

Les paiements de programme sont fondés sur le plus élevé des montants suivants : les ventes admissibles des producteurs en 1998 ou leurs ventes moyennes admissibles de 1994 à 1998. Le paiement versé aux producteurs qui ont commencé leur exploitation agricole en 1999 est fondé sur leurs ventes admissibles de 1999. L’aide consentie dans le cadre du programme est partagée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Saskatchewan.

Programme complémentaire d’aide aux entreprises agricoles touchées par les inondations en Montérégie (de 2011 à 2012)

Ce programme offre de l’aide financière aux entreprises agricoles touchées par les inondations survenues au printemps 2011, dans la vallée du Richelieu. L’indemnisation est offerte aux producteurs pour les pertes de revenu dues à l’inondation des terres agricoles et/ou des pertes dues aux superficies non ensemencées.

Programme d’aide à la mise en commun des frais de transport (1997)

Aux termes du Fonds d’adaptation pour le transport du grain de l’Ouest (FATGO), ce programme aidera les producteurs de la Saskatchewan et du Manitoba à faire face aux coûts de transport plus élevés à la suite d’une modification du système de prix communs de la Commission canadienne du blé (CCB).

Programme d’aide aux dépôts du CSRN pour les éleveurs de bovins de boucherie (1995 à 1996)

Aide financière destinée à encourager les éleveurs de bovins de boucherie de la Nouvelle-Écosse à stabiliser leur revenu agricole, grâce à une participation au programme du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN). L’objectif était d’aider les éleveurs de bovins de boucherie à déposer leur contribution de contrepartie aux fins du CSRN. Les éleveurs participants ont touché un versement basé sur 2 % de leurs ventes nettes admissibles de bovins et de veaux, déclarées sur leur demande de 1995 et 1996 aux fins du CSRN. Il s’agissait exclusivement d’une initiative provinciale.

Programme d'aide Canada-Colombie-Britannique (2001)

Le Programme d'aide Canada-Colombie-Britannique est un programme général de paiements qui vient en aide aux agriculteurs victimes d'une perte causée par les dommages qu'ont subis 14 groupes de produits agricoles.

Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations (2007 à 2011)

Ce programme du gouvernement du Manitoba offre une aide financière aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine, entre le barrage Shellmouth et Brandon, qui ont subi des pertes de récoltes ou qui ont été incapables de semer une culture en 2005 et 2006 en raison des inondations.

Programme d'aide en cas de catastrophe causée par le nématode doré (2007 à 2009)

L'aide au titre de ce programme comporte un versement pour aider les producteurs à absorber les coûts d'élimination des pommes de terre des champs pour lesquels les tests sont négatifs, ainsi qu'un paiement de soutien par hectare pour aider les producteurs de cultures de pépinière et de serre à absorber des coûts extraordinaires qui ne sont pas couverts par des programmes existants.

Programme d'aide financière aux apiculteurs (2014)

En raison des conditions difficiles de l'hiver 2014 en Ontario, et d'autres facteurs qui influent sur la santé des pollinisateurs, les colonies d'abeilles de l'Ontario devraient présenter un taux de mortalité plus élevé que la normale. Afin d'aider à compenser ces pertes, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario offre une aide financière unique de 105 \$ par ruche aux apiculteurs ayant 10 ruches et plus qui ont perdu plus de 40 % de leurs colonies d'abeilles entre le 1er janvier 2014 et le 31 octobre 2014.

Programme d'aide – grains de provende (1990 à 1994)

Ce programme aide les éleveurs de porcs, d'agneaux, de bovins et de gibier, à condition que ces animaux soient finis dans la province de Saskatchewan.

Programme d'aide pour la sécheresse – sud-est de l'Alberta (1991 à 1996)

Ce programme a été lancé en 1991 en Alberta aux termes du Public Safety Services Act en raison d'une sécheresse prolongée dans le sud de la province.

Programme d'aide spéciale aux exploitations porcines affectées par le Syndrome de dépérissement post sevrage (SFP) (2008 à 2010)

Ce programme du MAPAQ offre une aide financière aux exploitations de porcs d'engraissement du Québec touchées par le Syndrome de dépérissement post sevrage (SFP).

Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI) (2004 à 2006)

Le Programme d'aide transitoire à l'industrie (PATI) a été conçu afin de soutenir l'intégrité du secteur canadien de l'agriculture. Ce programme comprend les paiements directs aux producteurs de bovins et d'autres ruminants ainsi que les paiements généraux, qui correspondent à une indemnité de raccordement permettant au secteur de s'orienter vers de nouveaux programmes de gestion des risques de l'entreprise. Les programmes suivants font partie de cette catégorie : le Programme d'aide transitoire à l'industrie de l'Alberta, le Programme d'aide transitoire à l'industrie de la Colombie-Britannique, le Programme d'aide transitoire au secteur des autres ruminants et le Programme d'aide transitoire au secteur des autres ruminants du Manitoba.

Programme d'ajustement Canada-Manitoba 2 (2001 à 2002)

Le Programme d'ajustement Canada-Manitoba 2 a pour but d'aider les agriculteurs du Manitoba à soutenir la concurrence dans les secteurs des céréales, des graines oléagineuses et des cultures spéciales. Dans ces secteurs, les producteurs doivent s'ajuster pour rivaliser sur le marché mondial avec leurs concurrents internationaux qui bénéficient d'un appui financier fort supérieur.

Programme d'ajustement du revenu suivant la replantation d'arbres de verger (1992 à 1993 et 1996)

Ce programme garantit aux agriculteurs qui ont remplacé les arbres de leur verger par de nouvelles variétés, un certain revenu annuel par acre pendant les trois années suivant la replantation.

Programme d'amélioration de la biosécurité relatif à la diarrhée épidémique porcine (2014)

Ce programme de l'Île-du-Prince-Édouard fournit une aide financière aux producteurs de porcs pour accroître les mesures sanitaires et de dépistage afin d'aider à lutter contre la diarrhée épidémique porcine. Il s'agit d'un programme dont les frais sont partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux dans le cadre de Cultivons l'avenir 2. Le programme est administré par l'office de commercialisation du porc de l'Île-du-Prince-Édouard.

Programme d'appui à la replantation des vergers de pommiers au Québec (2007 jusqu'à 2010)

Ce programme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec offre, dans un premier volet, un appui à la replantation afin d'améliorer l'efficacité, la rentabilité ainsi que la compétitivité. Un deuxième volet vise à dédommager les pomiculteurs pour la perte des pommiers à la suite de la destruction par l'hiver (gel) des arbres en 1994.

Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles (PACA) (1996 à 2000)

Le Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles a pour but d'atténuer, pour les exploitations agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard, les pertes financières causées par les fluctuations désastreuses du prix des produits, l'augmentation des coûts des intrants ou encore les pertes de production imprévisibles. Une marge annuelle est calculée pour le programme et représente, en général, la différence entre toutes les ventes de produits et la plupart des dépenses d'exploitation (à l'exception des salaires, des intérêts, du loyer, des taxes foncières et de l'amortissement). Si la marge de l'année en cours n'atteint pas 70 % de la moyenne calculée pour les marges des trois années précédentes, l'exploitation agricole pourrait être admissible à recevoir une indemnité. L'exploitation agricole est cependant admissible à recevoir une indemnité si la baisse de la marge pour le programme est attribuable à une diminution du prix de vente à l'unité des produits ou à un accroissement des coûts des intrants agricoles par unité ou à une chute de la productivité (c.-à-d., récolte détruite, maladie des animaux, etc.).

Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario) (1997 à 2003)

Le Programme d'assurance du revenu de marché (Canada-Ontario) protège les agriculteurs contre la faiblesse des prix des produits en leur versant des indemnités lorsque le prix annuel moyen en Ontario de la culture en cours tombe en deçà du prix de soutien, calculé comme étant 85 % de la moyenne mobile sur 15 ans. Le programme est financé de concert par les gouvernements fédéraux et provinciaux. Les déboursés aux producteurs sont diminués du tiers pour tenir compte d'une prime à la production.

Programme d'assurance en cas de catastrophes agricoles (PACA) (1996 à 2000)

Avant 1999, les paiements versés en vertu du Programme d'assurance en cas de catastrophe agricole (PACA) faisaient partie de la catégorie « Autres paiements ». Depuis 1999, ils sont inclus dans la catégorie « Programme d'aide en cas de désastre lié au revenu agricole ». Pour consulter la description de ce programme, veuillez vous référer à la catégorie « Programme d'aide en cas de désastre lié au revenu agricole »

Programme d'autogestion du risque (PAGR) (2005 jusqu'à présent)

Le PAGR est un programme provincial conçu pour aider les producteurs horticoles de l'Ontario à gérer le risque lié à l'opération de leur ferme. Dans le cadre du programme, plus de 150 types de cultures horticoles y sont admissibles y compris les fruits, les légumes, les champignons, les herbes et les épices, les noix, le miel et les produits d'érablière. Pour être admissibles, les producteurs doivent adhérer à l'Agri-stabilité et doivent rencontrer le montant minimum de ventes nettes admissibles (VNA). Les producteurs participants peuvent déposer jusqu'à 2% de leur VNA dans un compte, pour ensuite recevoir du gouvernement provincial une contribution équivalente. Les paiements versés sous le PAGR sont considérés comme une avance sur la partie provinciale de l'Agri-stabilité pour l'année de programme correspondante. Puisque le PAGR est financé par la province, il en résulte aucun impact sur les paiements versés par la partie fédérale. Les montants versés sous l'assurance-récolte pour une culture assurée sous le PAGR seront déduits des versements du PAGR.

Programme de couvert végétal (2001 à 2004)

Le Programme du couvert végétal une initiative quadriennale du gouvernement de la Saskatchewan qui contribuera au coût de la transformation de la terre arable en couvert pluriannuel. L'offre est de 15 \$ par acre jusqu'à concurrence de 50 acres (minimum de cinq acres) par demandeur.

Programme de culture de couverture (PCC) (2006 à 2008)

Le PCC est une initiative du gouvernement du Canada qui vise à aider financièrement les producteurs canadiens qui n'ont pas pu ensemercer de cultures commerciales aux printemps 2005 et/ou 2006 en raison d'inondations.

Programme de gestion des risques (PGR) (2007 jusqu'à présent)

Le PGR de l'Ontario est un programme provincial qui compense les producteurs ontariens pour des pertes de revenu causées par les fluctuations des prix du marché, et l'augmentation des coûts de production. Les produits admissibles comprennent une variété de céréales et oléagineuses ainsi que certains animaux d'élevage, incluant les bovins, les veaux, les porcs et les moutons. Le programme offre aussi une indemnisation pour les acres non-ensemencées, et ce sous certaines conditions. Afin d'adhérer à ce programme, les producteurs doivent aussi participer à l'Agri-stabilité ainsi qu'à l'assurance-récolte (pour les céréales et oléagineuses). Les paiements versés sous le PGR sont considérés comme une avance sur la partie provinciale de l'Agri-stabilité pour l'année de programme correspondante. Puisque le PGR est financé par la province, il en résulte aucun impact sur les paiements versés sous la partie fédérale.

Programme de réforme des porcs reproducteurs (2008)

Ce programme financé par le gouvernement fédéral pour 2008 et administré par le Conseil canadien du porc, aidera à restructurer l'industrie pour l'ajuster aux réalités du marché. L'objectif est de réduire la taille du troupeau national de porcs de reproduction jusqu'à 10 % de plus que les réductions annuelles normales. Les éleveurs sont admissibles à un paiement par tête pour chaque animal abattu ainsi qu'à un remboursement des coûts à l'abattage et à l'élimination. Les éleveurs doivent accepter de vider au moins une étable et de ne pas la remplir pour une période de trois ans.

Programme de soutien des revenus agricoles (2001 à 2002)

Le Programme de soutien des revenus agricoles a versé une contribution aux producteurs de la Nouvelle-Écosse pour les difficultés économiques éprouvées en 2000.

Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux (PPPCO) (2006)

Le Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux est un programme ponctuel pour les producteurs de céréales, d'oléagineux et de cultures spéciales.

Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario (1999 à 2005)

Créé en décembre 1998, le Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario vise à fournir une aide financière aux agriculteurs victimes de prix des produits extrêmement faibles et de catastrophes liées aux conditions climatiques. Le financement est accordé aux agriculteurs dont la marge brute pour l'année de référence n'atteint pas 70 % de leur moyenne calculée pour trois à cinq ans.

Programme d'établissement du couvert végétal permanent (1991 à 1992)

Ce programme visait en premier lieu à diminuer la dégradation des sols sur les terres marginales qui couraient un risque élevé d'érosion à cause des cultures annuelles. Le programme a fourni une aide aux agriculteurs pour leur permettre de convertir leurs terres admissibles consacrées aux cultures annuelles en un fourrage permanent ou une couverture forestière. Un premier versement pour l'ensemencement — aide à l'établissement d'un couvert permanent — était destiné à payer une partie des frais liés à la plantation de fourrages ou d'arbres.

Les agriculteurs qui avaient signé un contrat à long terme ont reçu par la suite un deuxième versement — aide contractuelle à l'exploitation des terres — destiné à payer une partie des frais liés au passage de cultures annuelles à un couvert végétal permanent.

Le premier versement est le seul à être inclus dans la série des « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ».

Le Programme d'établissement du couvert végétal permanent était entièrement financé par le gouvernement du Canada et dispensé par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), dans quatre provinces, soit le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Programme de compensation PVYn (1991 à 1993)

Ce programme d'indemnisation a été annoncé au printemps de 1991. Il prévoit l'indemnisation des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta pour les pertes subies en raison du programme d'éradication de la souche nécrotique de la pomme de terre PVYn. Le programme prévoyait une aide supplémentaire limitée pour lutter contre des réapparitions subséquentes du virus.

Programme de développement des productions animales (1990 à 1993)

En vertu du Programme de développement des productions animales, les éleveurs de bétail ont reçu des paiements destinés à les aider à conserver les bovins d'engraissement dans les provinces du Manitoba (seulement en 1992) et de la Colombie-Britannique.

Programme de paiement au rendement pour les céréales fourragères (1988 à 1990)

En vertu du Programme de développement des marchés des céréales fourragères de la Colombie-Britannique, les producteurs céréaliers de la province ont reçu une prime en argent pour chaque tonne de céréales admissible vendue sur le marché des fourrages de la Colombie-Britannique.

Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRA) (2005 à 2006)

Le Programme de paiements relatifs au revenu agricole a été mis en place pour alléger les pressions financières immédiates que subissent les agriculteurs et encourager une transformation de l'industrie qui traitera les causes fondamentales des baisses du revenu agricole.

Programme de rajustement de l'aide au transport des céréales fourragères (FRATCF) (1996 à 1999)

Établi comme aide temporaire afin de raffermir la capacité des exploitations d'élevage de bétail touchées et des industries de s'adapter au nouvel environnement économique après la fin du programme de subvention d'aide au transport des céréales fourragères.

Programme de reconstruction économique temporaire (Pluies 1996) (1997 à 1998)

Ce programme avait pour but de rétablir l'activité économique dans les régions du Québec touchées par les fortes pluies qui sont survenues les 19 et 20 juillet 1996, principalement dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il a fourni une aide financière aux agriculteurs à temps partiel. Les frais extraordinaires non couverts par les sociétés d'assurance privées étaient admissibles à une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial à coûts partagés.

Programme de redémarrage de diversification de l'économie de l'Ouest (1997)

Ce programme fait partie de l'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois. Il a pour but de mettre à la disposition des gens d'affaires et des exploitants agricoles qui ont été touchés par les inondations dans la vallée de la rivière Rouge en 1997 des avances en espèces à justifier. L'aide est disponible pour la réparation de bâtiments et le remplacement de bétail, par exemple.

Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB (2003 à 2006)

Ce programme a été conçu pour aider à compenser les répercussions de la fermeture des frontières à la suite de la découverte d'un seul cas d'ESB en Alberta. Les coûts de la trousse d'aide étaient partagés par le gouvernement fédéral (60 %) et les gouvernements provinciaux participants (40 %).

Programme de relance après la tempête de verglas (1998 à 2000)

Le but de ce programme est de rétablir l'activité économique du secteur agricole au Québec touché par la tempête de verglas de janvier 1998. Il a pour but de fournir une aide financière aux agriculteurs à temps partiel. Les frais extraordinaires non couverts par les sociétés d'assurance privées peuvent faire l'objet d'une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Programme de rétablissement des cultures (1997 à 1998)

Coordonné par le Programme de secours aux personnes sinistrées du Manitoba, ce programme est une composante de l'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois. Il a pour but de fournir une aide immédiate aux exploitants agricoles qui ont été touchés par des inondations dans la vallée de la rivière Rouge en 1997. Le programme permettra aux agriculteurs de reprendre leurs activités normales et d'assurer un ensemencement maximal de leurs cultures en 1997.

Programme de retrait des bovins gras (2005 à 2006)

Ce programme s'inscrit dans une stratégie nationale pour aider le secteur de l'élevage bovin du Canada à se repositionner afin d'assurer sa viabilité à long terme.

Programme de retrait des veaux d'engraissement (2004 à 2006)

Le Programme de retrait des veaux d'engraissement s'inscrit dans la stratégie nationale pour aider le secteur de l'élevage bovin du Canada à se repositionner afin d'assurer sa viabilité à long terme.

Programme de soutien additionnel général Canada-Ontario (2005 à 2007)

Ce programme spécial fournit un soutien global au niveau de la ferme aux participants du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), ces derniers étant automatiquement inscrits. Tous les produits admissibles au PCSRA sont couverts par ce programme. Pour être admissibles, les participants doivent avoir subi un déclin dans leur marge de production telle que calculée par l'administration du PCSRA et être admissibles à la partie gouvernementale du paiement du PCSRA. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario est responsable de l'administration de ce programme.

Programme de soutien de l'industrie bovine à la suite l'ESB (2003 à 2005)

Ce programme s'inscrit dans le cadre des interventions financières du gouvernement du Québec visant à soutenir l'industrie bovine suite à la baisse de prix engendrée par la crise de la vache folle. Il permet de verser une aide financière aux entreprises agricoles pour des bovins de semi-finition vendus entre le 20 mai et le 31 décembre 2003, et pour des bouvillons et bovins d'abattage vendus et abattus entre le 6 juillet et le 31 décembre 2003.

Programme ontarien de financement de transition (POFT) (2002 à 2004)

Dans le cadre du Programme ontarien de financement de transition (POFT), l'Ontario verse sa part du financement prévu aux fins du programme de transition fédéral-provincial-territorial d'une durée de deux ans annoncé par le gouvernement fédéral en juillet 2002. Cette aide permet de faciliter la transition du secteur agricole vers une approche à plus long terme axée sur la gestion du risque.

Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe (2001 à 2005)

Le Programme ontarien de protection du revenu agricole en cas de catastrophe (POPRAC) est un programme d'aide financière conçu uniquement pour les agriculteurs qui subissent une importante baisse de revenu attribuable à des raisons indépendantes de leur volonté, comme la baisse des prix, le piètre rendement des récoltes ou l'augmentation des dépenses. Le financement est accordé à l'agriculteur dont la marge brute au cours de l'année de réclamation tombe en dessous de 70 % de la moyenne des revenus des trois années précédentes ou de la moyenne olympique quinquennale.

Programme ontarien de subvention de céréales et des graines oléagineuses (2006 jusqu'à présent)

Ce programme ponctuel protège les producteurs de céréales et d'oléagineux de l'Ontario contre les pertes de production enregistrées en 2005.

Programmes provinciaux de stabilisation (1981 à aujourd'hui)

En vertu des programmes provinciaux de stabilisation, des paiements sont versés pour stabiliser les revenus des producteurs affectés par des petites marges de profit, ou des prix réduits, pour certains produits. Les programmes provinciaux de stabilisation sont subventionnés en partie par les gouvernements provinciaux, soit directement en subventionnant les cotisations des producteurs, ou indirectement, en assumant soit une partie, ou l'ensemble, des coûts d'administration du programme. Ces programmes sont optionnels, et les producteurs doivent payer des cotisations afin de participer.

Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) (1981 jusqu'à présent)

L'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) permet de garantir aux entreprises agricoles du Québec un revenu annuel net positif. Les producteurs adhérant au programme reçoivent une indemnisation lorsque le prix moyen de vente d'un produit agricole est inférieur au revenu stabilisé. Celui-ci est basé sur le coût de production moyen des entreprises du secteur en question. L'ASRA est complémentaire au programme de l'Agri-stabilité, mais la participation à ce programme n'est pas obligatoire. Les paiements offerts sous l'ASRA diminuent par rapport aux montants versés par l'Agri-stabilité. Les cotisations pour l'ASRA sont subventionnées en partie par le gouvernement provincial, qui paie deux tiers du coût des cotisations, alors que les producteurs en paient un tiers.

Programme de gestion des risques (PGR) (2007 jusqu'à présent)

Le PGR de l'Ontario est un programme provincial qui compense les producteurs ontariens pour des pertes de revenu causées par les fluctuations des prix du marché, et l'augmentation des coûts de production. Les produits admissibles comprennent une variété de céréales et oléagineuses ainsi que certains animaux d'élevage, incluant les bovins, les veaux, les porcs et les moutons. Le programme offre aussi une indemnisation pour les acres non-ensemencées, et ce sous certaines conditions. Afin d'adhérer à ce programme, les producteurs doivent aussi participer à l'Agri-stabilité ainsi qu'à l'assurance-récolte (pour les céréales et oléagineuses). Les paiements versés sous le PGR sont considérés comme une avance sur la partie provinciale de l'Agri-stabilité pour l'année de programme correspondante. Puisque le PGR est financé par la province, il en résulte aucun impact sur les paiements versés sous la partie fédérale. Les cotisations pour l'ASRA sont subventionnées en partie par le gouvernement provincial, qui paie 40% du coût des cotisations, alors que les producteurs en paient 60%.

Programme provisoire de compensation de la production de viande rouge (1993 à 1995)

En vertu de ce programme, de l'aide financière a été fournie aux producteurs de bétail admissibles. Les paiements étaient basés sur l'augmentation du poids, en livres, des bovins de boucherie dans la province de la Saskatchewan.

Programme spécial canadien pour les grains (1987 à 1990)

En vertu du Programme spécial canadien pour les grains, des paiements ont été versés aux producteurs afin d'aider à contrebalancer les prix peu élevés des céréales et des graines oléagineuses, attribuables à la faiblesse des marchés internationaux et à la guerre commerciale entre les États-Unis et la Communauté économique européenne.

Programme spécial relatif au verglas de janvier 1998 (1998 à 2001)

Le but de ce programme est de rétablir l'activité économique du secteur agricole au Québec, touché par la tempête de verglas de janvier 1998. Il a pour but de fournir une aide financière aux agriculteurs à temps plein. Les frais extraordinaires non couverts par les sociétés d'assurance privées peuvent faire l'objet d'une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial à coûts partagés.

Programme relatif aux animaux de réforme (2003 à 2006)

Le but de ce programme est d'aider les fermiers à couvrir les coûts supplémentaires d'engraissement des bêtes excédentaires, prévenant ainsi l'abattage chez l'exploitant agricole et encourageant le mouvement des animaux adultes vers les marchés intérieurs d'une manière harmonieuse.

Programme spécial relatif aux pluies de juillet 1996 (1996 à 1998)

Ce programme avait pour but de rétablir l'activité économique dans les régions du Québec touchées par les fortes pluies qui sont survenues les 19 et 20 juillet 1996, principalement dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il a fourni une aide financière aux agriculteurs à temps plein. Les frais extraordinaires non couverts par les sociétés d'assurance privées étaient admissibles à une indemnisation.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial à coûts partagés.

Programme temporaire d'aide financière de transition (1995 à 1996)

En vertu du programme de revitalisation des fruits de verger, ce programme a fourni une aide supplémentaire aux producteurs de fruits de verger afin d'aider à contrebalancer les prix peu élevés reçus pour leurs récoltes en 1993 et 1994. Ce programme avait aussi pour but de procurer une aide temporaire pour permettre de faire la transition entre les programmes de soutien précédents et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) actuel.

Programmes d'assurance du bétail (1991 à aujourd'hui)

Les programmes d'assurance du bétail regroupent plusieurs programmes d'assurance administrés par les provinces. Ces programmes comprennent :

L'Assurance contre la mortalité des abeilles durant la période d'hivernage (de 2012 jusqu'à présent) assure les apiculteurs manitobains contre les pertes hivernales incontrôlables, notamment les dommages liés à la température, aux maladies, ainsi qu'aux organismes nuisibles.

L'Assurance du bétail à l'Île-du-Prince-Édouard (2009 jusqu'à présent) offre deux types de garantie : une indemnisation aux producteurs de bovins pour la mort d'un animal attribuable à une maladie, ainsi qu'une indemnisation aux producteurs laitiers dont les niveaux de production baissent en dessous d'un certain seuil préétabli, causant une perte de revenu.

L'Assurance du bétail à Terre-Neuve-et-Labrador (1991 jusqu'à présent) fournit une assurance visant à dédommager les producteurs pour la mort de moutons, de chèvres, de bovins laitiers ou de bovins de boucherie, ou les blessures qui leur sont causées par des chiens ou d'autres prédateurs.

L'Assurance du bétail laitier (1991 jusqu'à présent) a été mise en oeuvre en Nouvelle-Écosse afin d'aider les producteurs lorsqu'ils subissent la perte de plusieurs bovins en raison d'épidémies ou lorsqu'il y a un manque considérable au niveau de la production, causant une perte de revenu.

L'Assurance pour la volaille (2008 jusqu'à présent) offre une indemnisation aux producteurs de la Nouvelle-Écosse pour la perte de volailles (qui comprend les poulets à griller, les poulets et les poulettes d'élevage, les poulettes pondeuses, les pondeuses commerciales, et les pondeuses intégrées) en raison de la maladie laryngotrachéite infectieuse (LTI).

Le « **Cattle Price Insurance Program** » (2009 à aujourd'hui) a été conçu pour fournir aux producteurs de bovins de l'Alberta un outil efficace de gestion du risque lié au prix qui tient compte de leur part de risque. Depuis 2014, ce programme est maintenant appelé le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest;

Le « **Hog Price Insurance Program** » (2011 à aujourd'hui) a été conçu pour offrir aux producteurs albertains une protection contre les baisses inattendues des prix des porcs de l'Alberta, et ce sur une période définie. Depuis 2014, ce programme est maintenant appelé le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest;

Le **Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest (PAPBO)** permet aux éleveurs d'acheter une protection des prix des bovins et des porcs sous forme de police d'assurance. Il offre une protection contre les baisses soudaines de prix sur une période déterminée, et est accessible pour les producteurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Les coûts d'administration sont pris en charge par les gouvernements fédéral et provinciaux dans le cadre de Cultivons l'avenir 2. Les primes seront financées intégralement par les producteurs, mais tout déficit après quatre ans sera couvert par le gouvernement fédéral. Le programme applicable dans quatre provinces sera géré par l'Alberta Agriculture Financial Services Corp, qui gère déjà les programmes de l'Alberta. Les entités responsables de l'assurance-récolte au Manitoba et en Saskatchewan géreront le PAPBO dans ces provinces.

Les cotisations des producteurs pour l'Assurance du bétail de l'Île-du-Prince-Édouard et l'Assurance du bétail laitier en Nouvelle-Écosse (depuis 2006) sont subventionnées en partie par les gouvernements provinciaux et le fédéral.

Les cotisations ne sont pas subventionnées pour le « Cattle Price Insurance Program », le « Hog Price Insurance Program », l'Assurance du bétail à Terre-Neuve-et-Labrador, le programme d'Assurance pour la volaille en Nouvelle-Écosse ou pour le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest. Par contre, les coûts d'administration des programmes sont financés par les gouvernements provinciaux et/ou par des Corporations de la Couronne.

Avant 2005, l'Assurance du bétail laitier en Nouvelle-Écosse et l'Assurance du bétail à Terre-Neuve-et-Labrador étaient déclarées dans le cadre de programmes financés par le secteur privé.

Réaffectation des excédents de pommes de terre (1986)

Dans le cadre du Potato Diversion Program (programme de réaffectation des excédents de pommes de terre), les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont reçu des paiements au quintal pour une partie de la récolte de pommes de terre de 1985-1986.

Régime d'assurance du revenu brut (RARB) (1991 à 2002)

Ce programme a été établi en 1991 aux termes de la Loi sur la protection du revenu agricole. Il s'ajoute à l'assurance-récolte et fournit aux producteurs une protection des recettes par le soutien des prix, en plus des rendements. Les paiements se font lorsque les recettes commerciales du producteur tombent sous un seuil déterminé. En 1991, les producteurs de céréales et de graines oléagineuses et de cultures spécialisées sont devenus admissibles à ce programme. À partir de 1999, les paiements effectués en vertu de ce programme (principalement recouvrement des montants payés en trop) sont inclus dans la catégorie « Autres paiements ».

Règlement aux fins du programme d'éradication du PVYn (1995)

Un règlement destiné aux producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont subi des pertes à la suite des erreurs effectuées dans les tests de dépistage du PVYn dans les cultures de pommes de terre en 1991.

Remplacement des génisses d'élevage laitier (1987 à 1993)

En vertu de la politique de primes à l'élevage de génisses d'élevage laitier, les producteurs de Terre-Neuve-et-Labrador ont reçu des paiements afin de compenser les coûts d'élevage et d'encourager la production locale et l'amélioration des génisses pour le remplacement des troupeaux laitiers.

Rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte (1985 à 1988)

En vertu du Crop Insurance Coverage Restoration Program (programme de rétablissement de la couverture de l'assurance-récolte), les producteurs de l'Alberta ont reçu des paiements visant à leur permettre de rétablir la couverture de l'assurance-récolte aux niveaux qu'ils avaient souscrits avant la sécheresse de 1985.

« Saskatchewan Cattle and Hog Support Program » (2009)

Ce programme aidera les producteurs à conserver leurs troupeaux d'animaux reproducteurs et de tenir compte des besoins immédiats relatifs au mouvement de l'encaisse.

« Saskatchewan Fed Livestock Competitive Market Adjustment Program » (2003 à 2004)

Ce programme a été élaboré pour indemniser les producteurs qui vendent leur bétail admissible sur un marché compétitif. On leur a remboursé une partie des pertes imputables au marché.

« Saskatchewan Feed and Forage Program 2011 » (2011 à 2012)

Ce programme offre une indemnisation aux producteurs qui doivent transporter des aliments pour animaux supplémentaires ou transporter leur bétail à un endroit alternatif pour l'alimentation et le pâturage dû aux pénuries causés par l'humidité excessive. De plus, une aide financière est offerte aux producteurs qui doivent réensemencer des terres de foin, de fourrage ou de pâturage endommagés par l'humidité excessive. Ce programme, financé par la province, remplace le « Saskatchewan Feed and Forage Program » (2010-2011), qui était offert conjointement par les gouvernements provincial et fédéral sous l'Agri-relance.

« Saskatchewan Set-Aside Program » (2003)

Ce programme a été conçu afin de permettre aux producteurs de bénéficier du même niveau de compensation offert en vertu du volet relatif à l'abattage du bétail du Programme de redressement de l'ESB, et ce, sans avoir à mettre en marché leur bétail prêt pour l'abattage. Si l'on permet aux engraisseurs de bétail de mettre de côté 10 % (ou 45 têtes, selon la valeur la plus élevée) de leur bétail admissible, moins de bovins seront destinés à l'abattage, ce qui pourrait avoir un impact positif sur le prix des bovins engraisés.

Secours aux sinistrés de l'est de l'Ontario (1998 à 1999)

Le Comité de secours aux sinistrés de l'est de l'Ontario a examiné les pertes et les dommages subis par le secteur agricole et les arbres lors de la tempête de verglas de 1998. Trois principaux programmes découlent des travaux du comité : l'« Ontario Disaster Relief Assistance Program », le « Disaster Financial Assistance Arrangements » et le « Canada-Ontario Agreement ». Le but de ces programmes était de rétablir l'activité économique du secteur agricole de l'est de l'Ontario touché par la tempête de verglas de janvier 1998 en fournissant une aide financière aux agriculteurs travaillant à temps plein ou à temps partiel.

Les indemnités versées aux agriculteurs à la suite des pertes à la production agricole courante (par exemple, les coûts de remplacement des produits ou des matières premières endommagés ou perdus) font partie des paiements compris dans la série « Paiements directs versés aux producteurs en vertu de programmes ». Les montants versés pour le remplacement ou la reconstruction de biens en immobilisation, comme des bâtiments, des machines et de l'équipement, ont été exclus puisqu'ils ne touchent pas la production agricole courante.

« 2011 Shoal Lakes Agriculture Flooding Assistance Program (SLAFAP) »

1. Les paiements à l'acre seront versés aux exploitants agricoles pour les indemniser de la perte de revenus liée à la production agricole interrompue à cause des superficies inondées.
2. Aide financière pour le transport effectué entre le 1^{er} avril 2011 et le 15 mars 2012 accordée aux exploitants agricoles qui doivent transporter les aliments pour animaux jusqu'au bétail, ou vice versa, en raison de l'inondation.

Ce paiement est administré par la Société des services agricoles du Manitoba (SSAM) avec l'assistance du « Manitoba Agriculture, Food and Rural Initiatives ».

« SIR Clean up and Compliance Grant » (2000 à 2001)

La subvention pour le nettoyage et la conformité est un volet du Programme de relâchements d'insectes stériles de la Colombie-Britannique. Elle a pour objet de compenser en partie les coûts supplémentaires d'un programme de vaporisation intensive ou d'autres méthodes de lutte antiparasitaire destinées à réduire les populations de pyrales de la pomme à l'état sauvage.

Soutien au titre des coûts (2007 jusqu'à présent)

Le Soutien au titre des coûts est une contribution de contrepartie provinciale au Programme de paiement au titre des coûts de production fédéral. Ce programme consiste en un versement direct aux producteurs en reconnaissance de l'augmentation des coûts de production par rapport aux quelques années précédentes. Le Programme de soutien au titre des coûts de l'Ontario sera versé après que les détails des versements au titre du programme fédéral auront été diffusés.

« Southwestern Alberta Grass Fire Disaster Recovery Program » (1998)

Financé par le gouvernement de l'Alberta, ce programme a aidé les municipalités et les personnes touchées par les feux d'herbe qui ont dévasté diverses régions du sud-ouest de l'Alberta le 14 décembre 1997. La série sur les paiements directs versés aux producteurs en vertu de programme comprend les paiements d'indemnisation uniques versés aux agriculteurs qui ont perdu un pâturage d'hiver non assurable.

« 1997 Special Transitional Payment » (1997 et 1998)

Ce programme spécial temporaire a été établi en 1997 en Colombie-Britannique lorsque le Programme temporaire d'ajustement de la production a pris fin de manière prématurée en raison de compressions budgétaires. Il s'agissait d'assurer le versement d'une somme forfaitaire aux producteurs qui auraient été admissibles à recevoir une indemnité en vertu du Programme temporaire d'ajustement de la production pour les plantations de 1994, de 1995 et de 1996. Étaient admissibles les exploitants de vergers qui avaient terminé de façon satisfaisante un projet de replantation en 1994, en 1995 ou en 1996, en vertu du Okanagan Valley Tree Fruit Authority Replant Program (programme de replantation des arbres fruitiers de la vallée de l'Okanagan).

Subvention à la betterave à sucre (1986)

Les producteurs de betteraves à sucre du Manitoba ont touché des paiements à la tonne en raison de la faiblesse des prix du sucre en 1985.

Subvention à la production porcine (1993)

Cette subvention à la production visait à compenser l'écart de prix que toucheraient les éleveurs de l'usine de transformation du Nouveau-Brunswick par rapport à celui qu'ils auraient eu de l'usine locale de Terre-Neuve-et-Labrador qui venait de fermer ses portes.

Subvention au transport des porcs (1993)

Cette subvention couvrait le transport des porcs aux boucheries du Nouveau-Brunswick à la suite de la fermeture de l'abattoir de Terre-Neuve-et-Labrador qui était financé par le gouvernement.

Subventions aux producteurs laitiers (1981 à 2002)

Aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du lait, votée en 1966, des subventions sont versées aux producteurs de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, à l'égard des livraisons de lait et de crème de transformation qui ne dépassent pas les besoins du Canada.

Supplément au Programme de redressement dans le sillage de l'ESB du Nouveau-Brunswick (2004)

Le Supplément au Programme de redressement dans le sillage de l'ESB du Nouveau-Brunswick était un programme financé à l'échelle provinciale qui offrait des paiements compensatoires aux parcs d'engraissement du Nouveau-Brunswick pour les bovins de finition vendus et envoyés à l'abattage entre le 1^{er} septembre 2003 et le 17 octobre 2003. Ce programme a été conçu pour compenser les pertes accusées par les producteurs pendant les six semaines suivant l'échéance du Programme de redressement dans le sillage de l'ESB.

« Swine Processing Enhancing Program (Gov Pymnt) » (1999 à 2001)

Le programme « Swine Processing Enhancing Program » assure une aide financière aux producteurs du Nouveau-Brunswick pour les porcs abattus dans la province. Lorsque le prix du marché tombe sous le prix plancher établi, le gouvernement provincial et les transformateurs versent chacun la moitié de la différence aux producteurs de porcs (chacun verse une contribution maximale de 20 \$ par porc). Si les prix s'améliorent, les transformateurs conservent le droit de « récupérer » des producteurs tout montant de leur contribution supérieur à 10 \$ par porc.

« Transitional Production Adjustment Program » (TPAP) (1996) (1993 à 1997 et 1999 jusqu'à 2008)

En vertu du programme de revitalisation des fruits de verger, ce programme avait pour but de garantir aux exploitants de vergers de la Colombie-Britannique un revenu annuel déterminé à l'acre pendant les trois premières années à la suite de la replantation de nouvelles variétés de fruits à haute densité dans leur verger.

« Transportation Adjustment Fund » (FAT) (2000 à 2002)

Le Fonds d'adaptation pour le transport (FAT) de la Colombie-Britannique accorde un paiement provincial unique dont l'objet est d'aider financièrement les producteurs de céréales et d'oléagineux à faire face à l'accroissement des coûts de transport.

Transport du bétail (1984 à 1987)

Aux termes d'un programme établi en 1984, des paiements ont été versés aux éleveurs de bétail de la Saskatchewan touchés par la sécheresse, pour leur permettre de transporter le bétail depuis les régions dévastées jusque dans les pacages d'urgence.

« Tree fruit grafting/budding and replant program » (2008 to 2011, 2012 to present)

En 2008, le « Transitional Production Adjustment Program (TPAP) » a pris fin, et le programme « Tree fruit grafting/budding and replant program » a vu le jour. En juillet 2007, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé conjointement un investissement de 8 millions de dollars pour aider les industries du raisin et des fruits de verger de la Colombie-Britannique à s'adapter à l'évolution des marchés. Le coût était partagé (60 % étant assumé par le gouvernement fédéral et 40 %, par le gouvernement provincial), et le programme a duré trois ans. En 2012, le gouvernement provincial a investi une somme supplémentaire de 2 millions de dollars pour la replantation de vergers de fruits afin de développer les marchés intérieurs grâce à des produits de haute qualité en ciblant la plantation de variétés supérieures. Le programme, qui comporte également le greffage et l'écussonnage, fonctionnera pendant trois ans. Ces programmes sont administrés par la BC Fruit Growers Association, en partenariat avec l'Investment Agriculture Foundation of British Columbia.

Vente de paille comme aliment pour le bétail (1986)

À la suite de la sécheresse de 1985, des versements ont été faits aux termes du programme Straw for Feed aux producteurs de céréales de la Colombie-Britannique qui avaient vendu de la paille aux éleveurs de bétail.

« Weather-Related Loss Provision Program » (2000 à 2002)

Le programme pour les pertes dues aux conditions climatiques vise à aider les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse qui se remettent des pertes financières que leur ferme a subies au cours de la saison de production 1997, conséquence directe du temps défavorable. Le programme fournit une aide financière pour les paiements sur les principaux emprunts contractés pour compenser ces pertes dues au mauvais temps.

« White Fat Cows and Bulls Market Transition Program » (2005)

Ce programme a été conçu pour aider les producteurs pendant que l'industrie agricole s'ajuste aux nouvelles réalités du marché à la suite de l'ESB.

« Wildlife Damage Compensation Program »

Colombie-Britannique (2002 à aujourd'hui)– Le « Wildlife Damage Compensation Program » de la Colombie-Britannique faisait partie d'une initiative de partenariat pour l'environnement agricole qui incluait les programmes suivants : « Waterfowl Damage to Forage Fields in Delta », « Wild Predator Loss Control » et « Compensation Program for Cattle and East Kootenay Agriculture Wildlife Pilot Project ». Ces programmes ont pour but d'indemniser les producteurs pour les pertes infligées aux cultures et au bétail par la faune sauvage.

Nouveau-Brunswick (2014 à aujourd'hui) - Ce programme à coûts partagés fournit une assurance visant à dédommager les producteurs dont le bétail ou les cultures ont subi des pertes causées par la faune sauvage. Le paiement maximum par producteur est de \$50 000 par année. La Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick administre ce paiement. Les demandeurs ne sont pas tenus d'être assurés afin d'obtenir une compensation.

Nouvelle-Écosse (2008 à aujourd'hui) - Ce programme à coûts partagés, annoncé en 2008, contribuera à réduire certains des risques auxquels ont été exposés les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse par suite des dégâts causés par la faune aux produits agricoles admissibles. Les demandeurs ne sont pas tenus d'avoir une assurance-récolte.

Ontario (2008 à aujourd'hui) - Le Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune procure de l'aide financière aux demandeurs admissibles, dont le bétail et la volaille ont été blessés ou tués par des loups, des coyotes, des ours et d'autres espèces d'animaux sauvages énumérées dans les lignes directrices du programme, ou dont les colonies d'abeilles, les ruches et l'équipement apicole ont été endommagés par des ours, des rats laveurs, des cerfs ou des mouffettes. Financé par le gouvernement provincial jusqu'à l'exercice 2008-2009, le programme s'inscrit dans le cadre de l'initiative fédérale-provinciale-territoriale « Cultivons l'avenir » depuis l'exercice 2009-2010, qui a marqué le début du partage des coûts du programme entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario